LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

35 CENTS

Vol. LXXIV — No 24 Montréal, lundi 31 janvier 1983 (Côte-Nord, 45 cents; Nouveau-Brunswick, 50 cents; Iles-de-la-Madeleine, 90 cents)

la météo: faible neige. Maximum 0. Aperçu pour mardi: nuageux avec faible neige **(détail en page 12)**

Un prêtre, un soldat et des civils sont tués

Les bombardements reprennent à Beyrouth-Est

BEYROUTH (AFP) — La situation s'est considérablement dégradée à Beyrouth dans la nuit de samedi à dimanche, au moment où le gouvernement libanais envisage de relancer le désarmement du «grand Beyrouth» (Beyrouth et sa banlieue jusqu'à la montagne, à l'est).

Des obus de gros calibre et des fusées sol-sol Grad de fabrication soviétique sont tombés hier matin sur plusieurs quartiers de Beyrouth-Est et de sa périphérie, ainsi que dans des localités de la montagne contrôlées par les «forces libanaises» (milices chrétiennes unifiées). C'est la première fois que le coeur de Beyrouth-Est est visé depuis le mois d'août dernier,

Un religieux français, le père Clothaire Semeux, 71 ans, a été tué lorsque des fusées Grad sont tombées sur la maison des Lazaristes dans le quartier d'Achrafieh, a indiqué un responsable de cette communauté.

D'autre part, un soldat israélien a été tué et deux autres blessés par deux roquettes RPG tirées hier matin contre leur véhicule dans le secteur sud-est de Beyrouth, selon la radio phalangiste *La voix du Liban*.

À Jérusalem, un porte-parole militaire a indiqué que l'attentat avait fait quatre blessés parmi les soldats israéliens.

À la suite de cet attentat, deux civils libanais ont été tués lors de la destruction d'une habitation de ce secteur par les forces israéliennes, a annoncé la télévision libanaise. Les Israéliens ont détruit à la roquette cette habitation qu'ils estimaient suspecte, selon la télévision.

Les «forces libanaises» ont affirmé que les tirs contre Beyrouth-Est avaient été déclenchés par les forces syriennes postées dans la montagne de Haut-Metn (nord-est de Beyrouth) et les miliciens druzes du PSP (Parti socialiste progressiste) de M. Walid Joumblatt se trouvant dans la région d'Aley (sud-est de la capitale).

Selon un porte-parole du PSP, les miliciens «n'ont fait que riposter» à des tirs adverses.

Les échanges de tirs, dont l'intensité a contraint certains habitants d'Achrafieh et de la banlieue à passer une partie de la nuit dans les abris, ont cessé à 5 h 00 locales. Cet arrêt a été obtenu à la suite de contacts entre les deux parties, a-t-on indiqué de source bien informée.

Cette nouvelle flambée de violence a suscité diverses explications. Selon certains milieux politiques libanais, elle viserait à empêcher la pacification du «grand Beyrouth», qui suppose le désar-

Voir page 8: Bombardements

Hôpitaux: l'espoir d'un accord renaît

- *Le personnel infirmier est au travail*
- *Les négociations ont repris avec la FAS et la FTQ*
- *Une entente de principe est conclue avec le SFPQ*

par Bernard Descôteaux et Rodolphe Morissette

Conséquence des accords de principe conclus au cours du week-end avec les fédérations d'infirmières et infirmiers, au moins quatre regroupements de travailleurs du secteur de la santé ont annulé le mot d'ordre de grève qui devait prendre effet à minuit hier soir, assurant de ce fait la présence en poste de pratiquement tout le personnel médical, paramédical et technique des hôpitaux de la province.

Bien qu'aucun de ces quatre groupes ne fasse partie du Front commun des trois centrales syndicales, on apprenait toutefois à Québec hier soir que des négociations intensives avaient repris entre le gouvernement et les dirigeants de la Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN et de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) qui, elles, représentent les employés de soutien du secteur de la santé.

C'est à la demande de la FAS que ces discussions ont redémarré vers 18 heures, hier soir et, bien que le mot d'ordre de grève n'ait pas été levé, le gouvernement entretenait encore l'espoir, tard hier soir, d'arriver à un accord qui permettrait d'éviter totalement les débrayages dans les hôpitaux.

Au moment de mettre sous presse, rien n'avait encore été conclu. Toutefois, un porte-parole gouvernemental indiquait qu'on gardait bon espoir que la situation soit normale dans les hôpitaux ce matin.

Quoi qu'il en soit, la décision du personnel médical de rester au travail aujourd'hui ne pouvait avoir pour effet que de réduire considérablement l'impact d'un éventuel débrayage des employés de soutien, des hôpitaux généraux et de ceux des institutions psychiatriques et des centres d'accueil, qui devaient débrayer demain.

Au cours de la soirée, le président de la Fédération des affaires sociales (CSA), M. M. Lessard, avait indiqué que le mot d'ordre de grève pour les employés de soutien des hôpitaux était maintenu, même si les pourparlers avec le gouvernement se poursuivaient. Il y a donc eu débrayage à minuit pour le premier quart de travail des employés de soutien, mais enfin on espérait conclure un accord au cours de la nuit et que le mot d'ordre de grève soit annulé.

L'accord recherché portait sur tout le secteur de la santé, autant hôpitaux qu'organismes tels CLSC, CSF et CRSSS, en grève depuis vendredi dernier. Notons que pendant que ces négociations se déroulaient, une entente de principe de dernière minute intervenait avec le Syndicat des fonctionnaires provinciaux.

Autre développement majeur, le gouvernement faisait par ailleurs savoir en fin de soirée qu'il venait de conclure une entente de principe avec le Syndicat des fonctionnaires provinciaux moins de 12 heures après l'annonce d'un vote de grève faiblement obtenu, qui devait s'exercer mercredi.

De son côté, la CSQ attendait un signe pour la reprise des négociations, mais ce fut en vain.

Le brusque revirement de la dernière journée pourrait rendre à peu près normale la situation dans bon nombre d'hô-

Voir page 8: Front commun

Si on fait exception des abus de langage habituels dans les circonstances, la manifestation de 35,000 syndiqués du Front commun devant l'Assemblée nationle à Québec, samedi, s'est déroulée sans violence, marquée plutôt par la bonne humeur. **Nos informations en page 2.**

le week-end sportif

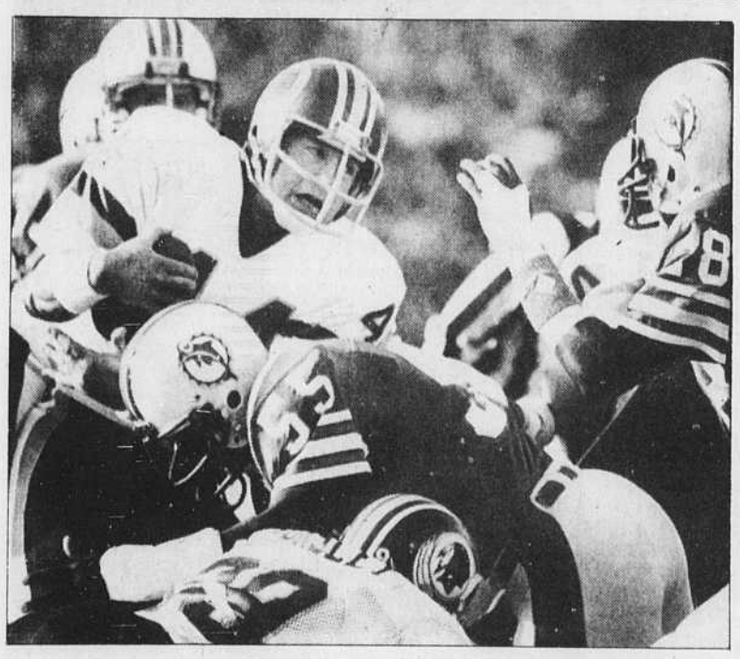

Le Super Bowl aux Redskins

Les Redskins de Washington ont remporté la 17e édition du Super Bowl en disposant des Dolphins de Miami 27-17 à Pasadena, hier. Les Dolphins ont pris l'avance en première demie mais ils n'ont pu résister aux poussées de John Riggins, qui a totalisé 166 verges en 38 tentatives, réussissant même le touché qui donnait l'avance à son équipe au quatrième quart.
Page 15

Le Canadien refuse la défaite

Tirant de l'arrière 3-1, le Canadien a effectué une brillante remontée en troisième période et il a finalement fait match nul 3-3 contre les Capitals de Washington, samedi, avant d'entreprendre mardi un difficile voyage de quatre matchs dans l'Ouest.
Page 14

Victoire surprise de Quario

Une italienne, Maria Rosa Quario, a remporté hier à la surprise générale le slalom des Diablerets, devançant Anni Wenzel, du Lietchtenstein, qui avait réalisé le meilleur temps lors de la première manche. Entretemps, l'Autrichien Franz Gruber a remporté sa première victoire en Coupe du monde, en Yougoslavie.
Page 15

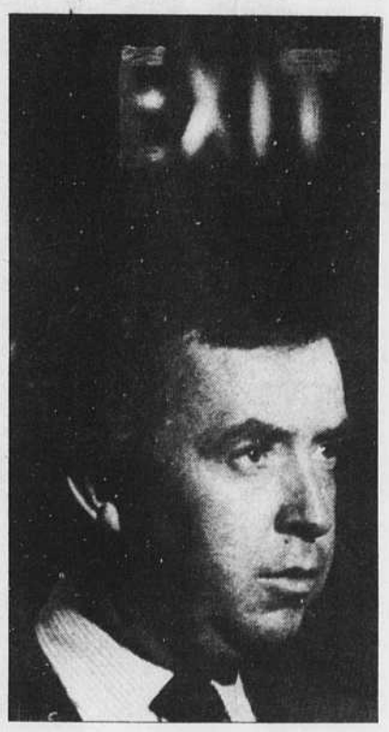

Joe Clark

La chasse aux candidats de prestige est ouverte

- *L'attention se porte sur Peter Lougheed*

par Michel Vastel

WINNIPEG — Tandis qu'une course frénétique au candidat de prestique est déjà lancée à travers le pays, le caucus conservateur hérite ce matin, à Ottawa, du problème de la succession de M. Joe Clark.

Le chef conservateur ne s'est pas contenté, en effet, de prendre tous ses adversaires par surprise vendredi soir en réclamant un congrès «le plus tôt possible» et en se portant imédiatement candidat. Il annonçait ensuite, au cours du week-end, son intention d'abandonner également ses fonctions de chef de l'Opposition aux Communes.

Le caucus conservateur, déjà déchiré sur la question du leadership, va devoir, dès mercredi prochain, trouver le candidat idéal pour assurer les fonctions du chef intérimaire. Deux noms reviennent souvent: M.Walter Baker,député de la banlieue d'Ottawa et ancien leader parlementaire à l'époque du gouvernement Clark, et Don Mazankowski, de l'Alberta, ancien ministre des Transports. Une réunion est, prévue ce soir, entre les députés présents, pour tenter de se mettre d'accord sur un candidat idéal.

Inquiets à la perspective que le nouvel exécutif du parti ne déclenche un congrès dès le mois de juin prochain, comme le souhaitent les partisans de M. Clark, ses adversaires ont commencé, samedi matin, des réunions de stratégie.

Brian Mulroney n'a pas quitté sa suite du West-Inn, à Winnipeg, passant le plus clair de son temps au téléphone pour régler des détails d'une candidature considérée comme acquise aujourd'hui.

Mais, de plus en plus de députés et de cadres du parti ont confié, samedi et hier, une fois le premier instant de stupeur passé, que la candidature de M. Clark était maladroite, à tout le moins prématurée. Des pressions s'exercent déjà sur le chef démissionnaire pour qu'il se retire de la course et qu'il permette ainsi l'entrée en scène de Peter

Voir page 8: La chasse

Une ultime gifle à Joe Clark

—page 3

Le cinquantenaire de la prise du pouvoir par Hitler est commémoré dans les deux Berlin

BERLIN (AFP et AP) — Le cinquantenaire de la prise du pouvoir en Allemagne le 30 janvier 1933 par Adolf Hitler a été marqué, hier, dans les deux Berlin, par de brèves cérémonies. La veille, dans plusieurs grandes villes de RFA, plus de 50,000 personnes avaient manifesté contre le fascisme. À Berlin-Ouest, la commémoration s'est déroulée au Reichstag où avait siégé à l'époque le Parlement de la République de Weinar. Devant de nombreuses personnalités ouest-allemandes, le chancelier Helmut Kohl a déclaré que le peuple allemand «ne peut, ni ne veut nier ses responsabilités du passé ajoutant: mais le souvenir et la tristesse deviennent féconds lorsqu'ils engendrent la responsabilité pour l'avenir».

Évoquant le désir de réunification des Allemands, M. Kohl a affirmé que la liberté dans l'union ne pourrait se concevoir que dans un long processus historique. Avant M. Kohl, l'ancien chancelier Willy Brandt, président du Parti social-démocrate (SPD) et bourgmestre de la ville, qui fut un résistant exilé contre le régime nazi, avait souligné que la venue au pouvoir des nationaux-socialistes n'était pas «une fatalité du destin. Hitler ne s'est pas abattu sur nous, il a été porté au pouvoir».

Pour M. Willy Brandt, «l'arrivée au pouvoir d'Hitler aurait très bien pu être évitée, notamment par la gauche démocratique d'alors si celle-ci avait fait preuve de plus d'idées et de plus de caractère». «La bourgeoisie allemande qui n'aspirait à rien d'autre qu'à l'apolitisme, aurait très bien pu résister à l'empoisonnement du national-socialisme», a-t-il conclu.

À Berlin-Est, plusieurs milliers de personnes à la tête desquelles se trouvait M. Erich Honecker, chef de l'État et du Parti communiste est-allemands, qui a séjourné dix ans dans les prisons nazies, ont assisté à un dépôt de gerbes au mémorial «pour les victomes du fascisme et du militarisme». Mardi dernier, le Parti communiste est-allemand avait célébré le souvenir des 130,000 travailleurs communistes qui, le 25 janvier 1933, avaient défilé dans les rues de Berlin pour tenter d'empêcher l'irréparable.

Dans toute l'Allemagne, des voix se sont élevées pour stigmatiser le fascisme. «Nous avons la responsabilité historique de bannir à tout jamais la guerre et le fascisme de notre pays», a déclaré à Munich l'ancien général de la Bundeswehr (armée ouest-allemande) Gert Bastian.

À Moessingen (centre de la RFA), le président de la Fédération des syndicats du Bade-Wurtemberg, M. Siegfried Pommerenke, a exigé «l'interdiction de toutes les associations d'anciens membres de la SS, ainsi que de toutes les organisations néo-nazies».

Entre-temps, à Mayence, environ 200 jeunes néo-nazies ont célébré, hier, le 50ème anniversaire de l'accession au pouvoir de Hitler.

Les néo-nazies s'étaient rassemblés dans une pouponnière appartenant à un néo-nazi notoire.

L'un des dirigeants du groupe, Michael Kuehnen, 28 ans, ancien lieutenant de l'armée allemande, a déjà été condamné à quatre ans de prison pour incitation à la haine raciale, chauvinisme et diffusion de propagande illégale. Il avait été également accusé de vols de munitions et de hold-up.

La police avait installé un cordon de sécurité autour du bâtiment pour éviter des affrontements avec des contre-manifestants.

Le ministère de l'Intérieur avait annoncé l'an passé que les 73 groupes d'extrême-droite comptaient 20,300 adhérents, soit 500 de plus qu'en 1980.

Personne, ni même les grands de ce

Voir page 8: Hitler

L'événement de l'année

Colt

5999$

Colt est la seule importée du Japon qui coûte moins cher qu'en 82'

Boîte-pont manuelle 4 vitesses — 5,7 L/ 100KM (ville/route) 61 MI/gal. (route) 39 MI/ gal. (ville) — Selon transports Canada votre consommation réelle peut varier.

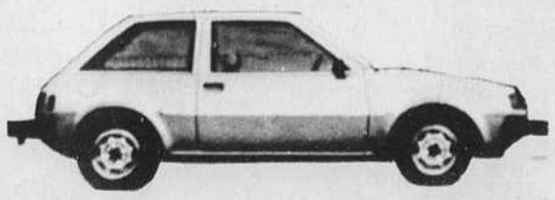

Taxes et transport en sus

Dodge Camions Dodge CHRYSLER

Automobiles Forgues Inc.

Aujourd'hui, ça prend une Chrysler.

"dans l'est, chrysler... c'est nous autres"

15,949 rue Sherbrooke est, Montréal 642-7411

Le Front commun proteste dans l'ordre et le calme

La manifestation attire 35,000 syndiqués déterminés à tenir tête au gouvernement

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Dans une impressionnante manifestation de force et de solidarité, quelque 35,000 employés du secteur public ont clamé samedi, avec ordre et discipline, leur détermination de tenir tête jusqu'au bout au gouvernement.

Le service d'ordre mis au point par le Front commun inter-syndical (CSN, CEQ, FTQ) était si étanche, et la collaboration des corps policiers si étroite, que ces derniers n'ont eu à intervenir à aucun moment et que seulement deux incidents mineurs ont été signalés. Un homme est tombé du mur de la Porte Saint-Louis et le monument de Duplessis, sur Grande-Allée, a été barbouillé à la peinture, pour la seconde fois en quelques semaines. Il y a également eu un petit feu de joie de pancartes.

Des sept chefs syndicaux qui ont brièvement harangé la foule compacte et dense des protestataires, au milieu de l'après-midi, face à l'Hôtel du Parlement, le président de la CEQ — dont les membres comptaient pour moitié des manifestants — a été le plus vitriolique à l'endroit du gouvernement. «Nous sommes venus ici, lance M. Yvon Charbonneau, parce que nous rejetons les politiques anti-démocratiques de ce gouvernement de gamblers cyniques, des gars de René qui forment ce gouvernement de renégats (Renégars).» Il a particulièrement fait huer trois ex-syndicalistes — il y en a une cinquantaine — devenus ministres et députés péquistes: MM. Clément Richard, procureur du Front commun en 72, Robert Dean, ancien directeur des TUA, et Guy Chevrette, ancien vice-président de la CEQ.

M. Charbonneau a utilisé les mots de «dégoût, déception, désillusion» envers ce gouvernement qui, dit-il, divise, installe le désordre, la force, la violence, «ce mouvement d'impuissants qui est devenu notre honte nationale et notre fossoyeur social... qui avait le goût du Québec pour mieux nous bouffer». Non seulement a-t-il négocié notre avenir à genoux, mais il nous annonce les pires calamités — comme Trudeau, Reagan, Thatcher — si nous ne plions pas l'échine comme des bêtes de somme. Nous, les 210,000 sous en avons assez de ce gouvernement de fins stratèges, de publicité payée, de dos courbé à la finance internationale.»

Le président de la CEQ s'en est aussi pris à deux autres ministres, MM. Yves Bérubé et Pierre-Marc Johnson, estimant que la grève générale du secteur public est nécessaire pour mettre fin au mépris, à l'arrogance, à l'incapacité du gouvernement. «Ce gouvernement qui, hier, était celui du oui et de l'espoir, est devenu celui du non à nos justes demandes, aux compromis, à la médiation, à la commission parlementaire, aux étudiants, à tous les travailleurs. Nous exigeons la négociation sans reddition... Pour passer à travers ces lois répressives, il faut se serrer les coudes. On veut un pays sans décret ni chômage, on veut vivre fiers et debout, on veut aller ensemble jusqu'au bout», conclut M. Charbonneau.

Pour sa part, se tournant vers l'immeuble (communément appelé bunker) où siège le conseil des ministres, le président de la CSN, M. Donatien Corriveau, a lancé: «Ti-poil Lévesque, si t'entends pas, au moins regarde.»

Déridant une foule bon-enfant qui ne demandait pas mieux, le président de la FTQ a opiné: «La prison, c'est pas fait pour les cochons, mais pour le monde. La preuve, j'y ai jamais vu un ministre ou un juge.»

«Si Lévesque, Parizeau, Bérubé, Bédard se creusaient autant les méninges pour créer des jobs que pour chercher des moyens pour nous taper dessus, y aurait plus un b... de chômeur au Québec», estime M. Louis Laberge, heureux que les manifestants démontrent que la bataille n'est pas celle des chefs syndicaux. «On n'est pas tout seuls. Malgré les menaces, les injonctions, les amendes, on est déterminés à se battre et à se serrer les coudes.»

Dès la fin de l'avant-midi, alors que les militants arrivaient en train, en autobus, en auto, les rues voisines du Parlement étaient fermées à toute circulation, et la colline parlementaire, vide de ses occupants habituels, transformée en forteresse. Pendant que les membres des trois centrales et ceux des syndicats «indépendants» (infirmières, professionnels, fonctionnaires, étudiants, etc.) se rassemblaient dans quatre endroits déterminés, plusieurs dizaines de policiers s'installaient au rez-de-chaussée et au sous-sol de l'Assemblée nationale. Là, à l'abri des regards indiscrets, il y avait l'arsenal des grands jours: matériel anti-émeute, infirmerie, centre d'identité judiciaire. Mais ni le matériel ni l'escouade tactique n'ont été requis.

Pendant que des hélicoptères — autant de la police que loués par des médias — survolaient la ville, les cortèges ordonnés et même joyeux, stimulés par des «jingles» humoristiques et des cris de ralliement, se mettaient en branle avec une demi-heure de retard. Celui de la CEQ, parti des Plaines d'Abraham, s'est pointé le premier devant le Parlement, où il a attendu quelque peu que les autres groupes arrivent de la basse-ville. La température était douce, l'atmosphère à la sereine détermination, la musique entraînante, on se serait presque cru au Carnaval de Québec, en beaucoup mieux.

À mesure que la foule paisible grossissait, l'enthousiasme des organisateurs à l'instar de politiciens en campagne électorale — augmentait et les portait à évaluer à 50,000 le nombre de participants. Mais les deux corps policiers (Sûreté et Québec) l'estimait plutôt autour de 25,000. Et des journalistes habitués à ce genre de manifestations opinaient qu'il y avait probablement autant de monde que contre le bill 63 en 1969, soit entre 30,000 et 40,000 personnes. Tout autour du Parlement, c'était une marée humaine avec une forêt de pancartes multicolores et aux slogans explicites contre les décrets et le gouvernement. M. Lévesque était même transformé en pantin vivant. Il y avait du monde partout, jusque sur les murs fortifiés, dont un homme est tombé accidentellement.

Deux réseaux radiophoniques ont diffusé le rassemblement en direct. Durant les pauses commerciales, il y avait notamment des messages gouvernementaux chantant les vertus des décrets et de la loi 105, comme si le gouvernement avait commandité la manif... «En toute justice, le gouvernement peut-il faire plus?» demandait la publicité, pendant que les protestataires scandaient: «Non aux coupures, non aux décrets, non à la répression, oui à la négociation», etc.

Le service d'ordre syndical était à ce point impeccable qu'un manifestant un peu trop «joyeux» ou volubile était encadré par trois ou quatre whips déterminés à éviter tout incident, même mineur. Ainsi que la manifestation, le dénombrement s'est fait paisiblement, sur le coup de 16 heures. Pendant que les protestataires gagnaient leur point de départ sans la moindre anicroche, la colline parlementaire était nettoyée des tréteaux et barrières métalliques. Quelqu'un en profita pour rendre visite au monument de Duplessis et le barbouiller de peinture. Comme pour rappeler que le nom de M. Lévesque est de plus en plus associé, dans les milieux syndicaux, à celui de l'ancien premier ministre québécois.

Environ 35,000 manifestants se sont regroupés samedi aux abords du parlement à Québec à l'invitation des centrales syndicales. (Photolaser PC)

La grève de 83

■ Urgence seulement

L'hôpital Sainte-Justine a fait savoir que ses services d'urgence demeureront ouverts pendant la grève mais que tous les rendez-vous en clinique externe sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

■ Dissidents solidaires

A Sainte-Julie, un groupe d'enseignants et d'employés de soutien qui ont traversé les lignes de piquetage dressées par leurs collègues ont dit avoir posé ce geste par solidarité avec le reste de la population qui souffre de la grève. «Nous croyons à la solidarité syndicale mais, aujourd'hui, notre solidarité se veut avant tout sociale», disent-ils.

■ Festival de la santé

Pendant que l'ensemble du réseau de santé public est frappé par les conflits de travail, les étudiants de l'université de Montréal organisent un «festival de la santé» jusqu'au 3 février. Ouverte au grand public, cette manifestation inclut de nombreux films ainsi que des conférences et des débats sur les moyens à prendre pour préserver sa santé (inf: 343-7705).

■ Le droit à la santé

L'Association des cadres intermédiaires des Affaires sociales a recommandé à ses 5300 membres d'assurer les services essentiels dans la mesure du possible et a exprimé l'espoir que les négociations puissent reprendre au plus tôt pour que ne soient pas pénalisés des consommateurs impuissants.

■ Une médiation,s.v.p.

Le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec a recommandé au gouvernement et aux représentants du Front Commun de se rallier à l'idée d'une commission de médiation extraordinaire qui pourrait assurer une reprise des négociations dans les plus brefs délais. Ce conseil regroupe 23 associations professionnelles d'enseignants et d'enseignantes qui se préoccupent de développement pédagogique, de la maternelle à l'université.

■ Comme en été

QUÉBEC— Les syndiqués de l'hôpital Laval ont annoncé qu'ils assureraient les services essentiels pendant la grève générale et que 180 lits demeureraient disponibles, comme c'est normalement le cas en juillet, au moment des vacances. Le service d'urgence sera ouvert et les grévistes permettront les visites aux patients.

Les policiers ne feront pas de zèle

Le bureau de direction de la Fédération des policiers du Québec, réunit durant le week-end dans la vieille capitale, recommande à tous ses membres d'adopter une attitude impartiale à l'égard des parties, relativement au conflit qui oppose le gouvernement à ses employés syndiqués.

La Fédération réitère à ses membres que le rôle du policier dans les situations de conflits ouvriers se limite à maintenir l'ordre public et à invervenir seulement lors de la commission d'un crime ou d'un délit appréhendé.

Le SFPQ dit un faible oui à la grève illégale

QUEBEC (PC) — Par une très faible marge, les membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec se sont prononcés pour le déclenchement de la grève illégale, a annoncé hier le président, M. Jean-Louis Harguindeguy.

Seulement 52,8 % des membres ont appuyé la recommandation de leurs dirigeants syndicaux en faveur de la grève, a indiqué le président du SFPQ. La participation au vote a été de l'ordre de 56 %.

Les chiffres dévoilés par M. Harguindeguy font voir que 37,239 fonctionnaires avaient droit de vote et que 20,690 se sont prononcés, soit 10,923 pour la grève et 9,767 contre.

La répartition du vote a été très inégale selon les régions. En Gaspésie, l'appui à la grève a été de l'ordre de 65 p.c. tandis qu'en Mauricie, les fonctionnaires n'ont appuyé ce moyen de pression que dans une proportion de 33 %.

A Québec, où on retrouve le plus grand nombre de membres du SFPQ, les syndiqués qui se sont prévalus de leur droit de vote ont appuyé le déclenchement de la grève par 58 p.c.

Réactions

Les dirigeants du Syndicat des fonctionnaires paraissaient quelque peu déçus des résultats du scrutin, hier.

M. Harguindeguy a indiqué que la date du déclenchement de la grève sera retardée vraisemblablement jusqu'à mercredi, afin de procéder à "des ajustements".

Selon le leader syndical, les faibles résultats obtenus sont attribuables au fait que près de 10,000 membres du syndicat ne sont pas affectés par les coupures de salaire décrétées par le gouvernement.

"Dans un tel cas, c'est difficile de convaincre du monde de voter pour la grève", a-t-il dit.

Le Syndicat tiendra des réunions spéciales aujourd'hui afin de procéder à une analyse plus poussée des résultats du vote.

"Il faut évaluer la situation au jour le jour, a prudemment commenté M. Harguindeguy. Mais on ne se jettera pas dans la rivière si on est sûr de se noyer".

Bref, il semble encore loin d'être assuré que les fonctionnaires entreront bel et bien en grève illégale mercredi. La teneur de la loi spéciale qui pourrait être présentée à l'Assemblée nationale mardi risque d'influencer la décision du SFPQ, a reconnu M. Harguindeguy.

Entretemps, un porte-parole du gouvernement, le négociateur Richard Drouin, est entré en communication avec M. Harguindeguy samedi.

"Il ne nous a fait aucune poroposition nouvelle", a sèchement commenté le leader syndical en parlant des contacts qu'il a eus avec M. Drouin.

Entre l'État et les fonctionnaires, selon les cadres

Il faut redéfinir le processus des négociations

QUÉBEC (PC) — On devrait confier à une Commission d'enquête ou à un comité de députés, le mandat de redéfinir le processus de négociation entre l'État et ses employés, suggère le Président de l'Association des cadres supérieurs du gouvernement du Québec, M. Jean-Yves Dupéré.

M. Dupéré croit que cette commission devrait s'attacher principalement à orienter la réforme nécessaire du système des relations de travail dans les secteurs public et parapublic.

«Exactement, explique-t-il, comme la Commission Parent avait donné le ton à la réforme de l'éducation dans les années '60 et comme la Commission Castonguay-Nepveu vers '71 avait initié la réforme du secteur social.»

De son point de vue, seul un groupe de travail de ce genre qu'on aura doté des ressources financières et humaines nécessaires, pourrait être en mesure d'analyser le problème dans son intégralité et d'amorcer le changement de mentalité indispensable à l'instauration d'une véritable concertation.

«Quand le syndicalisme s'est installé au Québec, il a suivi la voie toute tracée de la confrontation et le gouvernement s'est normalement outillé pour y faire face,» soutient M. Dupéré.

«Le gouvernement, dit-il a beau prêcher la concertation sur tous les tons, ses instances administratives sont incapables de la pratiquer n'ayant été entraînées à réagir instinctivement qu'à l'affrontement.»

Si le gouvernement décidait de se rendre à cette suggestion, le groupe ainsi formé, que ce soit une véritable commission d'enquête ou un comité spécial de l'Assemblée nationale, devrait pouvoir s'adjoindre en permanence des intervenants majeurs des négociations antérieures. Bref, on ne devrait pas lésiner sur les moyens:

«Une petite société comme le Québec, de soutenir M. Dupéré, ne peut se payer le luxe d'une crise sociale profonde à tous les deux ou trois ans. Tant qu'on ne se donnera pas la peine de réformer les choses en profondeur, on n'ira nulle part.»

L'ACSGQ regroupe plus de 80 % (près de 2,000) des cadres supérieurs employés par l'État. Ces gestionnaires viennent immédiatement derrière les sous-ministres dans la hiérarchie de l'appareil gouvernemental.

M. Dupéré prétend que l'association qu'il dirige, de par sa nature même, a fait l'expérience depuis cinq ans qu'elle existe de l'incapacité du gouvernement à traduire dans la gestion quotidienne des choses de l'État, ses objectifs de concertation.

Unique en son genre parce que ses membres sont des cadres de niveau élévé, l'ACSGQ souhaite vivement que ses relations avec le gouvernement se déroulent sous le signe de la concertation.

«En tant que cadres, nous défendons les objectifs et l'idéologie gouvernementale. C'est pour cette raison qu'on en est arrivé à vouloir se concerter avec notre employeur. Franchement je ne vois pas comment les cadres supérieurs pourraient faire autrement,» dit M. Dupéré.

Malheureusement, parce que le gouvernement n'a encore jamais fait l'expérience de la concertation dans ses relations de travail et parce que les mentalités n'y sont pas préparées, on ne peut pas dire qu'on ait progressé jusqu'ici, avoue-t-il.

«Mais nous sommes patients, parce qu'on y croit.»

Et il ajoute, nullement découragé, que les cadres ont raison d'y croire puisque le gouvernement a quand même fait la preuve, avec la formule des sommets, que la concertation était possible.

guérin l'éditeur qui édite

Petit dictionnaire de l'Aide juridique

Collection Justice nouvelle
Luc Mercier
ISBN-2-7601-0165-7
151 p. (cartonné)
7,95$

En vente dans toutes les librairies

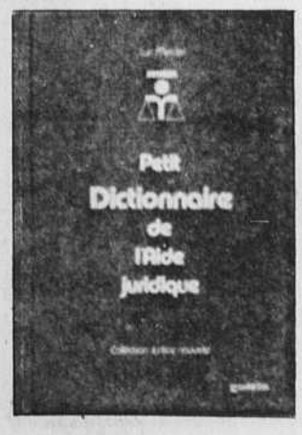

Ce document original aborde l'aide juridique par le biais de définitions faisant appel à la fois au droit, à la sémantique et à la petite histoire. Ce mode de présentation permet une vulgarisation dans un domaine relativement nouveau du droit. L'auteur contribue ainsi à informer ses lecteurs sur leurs droits et obligations et remplit un des but de cette loi d'accès à la justice pour les plus défavorisés de notre société.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

L'INSTITUT DE LA RECHERCHE HUMAINE

RENCONTRER...
Partager votre vie avec une personne qui saura donner
«UN VISAGE À VOS RÊVES»

N'EST-CE PAS LÀ UN IDÉAL QUE CHACUN DE NOUS CARESSE AU FOND DE SON COEUR?

MONTRÉAL 847 Cherrier 524-1176
QUÉBEC 580 est Grande Allée 529-3363
CHICOUTIMI 1212 boul. Talbot 696-1666

Organisme à but non lucratif
Ouvert du lun. au ven. de 10h. à 21h., sam. de 10h à 15h.

IMPORTANT

REER EXPRESS

Préparez votre avenir et réduisez vos impôts,
avec un REÉR de la Banque Nationale. – STOP
Plusieurs options de placement: taux fixe, taux variable, option-boni. – STOP
Possibilité de contribution par paiement unique ou versements successifs,
chèques pré-autorisés et prêt épargne. – STOP
Renseignez-vous sans tarder à notre plus proche succursale. – STOP
Votre avenir, nous, on s'en occupe.

11¼%*

Rendement offert sur le REÉR à taux fixe, non-rachetable, terme de 3 ans.

*Taux sujet à changement sans préavis

BANQUE NATIONALE
Nous, on s'en occupe.

le collégial privé: une tradition de qualité

MONTRÉAL
Collège ANDRÉ-GRASSET
Tél. : (514) 381-4293
Collège FRANÇAIS
Tél. : (514) 272-0754
Collège JEAN-DE-BRÉBEUF
Tél. : (514) 342-1320
Collège MARGUERITE-BOURGEOYS
Tél. : (514) 487-2420
MARIANOPOLIS
Tél. : (514) 931-8792
Collège MARIE-VICTORIN
Tél. : (514) 325-0150
Collège de secrétariat NOTRE-DAME
NOTRE DAME SECRETARIAL COLLEGE
Tél. : (514) 935-2531
Collège O'SULLIVAN
Tél. : (514) 866-4622
Collège SAINT-JEAN-VIANNEY
Tél. : (514) 648-3821
Collège STANISLAS
Tél. : (514) 273-9521
Institut TECCART
Tél. : (514) 526-2501
École de musique VINCENT-D'INDY
Tél. : (514) 735-5261

L'ASSOMPTION
Collège de L'ASSOMPTION
Tél. : (514) 589-5621

QUÉBEC
Collège BART
Tél. : (418) 522-3906
Collège MÉRICI
Tél. : (418) 683-1591
PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC
Tél. : (418) 692-3981

LÉVIS
Collège de LÉVIS
Tél. : (418) 837-4544

CAP-ROUGE (QUÉBEC)
Campus NOTRE-DAME-DE-FOY
Tél. : (418) 872-8041
Séminaire SAINT-AUGUSTIN
Tél. : (418) 872-0954

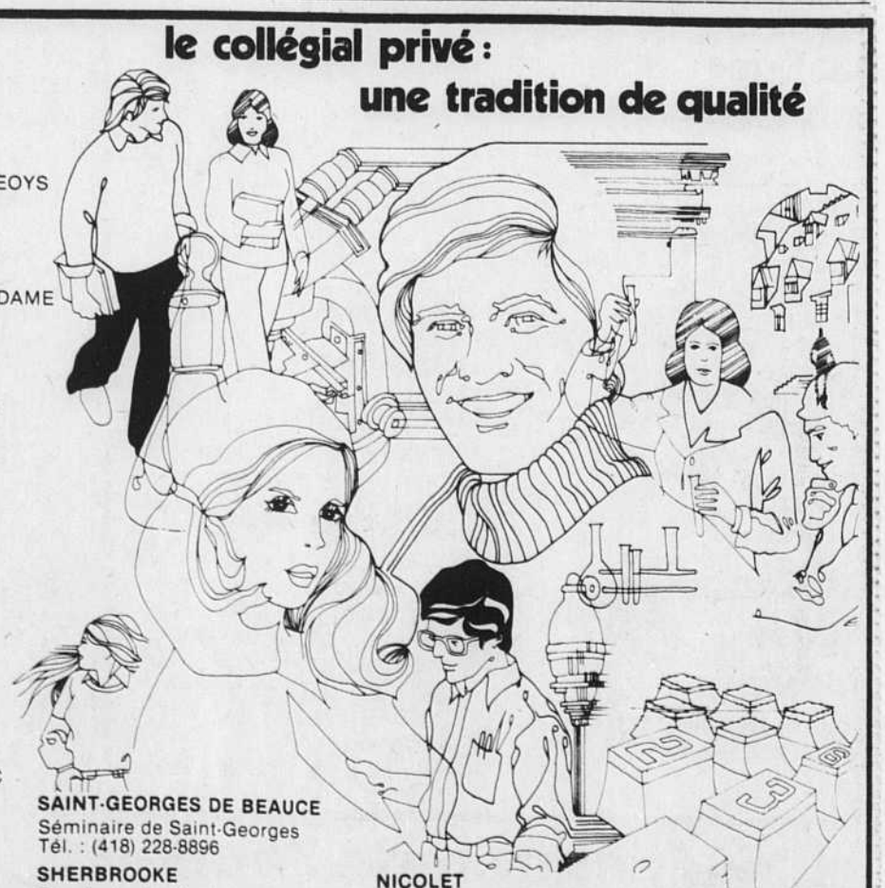

SAINT-GEORGES DE BEAUCE
Séminaire de Saint-Georges
Tél. : (418) 228-8896

SHERBROOKE
Séminaire de Sherbrooke
Tél. : (819) 563-2050

TROIS-RIVIÈRES
Collège LAFLÈCHE
Tél. : (819) 375-7346

NICOLET
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MUSIQUE
Tél. : (819) 293-2011

DRUMMONDVILLE
Collège d'affaires ELLIS
Tél. : (819) 477-3113

ASSOCIATION DES COLLÈGES DU QUÉBEC
1940, boul. Henri-Bourassa est, Montréal H2B 1S2 · (514) 381-8891

en bref...

■ Téléphérique à la mer

Huit personnes, dont plusieurs ressortissants étrangers, ont été tués samedi dans la chute en mer de deux cabines téléphériques, entre Singapour et l'île voisine de Sentosa. La police et les pompiers ont poursuivis hier leurs efforts pour secourir 18 autres passagers bloqués entre ciel et terre dans cinq autres cabines. Personne n'a survecu à l'accident.

■ Québec-Dimanche ferme

L'hebdomadaire Québec-Dimanche a fermé ses portes àa la veille de la publication de son huitième numéro, samedi, en raison de difficultés financières insurmontables. Le journal perdait $80,000 par semaine. Québec-Dimanche tirait à 40,000 exemplaires mais n'en a jamais vendu plus de 10,000. D'un format tabloid, il était apparu dans les kiosques le 12 décembre dernier et employait 40 personnes en permanence et 20 pigistes.

■ La Presse poursuivie

Le député de Chicoutimi aux Communes, M. Marcel Dionne, vient d'intenter une poursuite en dommages et intérêts de $1 million contre le quotidien La Presse et son journaliste, M. Marcel Girard. Ce dernier a écrit le 11 décembre dernier que "le député Dionne aurait mené à la ruine le concurrent de son frère". Le même article précisait que le député se serait placé en conflit d'intérêt en concourrant au déclenchement de poursuites contre le concurrent de son frère.

■ Pessimisme économique

Un récent sondage Gallup révèle que 72 % des Canadiens ne croient pas que leursituation financière s'améliorera en 1983. De plus, 61 pour cent estime que l'économie canadienne stagnera ou régressera au cours de l'année. Près du quart des répondants ont affirmé que leur situation financière s'améliorera; 48 % ne prévoient aucun changement et 24 % craignent une détérioration de leur situation.

■ Cobayes humains

Soixante-deux Bénédictines du Coeur Immaculé de Marie, près de Paris, servent depuis trois ans de cobayes à un groupe de chercheurs qui étudient les effets des différentes graisses alimentaires sur l'être humain. Les scientifiques cherchaient une population stable, qui suivrait un régime strict sur une longue période. Les membres de cet ordre monastique, qui se voue au service divin, ont estimé de leur devoir de se prêter à une telle expérience pour apporter une contribution tangible à la société.

■ EPA met encore à pied

GANDER, Terre-Neuve (PC) — La compagnie Eastern Provincial Airways, de Terre-Neuve, vient d'annoncer 52 nouvelles mises à pied, en raison des conflits de travail qui y sévissent.Ces mises à pied toucheront 20 agents de bord, la plupart de Halifax, six préposés aux embarquements à Montréal et 26 préposés à la clientèle, répartis à travers le réseau.Eastern Provincial ne fonctionne plus qu'au tiers de sa capacité, à cause des conflits qui l'opposent à ses 96 pilotes, en grève depuis jeudi, et à ses techniciens au sol, en lockout depuis le 7 janvier.La compagnie a déjà fait savoir qu'elle a annulé ses vols réguliers entre Montréal et Halifax depuis hier matin.

■ Le pouvoir des arborigènes

OTTAWA (PC) — Un seul véritable thème central sera traité à la conférence fédérale-provinciale sur les droits aborigènes, les 15 et 16 mars: le pouvoir. Il s'agira en fait, selon les termes de la nouvelle constitution, de restituer et reconnaître certains droits au peuple autochtone.Près de 1.4 million d'Amérindiens, Inuits et Métis se verront accorder quelques droits, tel que mentionné explicitement dans la nouvelle Loi du Canada: les traités et droits ancestraux généralement reconnus au peuple aborigène se voient par la présente confirmés et officialisés.Après de maintes tergiversations, le Québec, qui avait boycotté de précédentes rencontres constitutionnelles, a accepté d'envoyer un représentant à cette première conférence ministérielle sur les droits aborigènes.

L'ultime revers de Joe Clark à Winnipeg

Son candidat à la présidence est battu

par Paule des Rivières

WINNIPEG — Moins de 24 heures après l'avoir répudié, les délégués au congrès du Parti conservateur ont asené un autre coup à leur chef, M. Joe Clark, en défaisant son candidat à la présidence du parti.

En effet, pour remplacer M. Peter Blaikie, les délégués ont préféré M. Peter Elzinga, un fermier albertain de 38 ans, député à la Chambre des Communes, au trésorier sortant de l'exécutif, M. Peter Vuicic. Ce dernier avait l'appui de M. Clark.

Le président du Parti aura beaucoup à dire sur la date du congrès à la chefferie du parti annoncé vendredi soir par M. Clark, qui a jugé qu'il ne pouvait continuer de diriger ses troupes avec l'appui de seulement 66.9% des délégués. Mais on ne saura rien avant deux semaines lorsque l'exécutif du parti se réunira.

La date est attendue avec impatience par les autres partis politiques qui sont forcés de réévaluer leur stratégie à la lumière de cet événement prochain. Pour les Libéraux, il s'agit d'une nouvelle incertitude, puisqu'ils ne sont plus certains de celui qui les opposera lors de la prochaine élection fédérale, dans 18 mois ou dans deux ans.

Chez les conservateurs, les supporteurs de M. Clark (ce dernier a fait part de son intention d'être de la course à la chefferie encore une fois) pensent que le plus tôt sera le mieux. Ils font valoir non seulement qu'un congrès au printemps laisserait du temps à la préparation de la campagne électorale mais aussi prendrait de court ses adversaires moins organisés.

Le sénateur Lowell Murray, qui était l'organisateur de M. Clark lors de la campagne électorale de 1979, pense même que la fin d'avril ne serait pas trop tôt.

À l'exécutif du Parti, même s'il n'est pas le plus chaud partisan de M. Clark, le nouveau président a indiqué qu'il favorisait un congrès assez rapproché, pour ne pas prolonger l'incertitude actuelle.

Les délégués anti-Clark pour leur part espèrent que le congrès n'aura pas lieu avant l'automne, question de leur permettre de trouver le chef dont ils rêvent et de le convaincre de faire la lutte. Question aussi de leur permettre d'amasser des fonds car ce sont des sommes assez exhorbitantes qui sont englouties dans une course à la chefferie.

Le Parti conservateur estime que le congrès lui coûtera entre $3 et $4 millions. Il s'agit d'une saignée importante, après le $1.5 million déboursé pour le congrès qui a pris fin hier à Winnipeg (dont $250,000 pour le spectacle de clôture «Las Vegas»).

C'est évidemment la première fois qu'un chef politique annonce sa candidature à un poste pour lequel il vient d'être disqualifié. Mais M. Clark a bien indiqué vendredi soir qu'il serait de la course, même si déjà, dans les coulisses du congrès, on murmurait qu'il était invité à reconsidérer sa décision, pour laisser le champ à d'autres candidats qui ne voudraient pas le heurter de front.

Quant aux 2,300 délégués qui se sont rendus à Winnipeg pour le congrès, ils étaient, au lendemain du vote et de l'annonce d'un congrès à la chefferie, plus surpris que moroses. Le personnel politique de M. Clark est cependant inquiet car en démissionnant le chef perdra certaines conditions de travail.

Ils ont également modifié la constitution de leur Parti, de manière à éviter que leurs futurs chefs subissent le calvaire imposé la veille encore à Joe Clark, soit un vote de confiance tous les deux ans, à chaque congrès général.

Jusqu'à samedi, la constitution du parti prévoyait qu'à chaque assemblée générale, les délégués se prononçaient sur la question «Souhaitez-vous la tenue d'un congrès au leadership», et qu'une majorité simple suffisait à provoquer la tenue d'un tel congrès. (Même si M. Clark a eu plus de 50% des voix, son score de 66.9% lui a semblé trop tristement ressemblant à celui obtenu en 1981 à Toronto, qui était de 66.4%).

Cette règle, qui a causé de profondes secousses depuis son adoption en 1974, ne se retrouve pas dans les autres partis fédéraux qui font confiance plus longtemps à leur chef. La paternité en revient à M. Robert Stanfield, qui voulait se débarrasser de M. John Diefenbaker.

Désormais, les Conservateurs se prononceront sur leur chef seulement après une élection générale, et seulement si leur parti a perdu la campagne.

M. Clark devient donc la dernière victime du «monstre» mis sur pied en 1974, selon l'expression même de ceux qui l'ont conçu.

Au Québec, le seul député conservateur à la Chambre des Communes, M. Roch Lasalle, a exprimé sa déception devant la tenue d'un congrès au leadership, au moment même où le Parti conservateur était en avance, d'après les sondages, parce que «les libéraux vont pouvoir dormir tranquille durant une année».

Le député de Joliette, qui a appuyé M. Clark durant le congrès, a dit craindre un arrêt de la poussée conservatrice qu'il observe au Québec. Il ne croit surtout pas que M. Brian Mulroney, président de Iron Ore et dont les aspirations à la chefferie sont connues, aiderait la cause du parti. Il est résolument opposé à M. Mulroney, même si c'était le seul candidat du Québec.

La délégation du Québec au congrès de Winnipeg était divisée en deux clans, le camp pro-Clark et le camp anti-Clark, généralement pro-Mulroney. Samedi matin néanmoins, on assurait que la paix avait été conclue, scellée par une entente qui a résulté en l'élection de M. Elzinga à la présidence du Parti.

En effet, les délégués québécois anti-Clark ont retiré leur candidat à la vice-présidence de l'exécutif national francophone laissant le champ libre à l'élection par acclamation de M. Jean Riou.

Cela évitait par ailleurs aux supporteurs de M. Mulroney de devoir s'exprimer et donc de faire connaître leur nombre exact.

En échange du retrait de M. Jacques Blanchard, les délégués pro-Clark ont appuyé M. Elzinga à l'exécutif du Parti.

Par ailleurs, même s3il n'y retrouve pas son candidat à la présidence, M. Clark a l'appui de plusieurs vice-présidents régionaux à l'exécutif national du Parti. On dit qu'il peut s'entendre avec presque tous, à l'exception du représentant ontarien.

L'avenir dira si les forces conservatrices du Québec ont vraiment fait la paix, lorsque les élections de délégués au congrès à la chefferie se tiendront dans quelque temps. Celles qui précédèrent le congrès qui vient de prendre fin à Winnipeg ont été particulièrement houleuses dans certains comtés, notamment Dollard-des-Ormeaux et Champlain.

Le congrès à la chefferie pourrait se tenir à Ottawa, si le nouveau Centre des congrès était prêt à temps, à Toronto, malgré que le congrès de 1981 s'y est tenu, à Montréal, même si certains trouveraient difficile pour l'image du Parti au Québec de réunir 12,000 délégués ne parlant quasiment pas français, ou encore à Winnipeg, centre géographique du pays, même si elle vient de recevoir le congrès.

Les organisateurs du Parti ont déjà commencé de loger des appels en vue de l'événement et, au delà des préoccupations stratégiques, ce pourraient bien être des questions d'ordre pratique et d'espace qui détermineront la date du congrès à la chefferie.

À Winnipeg, le congrès a eu des retombées frôlant les $5 millions.

Le président égyptien Hosni Moubarak a visité les chutes Niagara, hier, en compagnie de son épouse Suzan et le ministre des Parcs, M. James Allan. Premier chef d'État égyptien à visiter le Canada, M. Moubarak rencontre le premier ministre Trudeau aujourd'hui. Il sera surtout question des échanges économiques entre les deux pays et d'un programme de développement de l'agriculture en Égypte auquel le Canada participerait. (Photolaser AP)

Selon la réaction des adversaires du PC

L'unité a cédé à la confusion

Le leader du Nouveau parti démocratique (NPD) aux Communes, M. Ed Broadbent, est d'avis que la course à la chefferie du Parti conservateur ne fait qu'ajouter à la confusion qui entoure cette formation.

Réagissant à l'annonce de la démission imminente du chef du PC, M. Joe Clark, M. Broadbent pense qu'en ces temps économiques troublés, les Conservateurs auraient mieux à faire. «Celui qui a suivi le congrès des Conservateurs, déplore M. Broadbent, ne sait toujours pas ce qu'ils pensent, quelles sont leurs intentions et leurs politiques». Cela dessert les Canadiens à son avis. Pour leur part, plusieurs ministres et députés libéraux se sont publiquement étonnés de l'inaptitude de leurs adversaires à faire l'unité de leur parti, au moment où les sondages révèlent qu'ils devancent les Libéraux pour la première fois depuis longtemps.

Le Solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan, a déclaré que les résultats du vote qui n'a donné qu'un appui de 66.9% à M. Clark, étaient «bons» pour son Parti mais a ajouté: «il est regrettable que le Parti conservateur ne puisse s'unir à un moment où justement les gens sont prêts à considérer des alternatives».

Le ministre de l'Environnement, M. John Roberts a exprimé de la sympathie à l'endroit de M. Clark et le président du Trésor, M. Herb Gray, voit dans les événements du congrès une démonstration de l'incapacité des Conservateurs à présenter des solutions de rechange.

Plusieurs ont exprimé leur sympathie à l'endroit du chef conservateur et souligné son courage.

Chez les Conservateurs, M. John Morrison, président du comité qui tente depuis de nombreux mois de défaire M. Clark, a félicité ce dernier pour avoir eu le courage de lancer une course à la chefferie.

Le sénateur Arthur Tremblay pense pour sa part qu'un congrès à la chefferie confirmera M. Clark dans ses fonctions, qui ne sera plus devant des ombres mais devant de vrais adversaires. M. Brian Mulroney, a déclaré le sénateur conservateur à l'issue du vote de vendredi soir, était une ombre: «qu'il devienne transparent».

Lorsqu'il remettra sa démission officiellement à l'exécutif du parti, M. Clark perdra une bonne partie des privilèges attachée à la fonction de leader de l'Opposition.

À ce titre, il reçoit $105,600 par année. Il n'est pas impossible par ailleurs qu'il doive renoncer à sa suite de bureaux, y laissant quelques douzaines de recherchistes et d'assistants. Il pourrait ne plus bénéficier de l'oeil protecteur de la GRC, et, en principe, pourrait être explusé de la demeure mise à sa disposition par le gouvernement.

Le Reér Dépôts garantis: capital et intérêts garantis, variété de termes.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Aimeriez-vous diminuer vos impôts en plaçant de l'argent dans un Reér? Pensez à un Reér Dépôts garantis de la Fiducie du Québec.

C'est un placement de toute sécurité puisque le capital et le taux d'intérêt sont garantis pour la durée du dépôt, sans aucuns frais.

12½ *5 ans*
Intérêts versés annuellement
Dépôt minimum 500 $

Renseignez-vous auprès de nos conseillers. Et rappelez-vous que nous pouvons vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Taux sujets à changement
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

desjardins

Offrez-vous une visite enrichi$$ante!

Apprenez comment...

JUSQU'À MARDI

- SAUVER DE L'IMPÔT
- INVESTIR À LA BOURSE
- ACHETER UNE MAISON
- OBTENIR LE MEILLEUR TAUX D'INTÉRÊT

SALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS

PRÉSENTÉ PAR L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

- 100 EXPOSANTS
- LE PARQUET DE LA BOURSE
- LE VILLAGE ELECTRONIQUE
- LES CONSEILS GRATUITS DES COMPTABLES AGREES, NOTAIRES ET AVOCATS
- LE MONDE DES AFFAIRES
- 200 CONFERENCES... ETC.

PLACE BONAVENTURE
du vendredi 28 janvier au mardi 1er février

2$ DE RABAIS

Heures d'ouvertures: vendredi, samedi, dimanche: de midi à 22h. lundi, mardi de 10h. à 22h.

CENTRE D'AFFAIRES

- ☐ Vous cherchez un pied-à-terre central, pratique.
- ☐ Avec installations complètes pour réunions et congrès.
- ☐ Personnel attentif et prévenant.
- ☐ Choix de six bars et restaurants.

Pour accueillir vos invités de l'extérieur

- ☐ Vous exigez un hôtel de grande classe.
- ☐ Avec piscine intérieure et gymnase.
- ☐ Aux tarifs les plus avantageux.
- ☐ Service à l'étage 24 heures par jour.
- ☐ Chambre impeccable, moderne et confortable...
- ☐ ou appartement au Sommet de la tour.

Demandez... et vous recevrez, au centre d'affaires par excellence de Montréal.

Est du Canada **800-268-9393**
Ouest du Canada et T.-N. **800-268-9330**

Le Centre Sheraton Montréal
HÔTELS ET AUBERGES SHERATON INTERNATIONAUX
1201, BOULEVARD DORCHESTER OUEST, MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 2L7
514-878-2000

le monde

■ Afghanistan: médecin capturé

PARIS (Reuter)- Une organisation française, l'Aide médicale internationale pensait hier que le médecin français arrêté par les autorités en Afghanistan pourrait être un de ses volontaires, le Dr Philippe Augoyard. De source proche des rebelles au Pakistan, on déclarait samedi que le disparu, identifié par la radio d'Etat afghane sous le nom de Jean Doray (transcription phonétique), était l'un des trois médecins français travaillant parmi la population civile avec le mouvement de résistance Harkat Inquilab Islami. «D'après les informations dont nous disposons, précise l'Aide médicale internationale, de fortes présomptions laissent penser que le Français arrêté par les troupes soviéto-afghanes puisse être» Philippe Augoyard, qui «effectue en ce moment une mission médicale humanitaire bénévole dans la province du Loggar en Afghanistan». C'est semble-t-il la première fois qu'un médecin occidental travaillant en Afghanistan avec la résistance est fait prisonnier par les forces de sécurité.

■ La troupe réquisitionnée?

LONDRES (Reuter)- Devant le durcissement de la grève des employés des services des eaux, le gouvernement de Mme Margaret Thatcher a fait savoir hier qu'il pourrait faire appel à la troupe en cas de grave détérioration de la situation. Le ministre de l'Environnement, M. Tom King, a déclaré à la télévision qu'il sera fait appel à l'armée en dernier recours, ajoutant espérer qu'une telle mesure ne sera pas nécessaire. Les 29.000 employés des eaux ont cessé le travail depuis une semaine à l'appel de leurs syndicats pour obtenir des augmentations de salaire. Ils ont menacé de cesser d'assurer les urgences, y compris l'approvisionnement des hôpitaux, au cas où le gouvernement réquisitionnerait les 15.000 militaires déjà mis en état de pré-alerte. La mise en garde du ministre intervient alors que 17.000 foyers sont privés de toute alimentation en eau à la suite de ruptures de conduites. Près de six millions de Britanniques ont par ailleurs reçu pour conseil de faire bouillir leur eau avant consommation.

■ Espagne: accord salarial

MADRID (Reuter)- Les employeurs et les syndicats espagnols se sont entendus hier sur des augmentations de salaires allant de 9,5 à 12,5 pour cent en 1983 en ce qui concerne près de 6,5 millions de travailleurs, indique un communiqué commun. Les fédérations d'employeurs et les deux principaux syndicats communiste et socialiste se sont aussi prononcés pour la semaine de quarante heures et pour une révision automatique de l'accord en septembre prochain si l'indice du coût de la vie s'est entre-temps accru de plus de 9%. Les entretiens annuels entre les deux parties achoppaient encore la semaine dernière sur le projet de semaine de quarante heures récemment annoncé par le gouvernement socialiste. Les groupes d'employeurs faisaient valoir que l'initiative coûterait à l'économie environ 180 milliards de pesetas (1,4 milliard de dollars). L'accord salarial intervenu hier est très proche de la marge de 10 à 13 % qu'exigeaient les syndicats (alors que les employeurs proposaient de 6 à 10%). Les entreprises ayant subi des pertes durant l'une ou l'autre des deux dernières années, ou pouvant prouver qu'elles auront des difficultés en 1983, ne sont pas liées par l'accord, indique le communiqué.

■ Mme Gandhi remanie

NEW DELHI (Reuter)- Mme Indira Gandhi, premier ministre indien, a remanié samedi son cabinet dans le but apparent de rajeunir le gouvernement après les défaites enregistrées par son parti, le Congrès Indira, dans trois élections régionales. Six ministres parmi lesquels celui de l'Hydraulique, M. Kedar Pandey, quittent le gouvernement à la suite du troisième remaniement intervenu depuis le retour au pouvoir, en 1980, de Mme Gandhi. Le premier ministre a procédé à trois nominations, notamment celle de M. Buta Singh, ancien ministre d'Etat et organisateur des récents Jeux asiatiques de New Delhi en novembre, qui devient ministre des Affaires parlementaires, des Sports, des Travaux publics et de l'Habitat. M. K. Vijay Bhaskar Reddy, ancien ministre en chef de l'Andhra Pradesh - où le Congrès (I) vient de perdre les élections - entre au gouvernement comme ministre sans portefeuille. Mme Gandhi a également nommé ministre du Commerce M. Viswanath Pratap Singh, ministre en chef de l'Uttar Pradesh jusqu'à sa démission l'an dernier.

■ Salvador: gain de l'armée

SAN SALVADOR (Reuter)- Les forces gouvernementales ont enregistré plusieurs succès militaires la semaine dernière contre les guérilleros, reprenant la ville de Joateca, dans la province de Morazan, a annoncé hier un porte-parole militaire. Il a précisé que les rebelles avaient subi des pertes importantes. La chute de Joateca fait suite à la capture ces derniers jours de Meanguera et Jocoaitique, deux villes stratégiques situées sur la seule route goudronnée de Morazan qui mène au Honduras. Selon le porte-parole, quelque 6.000 soldats d'élite poursuivent leur conquête des positions des guérilleros avec l'intention de reprendre toutes les villes encore aux mains des rebelles dans les prochains jours.

Jean-Paul II visitera la Pologne le 18 juin

VARSOVIE(Reuter) — L'épiscopat catholique polonais a appelé hier les autorités communistes à décréter l'amnistie afin de créeer les conditions favorables àa la visite prochaine du pape Jean- Paul II dans son pays natal.

«Nous espérons que les autorités civiles, pour créer les conditions nécessaires à la visite du Saint Père, décréteront une aministie», indique une lettre épiscopale lue dans toutes les églises catholiques du pays.

La lettre précise que le souverain pontife arrivera en Pologne le 18 juin et fait état du lancement «dans la ferveur» des préparatifs de la visite.

L'Eglise prend très fermement position en faveur de l'amnistie des personnes condamnées au titre de la loi martiale mais il n'est pas sûr qu'elle considère la satisfaction de cette demande comme un préalable, estime-t-on dans les milieux diplomatiques.

Les spéculations dans des journaux étrangers selon lesquels la visite pontificale, déjà ajournée l'an dernier, pourrait être annulée, ont été démenties de source autorisée à Varsovie.

Le gouvernement polonais chiffre à 1,500 le nombre des personnes détenues, en attente de jugement ou déjà condamnées pour violation de la loi martiale. De source proche du syndicat Solidarité interdit, on évalue leur nombre à plusieurs milliers.

De source proche de l'épiscopat, on indique que le pape ne se rendra pas à Gdansk où vit M. Lech Walesa, leader de Solidarité, et oÙ est né durant l'été 1980 le syndicat autogéré.

On précise qu'après discussions avec le gouvernement, il a été convenu que le souverain pontife visiterait Varsovie, Lodz, Cracovie, Czestochowa et, peut-être, Lublin.

A Czestochowa, Jean-Paul II participera aux cérémonies marquant le 6e centenaire de l'arrivée au monastère de Jasna Gora de licône de la Vierge noire, sacrée reine protectrice de la nation polonaise.

La visite du souverain pontife devrait durer environ une semaine, ajoutait-on.

Par ailleurs,dans une interview devant paraître dans le prochain numéro de l'hebdomadaire *L'Illustré*,de Lausanne, M. Lech Walesa estime que la victoire de Solidarité est inéluctable et que les effets désastreux de la loi martiale sur le plan économique et social constituent déjà une «victoire politique» pour le mouvement ouvrier.

«Je suis intimement convaincu que notre victoire est inéluctable, déclare le leader ouvrier dans cette interview, accordée jeudi et dont l'AFP a pu se procurer une copie dactylographiée. Ce qui se passe actuellement en Pologne, poursuit-il, est déjà pour nous une victoire politique. Regardez de près les effets de la loi martiale: la situation de l'économie a empiré, l'hostilité de la population à l'égard du gouvernement est de plus en plus grande».

Selon l'ancien président de Solidarité, il s'agit à présent de «faire le bilan de tout cela, d'essayer de chiffrer le coût de cette opération (la loi martiale) inutile, ce qui va mener beaucoup de gens à réfléchir». L'objectif, souligne M. Walesa, est de «rebâtir» le pluralisme syndical, qui est selon lui «la seule solution logique», et que le gouvernement, à terme, sera «contraint d'accepter».

Pour mener ce combat, le leader ouvrier précise qu'il entend oeuvrer personnellement «en toute légalité». Il ne désavoue pas pour autant la direction clandestine de Solidarité (TKK), qui, dans sa dernière déclaration-programme du 22 janvier, a estimé que la société devait se préparer à une grève générale pour contraindre le pouvoir à compromis.

Sabra: des sénateurs avisés des massacres le 16 au soir?

NEW YORK(Reuter) - Deux sénateurs américains ont mis en doute samedi soir les révélations du journal londonien *Sunday Times* selon lesquelles des membres de la commission des Affaires étrangères du Sénat américain auraient été mis au courant des massacres dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila, à Beyrouth, plusieurs heures avant qu'ils ne prennent fin.

Le sénateur démocrate Paul Tsongas, membre de la commission, a mis au défit l'hebdomadaire britannique de donner les noms de ceux qui auraient été au courant des massacres mais auraient omis d'en avertir le gouvernement israélien.

«Il est passablement inconcevable à mon sens qu'un membre de la commission ait pu avoir ce genre d'information», a-t-il dit dans une interview à la radio.

Le département d'Etat s'est pour sa part refusé à tout commentaire sur les informations selon lesquelles les services de renseignements américains étaient au courant des massacres quelques heures seulement après que les forces israéliennes eurent autorisé leurs alliés phalangistes à pénétrer dans les deux camps.

Selon le *Sunday Times*, des responsables américains savaient dès le 16 septembre au soir que des massacres étaient en cours. Ces renseignements ont été communiqués à des membres de la commission sénatoriale à Washington le lendemain à 09h30 locales.

M. Tsongas a assuré qu'il n'avait pas reçu ces informations «et je suis certain que si d'autres avaient été au courant, cela se serait su», a-t-il dit.

«Si au moins ceux qui ont écrit cet article avaient donné des noms, nous saurions de quoi nous parlons», a-t-il ajouté.

Le sénateur républicain Larry Pressler, membre de la commission du Sénat, a exprimé les mêmes réserves que son collègue.

«Nous devons tenter de trouver la vérité...mais toute cette histoire me semble sujette à caution en l'état actuel des choses», a-t-il dit.

Selon les dépositions faites devant la commission officielle israélienne d'enquête, le ministre israélien de la Défense, le général Ariel Sharon, a pris connaissance pour la première fois des massacres le 17 septembre à 21h00 locales (15h00 de Washington).

Le *Sunday Times*, qui a fait son enquête à Washington et à Jérusalem, écrit que «bien que Washington avait eu vent des massacres le premier, ni les services de renseignements, ni les sénateurs américains n'ont transmis ces informations au gouvernement israélien».

Selon un collaborateur de la commission, les parlementaires n'ont même pas soulevé la question devant M. Eagleburger.

D'après le *Sunday Times*, les Etats-Unis ont prévenu pour la première fois leur allié israélien dans la soirée du 17 septembre par un coup de téléphone du chargé d'affaires américain à Tel Aviv à un responsable du ministère israélien des Affaires étrangères.

Le journal ajoute: «L'une des raisons du silence des services de renseignements américains serait que les sources dont provenaient leurs informations étaient tellement «délicates» qu'il leur était impossible de les citer».

Par ailleurs, le rapport de la commission israélienne d'enquête sur les massacres de Sabra et Chatila sera rendu public à la mi-février, a annoncé la radio israélienne citant des sources proches de la commission.

Le rapport sera contenu dans un volume de 180 pages et rendu entièrement public, sauf pour les passages ayant trait aux rôles des services secrets israéliens, a-t-on indiqué de même source.

Le premier ministre recevra le rapport une heure seulement avant les médias et nul ne pourra en empêcher la publication.

La classe politique israélienne s'attend généralement à ce que M.Begin provoque des élections si le rapport de la commission devait retenir sa responsabilité ou celle de ses ministres dans les massacres de Sabra et Chatila.

Shultz veut assainir le différend avec Pékin

TOKYO (Reuter) — Le secrétaire d'État américain George Shultz, qui a entamé hier un voyage dans trois pays asiatiques, a exprimé son désir d'assainir les relations sino-américaines.

M. Shultz a déclaré aux journalistes se trouvant à bord de l'avion l'emmenant à Tokyo, première étape de son voyage, qu'il esperait que le problème de Taiwan servirait de «toile de fond» aux relations avec Pékin.

La Chine et les États-Unis ont signé en août 1982 un communiqué dans lequel Washington s'engageait à réduire progressivement ses ventes d'armes à Taiwan, en échange d'une garantie de la part de Pékin de mener une politique orientée vers une solution pacifique de la dispute concernant l'île de Formose.

Par ailleurs, M. Shultz a indiqué hier que les divergences entre la Chine et les États- Unis sur les exportations de textiles ne constituaient pas, comme le Taiwan, une question de principe, bien qu'elles représentent un sujet délicat.

Selon des responsables américains, M. Shultz ne négociera pas le problème des textiles.

Le secrétaire d'État américain a également précisé que le premier ministre chinois Zhao Zhiyang avait été invité à Washington, ajoutant qu'il espérait que celui-ci répondrait à l'invitation.

Huit journalistes tués au Pérou

LIMA (Reuter) — Des paysans ont, semble-t-il, tué un groupe de journalistes péruviens les prenant pour des guérilleros, dans l'Ayacucho, province placée sous contrôle militaire, a déclaré hier le président Fernando Belaunde Terry, chef de l'Etat péruvien.

Au cours de son habituelle conférence de presse dominicale, il a précisé que la police avait découvert les cadavres de deux des huit journalistes disparus depuis le début de la semaine alors qu'ils cherchaient à enquêter sur les activités du mouvement maoiste Sendero Luminoso («Sentier lumineux»).

Le président a ajouté que selon le général Roberto Noel, chef de la zone militaire, des paysans du village de Uchuraccay près duquel les cadavres ont été découverts, ont refusé de dire où étaient les restes des six autres journalistes.

Les informations du général Noel ne recoupent pas entièrement celles diffusées un peu plus tôt par la police et selon laquelle les corps de six paysans se trouvaient auprès de ceux des journalistes. la police avait ajouté que tous les cadavres étaient criblés de balles, avant d'imputer le crime à Sendro Luminoso.

M. Mario Castro Arenas, secrétaire général du syndicat des journalistes péruviens, s'est rendu hier dans l'Ayaccucho et a déclaré que les corps du journaliste Jorge Luis Emdivbil du quotidien *El Observador* et du photographe Pedro Sancheez Gavidia de *El Diario* portaient des traces comme s'ils avaient été battus à coups de pierres et de bâton.

Ce sont les armes utilisées des paysans lors de récentes attaques contre des personnes soupÇonnées d'appartenir à Sendero Luminoso.

M. Castro a fait le voyage de 575 km en compagnie d'environ 120 personnes dont plusieurs rédacteurs en chef, des députés, des journalistes étrangers et un représentant de l'Eglise catholique.

Nigéria: l'exode s'accélère

SENE, Nigeria (Reuter) — A quelques heures de l'expiration de l'ultimatum nigérian, l'exode des ressortissants d'Afrique de l'Ouest jugés indésirables au Nigeria s'est considerablement accéléré.

Plus de 400,000 immigrés «en situation irrégulière», pour la plupart originaires du Ghana, ont d'ores et déjà transité par le poste de Seme, à la frontière nigéro-béninoise.

Ces déplacements ont connu une nette accélération avec la décision, samedi, des autorités ghanéennes d'ouvrir le poste-frontière d'Aflao, à la périphérie de Lome (Togo). Les frontières terrestres du Ghana étaient fermées depuis septembre dans le cadre de la lutte contre la contrebande, fléau de l'économie ghanéenne.

Apres-midi, la double file de véhicules - camions, autocars et «'taxis-brousse» - s'étendant pare-choc contre pare-choc sur deux kilomètres à Seme a disparu, les autorités béninoises ayant autorisé les refugiés ghanéens à transiter par leur pays.

La décision des autorités d'Accra a également provoqué un départ massif vers la frontière terrestre du Bénin des Ghanéens entassés au port de Lagos, où des dizaines de milliers d'entre eux attendaient en vain depuis plusieurs jours d'être rapatriés par voie maritime.

Les abords du port de la métropole nigériane résonnaient des cris des Ghanéens marchandant leur passage vers Seme à bord de camions semi-remorque.

La plupart d'entre eux étaient visiblement anxieux de quitter le territoire nigérian avant hier, date à laquelle expire l'ultimatum pour les travailleurs étrangers non qualifiés - ce qui représente la quasi-totalité des Ghanéens.

Les camions, chargés d'une cinquantaine de personnes chacun accompagnés de leurs maigres bagages de fortune allant de l'indispensable bassine en émail au poste de télévision et au matelas, quittaient la zone du port à intervalle régulier pour Seme.

A chaque départ de camion, les passagers entonnaient des chants exprimant leur joie de quitter enfin la zone portuaire où certains ont dormi à la belle étoile pendant une semaine. mais il est probable que beaucoup resteront dans l'attente - toujours incertaine - des navires promis par Accra.

Certains affirmaient ne pas posseder les 40 nairas (soit 60 dollars) necessaires pour payer les transporteurs routiers.

A Lome, les opérations de rapatriement ont repris tôt dimanche matin et les convois de centaines de véhicules continuent de sillonner les artères de la capitale togolaise en direction d'Aflao.

Selon les responsables de la sécurité togolaise à la frontière, pour la seule journée de samedi plus de 2.000 camions géants appelés «titan» capable de prendre à son bord environ 200 personnes par camion, sont venus déverser à la frontière d'Aflao plusieurs dizaines de milliers de rapatriés ghanéens.

Depuis les premières heures de dimanche et jusqu'à midi, 500 de ces camions sans compter les mini-bus ou les voitures particulières ont déjà été enregistrés à ce poste frontière.

Selon des estimations faites par les mêmes responsables de la sécurité, jusqu'à hier midi, environ 200,000 personnes ont franchi la frontière d'Aflao.

Les réfugiés semblent ne pas disposer de vivres leur permettant de subsister jusqu'à leur rapatriement au Ghana.

Pendant ce temps, à Hillacondji, poste frontière entre le Bénin et le Togo, la bousculade continue. dès qu'à été connue l'information sur la réouverture de la frontière que le général Gnassingbe Eyadema est allé communiquer aux réfugiés en présence du président béninois Mathieu Kerekou samedi matin, nombreux sont les réfugiés qui ont cherché à s'embarquer séance tenante.

Belgique: compromis aux Fourons

BRUXELLES (Reuter) — Les membres du gouvernement belge sont parvenus, hier soir, à un compromis sur l'élection de M. José Happart, un francophone, comme bourgmestre de la ville des Fourons, une communauté francophone au sein d'une province flamande. A l'issue d'une réunion du cabinet, M. Wilfried Martens, premier ministre, dont le Parti social chrétien flamand (CVP) s'opposait à l'élection de M. Happart, a déclaré au cours d'une conférence de presse que le nouveau bourgmestre ne sera pas officiellement maire avant janvier 1985 au plus tôt. Toutefois, il remplira exactement les fonctions de premier élu de la commune, sans en avoir le titre. La région des Fourons a été depuis de nombreuses années le théâtre de violents affrontements entre flamands et francophones. Ces derniers ne veulent plus faire partie de la province flamande du Limbourg et souhaitent être rattachés à la province francophone de Liège. Le compromis mis sur pied entre le CVP et ses partenaires au sein de la coalition gouvernementale prévoit que la commune des Fourons tombera sous contrôle administratif de la province de Brabant, officiellement bilingue. Le CVP reprochait notamment à M. Happart de ne pas parler le néerlandais.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 83-18 demandes d'autorisation de diffuser des services de télévision payante présentés par des entreprises de réception de radiodiffusion de la région du Québec. Le C.R.T.C. annonce qu'il approuve les demandes de modification des licences des entreprises de réception de radiodiffusion en vue d'autoriser la diffusion des services de télévision payante et à l'avis publié dans Le Devoir le 6 octobre 1982.
Cette approbation est toutefois assujettie aux conditions énoncées dans la décision Câble T.V. Inc. Montréal, Ile des Soeurs et Ile Bizard, Qué. Demande 821670700; Câble T.V. Inc. Ville de Laval, Qué. Demande 821671500; Télécâble Vidéotron Ltée Lapairie, Notre-Dame, Saint-Hubert, Candiac, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Delson, Carignan, Chambly, Richelieu, Marieville, Greenfield Park, Brossard, Longueuil, Dorion, Vaudreuil, Vaudreuil-sur-le-Lac, Pincourt, Ile Perrot, Hudson, Terrasse Vaudreuil, Rigaud, Joliette, Saint-Charles-Borromée, Saint-Paul-de-l'Industrie, Crabtree, Repentigny, Charlemagne, Le Gardeur, Saint-Sulpice, Beauharnois, Melocheville, Maple Grove, Saint-Rémi, Laurentides, Sainte-Anne-des-Plaines, Mirabel (Saint-Janvier), Contrecoeur, Verchères, l'Épiphanie, Lavaltrie et Saint-Jacques, Qué. Demande 821655800; Câblevision Nationale Ltée Châteauguay, Longueuil, Saint-Lambert, Lemoyne, Greenfield Park et Préville, Laval, Montréal, Sainte-Thérèse, Rosemère, Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Ville de Lorraine, Bois des Filions, Saint-Louis de Terrebonne, Paroisse Saint-Eustache, Sainte-Marthe sur le Lac, Boisbriand, Blainville et un secteur de Laval, Qué. Demandes 821647500, 821642, 821643400, 821644200, 821645900, 821646700, 821650900.
Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles dans la Partie I de la «Gazette du Canada» que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de La Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression, peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819) 997-0313; Montréal (514) 283-6607.
Canada

Annie Rioux
Parapsychologie - clairvoyante
Auteur des livres "L'Oeil de Mercure" et "Connaissez vos rêves"
Vous subissez une impasse au niveau
— finance
— amoureux
— santé
— ou autres
Vous êtes curieux ou vous désirez être conseillé...
Pour info: 727-9017
du lun. au mer. de 9h30 à 11h am

HORLOGERIE BIJOUTERIE, QUARTZ
PAR CORRESPONDANCE
Dépliants gratuits
Permis no 749659
INSTITUT D'HORLOGERIE DU CANADA LTÉE
1012 est, Mont-Royal, Montréal, H2J 1X6
Tél.: 523-7623

Au Québec, faut se tenir... en santé

Le comptable agréé: un professionnel sur qui on peut compter

Venez rencontrer les comptables agréés au Salon de l'Épargne-Placements qui se tient à Montréal, à la Place Bonaventure, du 28 janvier au 1er février 1983. Leurs conseils sont gratuits, alors . . . profitez-en!

Le comptable à visière soudé à son bureau, c'était le faiseur de gammes.
Le comptable agréé, c'est le chef d'orchestre qui vous fait
AIMER LA MUSIQUE
Le comptable agréé: un professionnel sur qui on peut compter

Horaire:
28 janvier: Midi à 22h
29 janvier: Midi à 22h
30 janvier: Midi à 22h
31 janvier: 10h à 22h
1er février: 10h à 22 h

Ordre des comptables agréés du Québec
ca

À l'Éducation

La qualité d'un peuple peut se mesurer par sa capacité de travailler ensemble en période difficile.

Les travailleurs et les travailleuses du secteur de l'éducation sont assurés de conditions de travail avantageuses.
Ils comptent déjà parmi les citoyens les plus protégés face à la crise actuelle.

Si le Gouvernement consentait à leur donner davantage, ce serait au détriment du droit de tous à l'éducation et aux services éducatifs qui contribuent à en assurer la qualité.

Le droit des adolescents

- Sous forme de bourses et de prêts, 70 millions $ **de plus** ont été accordés aux étudiants(tes) au cours des deux dernières années.
- En 1982-1983, 13 000 nouveaux étudiants(tes) **de plus** veulent se voir accorder une aide financière.
- Les frais de scolarité n'ont pas augmenté depuis plus de 15 ans pour qu'un maximum d'étudiants(tes) aient accès à l'éducation.
- Environ 85 000 élèves vont acquérir une formation professionnelle de base plus solide et mieux adaptée aux nouveaux besoins sociaux et technologiques.

Le droit des femmes

- Plus de la moitié des **14 300** nouveaux élèves à qui l'enseignement collégial est devenu accessible, au cours des deux dernières années, sont des femmes.
- Plus de la moitié des **23 000** nouveaux étudiants ayant pu accéder à l'université, au cours des cinq dernières années, sont aussi des femmes.

Le droit des adultes

- Pour la première fois, près de 500 professeurs seront affectés à temps plein à l'éducation des adultes.

Le droit des enfants inadaptés

- Le Gouvernement **maintient** les services existants en ce domaine, ce qui est un devoir.
- Chaque professeur voit sa tâche réajustée à la baisse selon le nombre et la nature des difficultés d'apprentissage éprouvées par les enfants.

L'accessibilité à l'éducation, c'est l'accessibilité à un avenir de qualité.

Il faut y penser **aujourd'hui**.

Pour la qualité de l'éducation, le Gouvernement fait plus.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Gilbert Brunet | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Les événements de Winnipeg

Si on les croyait désireux et capables d'un renouveau, si on les savait habités par un projet et une ferveur novateurs, on applaudirait aux décisions prises par les délégués et le chef du Parti conservateur à Winnipeg. Ce dernier a tout simplement cédé à des pressions devenues incontrôlables. Les délégués pour leur part ont recréé un climat ambigu, cette grisaille habituelle dans laquelle se complaît le Parti conservateur.

Devant un pouvoir en place depuis près de 20 ans, dont l'usure, l'inadéquation et l'impuissance à transformer et à réformer sont notoires, dans un pays bouleversé par une crise quasi sans précédent, où le pire état économique se conjugue au pire état social, les conservateurs font le vide. Vide du leadership certes, mais d'abord vide du débat politique. Aucune ébauche, même la plus sommaire et provisoire d'un plan de redressement. Aucun accord sur les tâches à entreprendre, sur les priorités et les méthodes. Le vide, rien que le vide. En un sens, la démission de M. Joe Clark est secondaire par rapport à ce constat d'irresponsabilité, suffisant en lui-même pour faire chuter la faveur récente de l'opinion publique pour le PC.

Ce parti devra se choisir un chef dans les prochains mois. Mais ce chef sera sans message et sans autorité profonde s'il n'est pas en même temps le fiduciaire d'une conception du pays, d'un programme exigeant de reconstruction de la fédération, d'une perspective de relance de l'économie et de partage des ressources entre les régions et les citoyens canadiens. Autrement, le Parti conservateur demeurera une machine électorale, cassant inévitablement, fort momentanément de la faiblesse des adversaires mais incapable de l'être par lui-même.

À Winnipeg, le premier parti d'opposition n'a même pas su exploiter la faiblesse si évidente de ses adversaires. Il s'est contenté d'être égal à lui-même. Copie conforme et plutôt désespérante de lui-même, reproduisant ses hauts faits d'arme d'autrefois, donnant de la bonne copie aux informateurs mais peu de raisons d'espérer aux citoyens, le congrès du PC a borné son horizon à sa «crise» du leadership, sans référence à la crise du pays. On doute qu'il puisse résoudre la première sans s'intéresser à la seconde, malgré les spectacles qu'il nous réserve dans les prochains mois.

Le successeur de Joe Clark, fut-il lui-même, devra rechercher et obtenir de son parti un mandat suffisamment solide pour y alimenter éventuellement le mandat plus large des Canadiens.

Le chef démissionnaire du Parti conservateur ne fut pas sans courage et sans audace. À la vision unitaire du pays il opposa une conception plus généreuse et plus riche de la réalité canadienne, communauté de communautés. À la conception réductrice et égalitaire des états provinciaux qui prévalait et prévaut toujours au sein du gouvernement actuel, il opposa une référence plus respectueuse de l'identité québécoise. Aux réactionnaires, voire aux racistes de son propre parti, il donna une leçon constante et courageuse de sympathie active et de compréhension des usages et des aspirations des francophones. Aux extrémistes de son parti qui s'inquiètent du «libéralisme» de Ronald Reagan, il opposa une approche certes conservatrice, mais néanmoins moderne des responsabilités des États. À ceux qui cherchaient à transformer le Parlement en une chambre d'enregistrement, il opposa une conception plus exigeante et plus démocratique des institutions.

Cependant, à l'occasion de tous ces débats et engagements, le chef du PC réussissait mal à contenir certains éléments de son caucus, outragés par ses consentements modérés au changement, et ulcérés par l'amitié et la compréhension de M. Clark pour le Québec. Certes, l'image publique du chef fut trop souvent embrouillée. Cependant ceux qui s'opposaient et s'opposent à lui utilisèrent ce fait pour le condamner mais aussi pour camoufler le rejet de ses choix plutôt centristes.

Aucun chef du PC ne pourra exercer une autorité suffisante sur le caucus et le parti si ce dernier n'a pas, au préalable, fixé ses balises idéologiques et politiques. En annonçant sa candidature, M. Joe Clark imposait ces questions exigeantes et essentielles à l'ordre du jour de la course au leadership.

Les événements de Winnipeg auront des conséquences majeures sur l'évolution politique du pays. L'action patiente de Joe Clark conduisait lentement à l'élimination des distorsions considérables dans la démocratie canadienne que représente la suprématie du Parti libéral du Canada au Québec. L'action patiente de Joe Clark convainquait lentement un nombre grandissant de Québécois de la possibilité de la reprise d'un dialogue entre le Québec et le Canada. Certes ces perspectives ne sont pas complètement éteintes par sa démission. Cependant, elles apparaissent fragiles et comme un peu perdues depuis que 33% des délégués au congrès de Winnipeg ont fait la loi dans ce parti, et peut-être l'histoire dans ce pays.

Quel candidat et quel programme trouveront l'appui d'une majorité au sein du PC? Si la minorité de Winnipeg ajoute à sa victoire de vendredi le contrôle éventuel du prochain chef, le PC suffoquera dans sa grisaille historique. Au contraire, si la majorité perdante de Winnipeg se mobilise autour d'un candidat et d'un programme de renouveau, le PC pourrait réussir peut-être à s'imposer à l'électorat. Il pourrait espérer faire quelque gain au Québec, malgré le comportement navrant de la délégation québécoise dont le talent pour la sédition est inversement proportionnel à son pouvoir de réflexion et d'organisation.

En forçant M. Joe Clark à démissionner, les délégués ont mis à nu leur parti, son programme et sa cohésion. Ils ont de plus pris une chance considérable en le privant de son chef au Parlement. Enfin, ils ont lancé un vaste débat, interne mais public, qui permettra aux citoyens de savoir si le malaise du PC était d'abord fondé sur la personnalité de M. Clark. À moins que ce malaise soit plus large et plus profond, mette en cause notamment la composition de cette coalition, son désaccord idéologique et ses conceptions divergentes de l'avenir du Canada, bref, sa capacité de gouverner le pays.

Jean-Louis ROY

Le désenchantement tranquille

À 13 h 30, une demi-heure après le rendez-vous, la colline parlementaire ne grouillait encore que d'un millier de personnes, manifestants isolés, flâneurs, curieux qui battaient la semelle froide entre le palais de glace en construction et l'estrade vide. D'immenses haut-parleurs, qui ne pouvaient avoir été installés si près du parlement de l'adversaire sans une bienveillante tolérance, dégorgeaient des slogans préenregistrés, avec effet de foule aux refrains des chansons. Un camelot sans clients tendait *Le Journal de Québec* qui titrait militairement : « Québec envahi ! » en surimpression d'une photo aérienne de la colline désertée, celle-là même que surveillaient deux hélicoptères tournoyant en goguette affairée et inutile au-dessus de ce Dieppe appréhendé.

Furent-ils 30,000, furent-ils 40,000 , à arriver si tard que certains devaient aussitôt repartir vers leur Abitibi ou leur Saguenay, pour pouvoir,économiquement, s'y rendre avant la nuit... Débouchant de la Grande-Allée derrière un motard très décoratif entre deux banderoles de la CEQ, ou de la rue Saint-Cyrille derrière une camionnette polluante de la FTQ, ils « envahissaient» donc dans l'ordre impeccable et souriant d'une Fête-Dieu laïque, leur feuillet de chansons à la main , ici un bébé dans le dos, là une gourde au côté , blagueurs, parfaitement dociles à l'animateur-répartiteur de foule.

Ce n'était pas la Pologne, quoi qu'en disait l'une des rares pancartes méchamment rédigées : « Jaruzelski, Lévesque, du pareil au même ! » Les policiers faisaient du temps supplémentaire en toute discrétion, et les plus méchants slogans ne trouvaient pas preneur. Les restaurants de la Place des congrès se remplissaient d'affamés sur le retour dès le début des harangues rituelles, et Louis Laberge n'avait pas encore amusé la foule aux dépens des « juges et des ministres » qu'il ne trouverait pas en prison, qu'on invitait déjà aux points de ralliement des autobus. A peine perturbé, un Québec dominical s'endormait dans son crépuscule de ville trop sage, un léger profit sous l'oreiller.

A voir se disperser vers la vieille ville les ballons roses et bleus des travailleurs de garderies, on avait l'impression que la grande contestation de 1983 avait atteint, malgré ce fort afflux, le point de reflux. Dimanche, d'un peu partout, la tiédeur s'accentuait. Les fonctionnaires hésitaient au bord du mouvement de grève, les infirmières voyaient poindre un règlement-sans gloire mais à peu près acceptable, les enseignants sentaient venir la solitude du piqueteur sans front commun, qui incite à rentrer.

Pourquoi, dans ces conditions, sont-ils venus si nombreux sur la colline, certains de centaines de kilomètres, dans des autobus bondés, pour transir quelques instants devant un parlement inhabité ? On peut faire la part des manifestants professionnels, la pancarte usée par les intempéries de nombreuses saisons ; on peut faire la part des militants poussés par le devoir ou la fonction ; on peut faire la part des curieux attirés par le clairon des médias qui promettaient le rassemblement du siècle ; on peut certes faire la part des amateurs de fête, heureux de meubler un samedi dans le coude à coude des grandes manifestations populaires.Mais il en restera toujours une vingtaine de milliers, le vêtement modeste, l'air surpris de se retrouver là, en rien semblables aux privilégiés d'une publicité radiophonique gouvernementale hostile et socialement corrosive, qui seront simplement venus dire leur désaccord devant une porte symboliquement et pratiquement fermée.

Sans doute, sous la menace des amendes et des cent autres torsions que peut contenir une loi spéciale, ils ne débraieront pas longtemps. Leur chanson préférée — Une convention, mais oui, sinon on rentrera pas ! — paraît aussi têtue que dérisoire.

Personne ne parle de « casser le régime » , comme en 1972. Pas de bruit ni de fureur, mais beaucoup de désenchantement tranquille, qui convient bien à la boucle des années soixante, bouclée aujourd'hui dans la dévalorisation des institutions publiques, et de ceux qui y travaillent. Le régime, justement, pourrait en sortir plus mal en point que jamais, incapable de susciter le respect, sinon la confiance.

Une pancarte, partisane, le disait fort bien. Le sigle du Parti québécois, la branche remplacée par une dague, surmontait deux mots: « Avoir su...» Non pas qu'il soit très grave qu'un parti, devenu comme les autres, déçoive un jour ses appuis. Mais l'absence d'option de rechange nie, une bonne fois, la possibilité de gouverner autrement, d'être gouvernés autrement. Ce qui suivra, après les règlements de compte et quelques jours de chaos, c'est la résignation, cet ennemi de l'intérieur que le Québec n'a pas les moyens d'accepter.

Lise BISSONNETTE

Vent de folie au Nigéria

De toutes les régions du Nigéria affluent aux frontières des milliers de personnes contraintes à prendre le chemin de l'exode. Le ministre de l'intérieur, Alhaji Ali Baba, a, en effet, annoncé, il y a déjà plus d'une semaine, que tous les étrangers «en situation irrégulière» dans son pays devaient, sous quinzaine, quitter le territoire nigérian. Réunis à Freetown, capitale de la Sierra-Leone, le président de ce pays, M. Siaka Stevens, celui de la Guinée, M. Sekou Touré, et celui du Libéria, M. Samuel Doe, ont bien lancé un appel à leur collègue nigérian, M. Shehu Shagari, pour qu'il reconsidère sa décision d'expulsion. Mais, d'ores et déjà, la psychose de fuite s'est emparée d'innombrables migrants.

À la frontière du Nigéria et du Bénin, à Idiroko, campent des milliers de partants. En effet, la frontière béninoise est en principe ouverte aux expulsés nigérians, mais pas à la totalité d'entre eux. Les Ghanéens, notamment, ne sont pas admis parce que, depuis le 21 septembre dernier, les autorités d'Accra ont décidé la fermeture de leurs propres frontières.

On ignore combien de centaines de milliers de personnes sont concernées par la mesure arbitrairement arrêtée à Lagos. Comment au demeurant savoir le nombre exact de travailleurs immigrés vivant dans un pays dont on ne connaît que très approximativement, en dépit des recensements successifs, le nombre d'habitants. En de telles circonstances comptent moins les chiffres eux-mêmes que les faits. Ces derniers concernent non seulement les États limitrophes de l'immense fédération — Bénin, Niger, Tchad, Cameroun — mais également tous les pays africains.

À l'origine de la décision d'expulsion, on trouve les graves difficultés économiques que connaissent les dirigeants nigérians depuis que les ventes de pétrole — qui constituent l'essentiel des ressources d'exportation — se sont ralentis. L'échec de la «révolution verte», le déclin de l'agriculture nigériane, l'accroissement du chômagee et la montée de l'inflation incitent M. Shehu Shagari et ses amis à prendre des mesures coercitives à l'égard des étrangers. Ils s'y résolvent d'autant plus aisément que, depuis bientôt deux ans, les grandes villes du Nord sont le cadre de troubles de caractère religieux, dont on impute généralement la responsabilité à des intégristes musulmans sensibles aux idéologies étrangères.

Dans l'immédiat, une vague de violence risque de déferler sur la fédération. La presse nigériane, volontiers xénophobe, se félicite en effet de l'attitude du gouvernement fédéral. Réputé refléter les thèses de la majorité au pouvoir, le «Daily Times» demande à ses lecteurs d'aider les autorités à identifier les étrangers illégalement installés au Nigéria, appel qui pourrait bien dégénérer en «chasse à l'homme». comme c'est trop souvent le cas en semblables circonstances.

Prompt à se poser en porte-parole du continent, le gouvernement nigérian s'est aujourd'hui placé lui-même en position délicate. On conçoit mal que l'équipe au pouvoir à Lagos puisse continuer à revendiquer un tel rôle à l'encontre des dirigeants francophones, accusés d'alignement inconditionnel sur leur ancienne métropole, et à l'encontre du Ghana et de la Tanzanie, considérés comme de véritables concurrents, alors que ses chefs témoignent d'un égoïsme national lourd de conséquences.

En de telles circonstances, ce n'est pas l'image du seul Nigéria qui se trouve ternie, c'est également celle de l'Organisation de l'unité africaine. On s'étonne que, depuis un semaine, cet organisme se contente d'observer un prudent et total mutisme.

(Le Monde)

Les mots, ces boomerangs

par Albert Brie

LE MOT DU SILENCIEUX

On se fait trop avoir par les mots pour ne pas chercher, en revanche, à nous en amuser.

■

Un mot sur le bout de la langue se cache mieux qu'une pensée dans le fond de l'oeil.

■

Dans les discussions que j'ai, les arguments de mon contradicteur peuvent me séduire, jamais me convaincre tout à fait. Ma justification: je ne suis pas suffisamment convaincu de la justesse des miens.

■

Avec deux petites lettres, l'homonymie aidant, on fait un grand mot. En effet avec i et d on fait... vous voyez lequel? Non! mais a-t-on idée!

■

Avant de vous payer la tête de quelqu'un, assurez-vous du prix que vous êtes disposé à mettre.

■

Ayons cette façon prudente d'être raisonnable: se garder de chercher à avoir raison.

■

On peut avoir une grande et belle et noble passion. Mais quoi qu'on fasse, on ne l'aura jamais fine.

■

La vie... D'elle, nous ne connaissons à peu près rien, parce qu'elle exige que nous expérimentions la mort, au préalable. Alors...

■

Entre ceux qui se privent volontairement de manger et ceux qui n'ont rien à se mettre sous la dent, il y a cet abîme: ils n'appartiennent pas à la même «famine».

Dans un combat d'orateurs, la victoire est du côté de l'adversaire qui a la mieux outillée des artilleries. Il sera le plus fort, non le meilleur.

■

un défilé militaire: de l'hébétude au pas, organisée.

■

J'admets qu'on puisse rire comme un fou; par ailleurs, je soutiens qu'on peut pleurer plus follement encore.

■

Quand je ne pense à rien, cela n'implique pas que je ne pense à personne. Le rien, c'est l'absence du quoi; le personne, du qui.

■

La jeunesse, ce que je lui envie le plus, c'est ce qui lui manque: l'expérience et l'âge.

■

La mode, cette routine du changement; ces rebuts recyclés de ce qui était d'usage hier.

Les conseils que nous donnons le plus volontiers sont de coutune ceux dont l'exécution ne nous a pas réussi.

■

Certaines personnes prennent pour de la contradiction, une même idée, mais que vous rendez mieux qu'elles.

■

«Dans le cent-mètres, le coureur a gagné par un nez qu'il avait démesurément long».

■

Duplessis n'aimait pas les intellectuels pour cette principale raison: ceux-ci se déjouaient des mots avec lesquels celui-là se jouait des électeurs moins finauds que lui.

■

Nous ne tenons pas à nos opinions avec la même force que celles-ci nous tiennent.

■

Une foule recueillie: une solidarité de solitudes.

■

Je n'accorde foi qu'à ces dures vérités, celles qui ne font pas mon affaire. Mais c'est ce que je professe en secret, de moi à moi.

■

Le rire sain est celui qui inflige une correction à nos mièvres émotions.

■

Il existe une philanthropie égoïste qui consiste à se montrer bienfaisant dans le seul but de s'attirer les faveurs que rapporte une réputation d'altruiste.

■

Robot: mime de plus en plus perfectionné de l'homme-singe.

LETTRES AU DEVOIR

■ Un syndicalisme à repenser

Toute grève dans le secteur public et para-public, dans le contexte socio-économique actuel, est inacceptable et intolérable pour ne pas dire socialement injustifiée et inopportune.

De plus en plus, certaines grèves étaient difficilement acceptables, aujourd'hui, avec la misère, le nombre élevé de chômeurs, d'assistés sociaux et de jeunes sans travail, une grève dans le secteur public et parapublic serait odieuse tant sur le plan humain que social.

Nous ne pouvons demeurer indifférents aux difficultés sociales et économiques que rencontrent plusieurs centaines de milliers de Québécois. Jamais le secteur privé, surtout la petite et moyenne entreprise, au Québec n'a connu autant de mises à pied, de fermetures et de faillites dont les répercussions sont désastreuses pour les travailleurs impliqués et sur l'ensemble de l'économie du Québec. Déjà au prise avec une structure industrielle faible, le Québec a été plus vivement et cruellement touché par la crise qui affecte les pays dits capitalistes.

Il est donc devenu urgent d'établir certains concensus pour se donner les moyens de concrétiser de nombreux projets de création d'emploi qu'on retarde faute des budgets nécessaires.

Il est faux de prétendre que les coupures de salaire chez les hauts salariés vont créer plus de chômage. Il est reconnu qu'une partie de la consommation des hauts salariés consiste à l'achat de biens produits ailleurs tandis qu'un transfer de ces argents récupérés pourrait permettre à créer des emplois et comme conséquence ce type de travailleurs consommeront davantage des biens de consommation produits au pays.

Il ne faut pas se contenter d'appuyer symboliquement le Message des Évêques, il faut avoir le courage et la volonté autant syndical pour une société socialiste et le discours social-démocrate du parti politique actuellement au pouvoir ne sont que de la fausse représentation dont les retombées peuvent être pénibles pour la collectivité québécoise.

Le mouvement syndical au Québec, dans les secteur public et parapublic, aurait intérêt à tenir compte des propos tenus récemment à Radio-Canada par le président de la CFDT, M. Edmond Maire. Militant-syndical depuis bientôt 20 ans, je ne peux que souscrire à ses propos rapportés dans le Devoir du 18 janvier.

Je refuse de m'enfermer dans un syndicalisme corporatif, je refuse d'être sourd ou aveugle à la misère que rencontre des centaines de milliers de Québécois surtout du secteur privé, de la construction et dont le nombre continue à augmenter. Je suis de ceux qui sont d'avis que le mouvement syndical a un rôle à jouer qu'il a refusé, jusqu'ici, d'assumer pour toutes sortes de raisons.

Yvon LECLERC

Mointréal, 24 janvier

■ «Présent» n'était pas à l'écoute

(Lettre adressée à M. Pierre O'Neil, directeur de l'information, Radio-Canada).

Je tiens à vous exprimer publiquement ma profonde indignation à l'écoute de l'émission «Présent à l'écoute» le vendredi 14 janvier 1983, entre midi et midi et demie. M. Durivage devait interviewer le vice-président exécutif d'Air Canada, M. P. Jeanniot, pour faire la lumière sur certaines rumeurs voulant qu'Air Canada déplace doucement et progressivement le centre de gravité de ses opérations de Montréal à Toronto.

Rarement ai-je entendu, à Radio-Canada, un interviewer faire preuve d'autant d'arrogance, d'impolitesse et d'idées biaisées. M. Jeanniot, qui fut l'un des pionniers de l'Université du Québec, est un scientifique de grand renom; il semblait prêt à fournir d'intéressantes explications, mais son interviewer lui coupait systématiquement la parole chaque fois qu'il tentait de répondre, même aux questions insidieuses. Que conclure? Ce n'était certes pas une émission d'information car «Présent» n'était pas «à l'écoute»; l'interviewer ne s'est pas contenté d'étaler publiquement son ignorance de la gestion d'une grande compagnie aérienne, mais il a continuellement affiché un a priori hâtivement préparé. Il n'avait souci d'éclairer la situation et profitait du temps d'antenne pour y aérer ses préjugés. On devrait s'attendre vraiment à plus d'objectivité de la part des services d'information de Radio-Canada!...

Jean BAUDOT

Montréal, 18 janvier

■ Contre l'illégalité

Lettre adressée à M. René Lévesque.

Nous ne faisons pas la grève. Nous sommes contre l'illégalité. Contre l'illégalité des gestes que vous avez posés en ne respectant pas votre signature.

Nous sommes de ceux qui refusons de répondre à l'illégalité par l'illégalité, à la violence par la violence...

Nous sommes amèrement et doublement déçus de ne pouvoir nous rallier ni au gouvernement, ni au syndicat.

Il nous faudra donc trouver de nouvelles voies pour nous faire entendre et inventer de nouveaux moyens pour nous battre.

N'ayez donc pas l'indécence d'interpréter notre refus de faire la grève comme un appui au gouvernement.

Qui aurait cru qu'un jour nous devions vous dire comme Vigneault l'a déjà dit à Robert Bourassa:

«À semer du vent de cette force là vous vous préparez une joyeuse tempête».

Denise TRUDEL
Margaret DE SERRES
Robert LÉVESQUE
Lise LEBOEUF
Rose-Marie THONNEY
Michel TURCOTTE
Office des services de garde à l'enfance

Montréal, 27 janvier

■ Un «duplessisme» culturel

La loi 109 se propose d'interdire l'entrée au Québec de tous les films en langue «étrangère» tant qu'un nombre au moins égal de copies françaises ne sera pas disponible. Ce qui veut dire que des films comme «ET», «Reds», «Tootsie» ne seront visibles au Québec qu'avec plusieurs mois de retard, comme en France. À moins que les aventureux n'en importent par le marché noir ou n'aillent les voir en cachette dans les cinémas outre-frontières. Nous aurons alors une atmosphère rappelant l'ère de la prohibition aux É.-U., ou au moins la période où la censure pudibonde au Québec nous obligeait à nous expatrier pour voir une projection un peu décolletée.

Bien sûr, il faut protéger la «culture française» au Québec. Alors, suivant le même principe, pourquoi ne fait-on pas la même chose dans les autres domaines culturels bien aussi polluants de culture «étrangère», en interdisant l'entrée des livres, des journaux, des revues, des chansons et des pièces de théâtre en langue «étrangère»? Pourquoi ne brouille-t-on pas les ondes de radio et de télévision pour bloquer le passage d'émissions autres que françaises? L'URSS et la Chine se feraient un plaisir de nous enseigner la façon de procéder. Et, au lieu d'avoir un rideau de fer ou un rideau de bambou, nous innoverions en abaissant un rideau de dictionnaires autour du Québec. De dictionnaires français et non de dictionnaires québécois qui contiennent des mots affreux comme «bière d'épinette», «aréna», «prescription», «hamburger», etc, condamnés par l'Office de la langue française.

Au siècle dernier, on a voulu forcer les Catholiques québécois à rester catholiques malgré eux. On a tendu autour du Québec un rideau d'excommunications et de lois pour nous protéger des protestants et des libres penseurs de notre continent. Il n'y a pas trente ans, Duplessis empêchait un groupe d'universitaires de visionner en privé un chef-d'oeuvre du cinéma français: «Les enfants du paradis», un film pas assez catholique pour avoir droit d'entrée dans notre province. Il protégeait du même coup note chef-d'oeuvre, catholique à 100 %: «Aurore, l'enfant martyre». Voilà ce qui arrive quand on donne aux politiciens et aux fonctionnaires le pouvoir de décider à la place d'adultes normalement capables de faire des choix personnels.

Le R.P. Georges-Henri Lévesque admettait récemment devant Pierre Nadeau que le régime péquiste lui rappelait le régime duplessiste. Il avait bien raison. Sauf que, aujourd'hui, le chauvinisme, le fanatisme et l'étroitesse d'esprit, au lieu de s'exercer en matière religieuse, s'exercent en matière culturelle. C'est aussi bête et stérilisant dans un cas comme dans l'autre.

Louis LANDRY

Saint-Jean-de-Matha, 20 janvier

■ Aide ou propagande?

Mercredi dernier 12 janvier, la chaîne de télévision anglaise C.T.V. (12) présentait une émission spéciale de l'organisme d'aide aux pauvres du tiers monde: l'«International Christian Aid» dont le bureau canadien se trouve en Alberta.

Un animateur expérimenté tentait d'atteindre le public en présentant des images des réfugiés souffrant de malnutrition dans les camps en Somalie afin de ramasser des fonds d'urgence nécessaires et leur venir en aide. Un engagement très louable certes. Sans vouloir fermer les yeux sur a souffrance de ces réfugiés, victimes d'une autre guerre, je me demande pourquoi les vingt premières minutes de l'émission (d'une heure) furent exclusivement consacrées à mettre en cause les Cubains et les Russes.

En effet, à toutes les dix secondes apparaissaient des images d'enfants mourants et le narrteur s'en donnait à coeur joie en y associant des expressions telles: «Soviets war planes», «comunist cuban soldiers» ou encore «horror of the 'mig' jets.»

Une fois le lien bien établi, ces messieurs de l'i.C.A. se sont gardés les quelques minutes restantes à démontrer avec quel héroisme ils venaient en aide aux réfugiés.

Il m'a semblé tout à coup que l'on avait presque oublié les victimes pour lesquelles on demandait l'aide du public canadien.

Le document en question présentait même tous les éléments pour un bon scénario de film: les bons, les méchants et les «figurants». Est-ce le prix que doivent payer ces réfugiés pour recevoir l'aide de l'I.C.A.?

Aujourd'hui je ne crois plus qu'il s'agisse d'accuser un groupe ou un autre; la guerre existe et il faut l'enrayer. Cependant je me demande si un tel organisme ne contribue pas justement à entretenir l'animosité entre les peuples par cette propagande de mauvais goût.

Les victimes sont là et elles ont sans doute besoin d'une forme d'aide massive pour faire face à la famine et à la sécheresse qui font rage dans cette partie d'Afrique. Victimes aussi de la guerre, ils sont par la suite exploités chez-nous à des fins de propagandes anti-communistes.

Alors je demande aux responsables de l'I.C.A. ce que je dois faire pour venir en aide aux réfugiés de Somalie; donner des sous ou détester un Cubain?

Paul TURCOTTE
Manon CINQ-MARS

Saint-Laurent, 13 janvier

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

LES DISCOURS DE L'OPPRESSION

LISE NOËL

SI, pour justifier l'oppression, les pouvoirs établis n'ont pas hésité, par le passé, à puiser abondamment dans le répertoire des grands principes, plus que jamais doivent-ils y recourir aujourd'hui pour endiguer la montée des mouvements de libération.

Ainsi en est-il des puissances économiques et politiques. Lorsque les promoteurs de *First Choice* moussent la vente de leur réseau avec l'appât de films «pour adultes», c'est la liberté d'expression qu'ils disent défendre et la démocratie qu'ils prétendent servir, en exauçant les voeux de la majorité.

S'il arrive, par contre, que cette majorité épouse l'intérêt des femmes, comme dans le cas de l'amendement pour le droit à l'égalité (ERA), les dirigeants en place invoqueront cette fois, pour le leur dénier, les riques d'augmentation de... la pornographie.

Quand le Barreau canadien s'inquiète, pour l'accusé d'assaut sexuel, des dispositions récentes qui empêchent son défenseur d'insinuer que la victime était consentante, c'est à l'intérêt supérieur de la justice qu'il songe. Les juges britanniques y songeaient sûrement aussi, qui acquittèrent une pléiade d'innocents violeurs l'année dernièr. De conclure l'un des savants magistrats: «Une femme qui dit non ne veut pas nécessairement dire non. La question est de savoir comment elle le dit...»

On note un même goût de la nuance chez l'anthropologue américain Marvin Harris: M. Harris préfère les femmes à la maison. Son souci, d'ordre essentiellement scientifique, est d'éviter une recrudescence de la criminalité parmi les Noirs et les hispanophones que les femmes délogeraient présentement du bassin de la main-d'oeuvre à bon marché.

Une préoccupation analogue anime les évêques français et certains de leurs collègues québécois. Devant l'ampleur du chômage, leur sens chrétien du partage les oblige en effet à recommander aux couples de renoncer à l'un des deux salaires: «celui de l'homme ou celui de la femme». Sans doute pour épargner au ménage de cruels dilemmes, les prélats français avaient déjà pris la précaution antérieure de désigner la volontaire.

Conformément encore au grand principe du respect absolu de la vie, l'Église catholique vient de décider de maintenir dans le droit canon, l'excommunication pour l'acte abortif. Rien n'est prévu, cependant, pour les sbires chrétiens qui massacreraient, par exemple, des enfants à Chatila.

Il faut dire que l'ardeur guerrière ravive la pratique religieuse. Du moins si l'on en juge par les propos ravis d'un ecclésiastique libanais au journal *Le Monde* l'année dernière: «Je n'ai jamais vu autant de jeunes dans les églises (que depuis le début de la guerre civile). Ils partent au combat avec des reliques.»

Comme partaient pour les Malouines les soldats argentins, avec la bénédiction de leurs évêques. Les prélats du pays se découvraient ainsi pour des militaires une sollicitude que n'avait pas réussi à éveiller en eux le destin des jeunes «disparus». Les Mères de la Place de Mai se souviennent de leur silence, qui retrouvent aujourd'hui leurs enfants dans des charniers. Ceux-ci eussent-ils été des embryons, que leur sort eût peut-être ému davantage l'épiscopat.

Les détenteurs du pouvoir reprochent souvent leur agressivité aux militants et militantes de mouvements d'émancipation, dont ils déplorent en outre l'apparent parti-pris d'insatisfaction chronique. Or, cette réaction trahit elle-même l'oppresseur, qui exige de sa victime la gratitude pour le mal qu'il ne lui fait plus, et la patience devant celui qu'il ne peut encore s'empêcher de lui faire.

Encore heureuse si on ne la taxe pas de manque du sens de l'humour ou de propension à l'exagération. Sans doute y a-t-il, en effet, quelque mauvaise grâce à refuser de rire des femmes battues, ou quelqu'inconditionnel fanatisme à ne pas sympathiser avec le consommateur de *hardcore*, déçu qu'à la fin du film, la protagoniste féminine n'ait pas *vraiment* été dépecée...

Mais les grands principes ne sont pas appliqués au détriment des seules femmes. Les exemples abondent de groupes dominants qui les utilisent à d'autres fins, depuis l'*establishment* anglo-québécois qui défend le droit des ouvriers francophones à parler l'anglais, jusqu'à la classe politique polonaise qui protège l'égalitarisme prolétarien contre l'assaut des masses populaires.

Pour être efficace, tout mouvement d'émancipation doit reposer sur une évaluation lucide des forces en présence. La première illusion à dissiper est celle d'idéaux supérieurs vers lesquels dominés et dominants seraient appelés à tendre dans la convergence ultime d'aspirations enfin réconciliées.

L'expérience nous apprend, en effet, qu'il n'y a pas de point d'arrivée définitif et que la lutte contre l'oppression n'est jamaisvraiment terminée. Aussi respectables soient-elles, les institutions qui tranchent les différends sont elles-mêmes partie au conflit, el les critères dont elles se réclament n'ont d'objectif que de protéger l'intérêt de qui les énonce.

Dans la dynamique des rapports sociaux, les groupes en présence ne servent pas de grands principes. Ils ne tiennent que les discours de leur pouvoir.

Le redressement des petites entreprises: agir avant qu'il ne soit trop tard

par Gilles Couture

L'auteur est conseiller en administration à Québec.

IL existe au Canada plus d'un million de PME. Le Québec en compte plus de 150,000, dont 60% sont situées dans le Montréal métropolitain. Au cours des cinq dernières années, la PME a créé deux fois plus d'emplois que la grande entreprise. Au Québec, en 1982, plus de 4,000 entreprises ont fait faillite et 40% des faillites des entreprises canadiennes proviennent du Québec. Ce dernier a perdu 200,000 emplois durant la même période et le taux de chômage chez les jeunes dépasse 20%. Cette situation a entraîné une baisse de la richesse nationale des Québécois de 5.8% en un année. Depuis la grande crise de 1929 jamais nous n'avons connu un tel recul. Sur 20 PME lancées en 1982, 19 devront fermer leurs portes en deçà de 10 ans.

Que faire lors du déclin ou de l'échec d'une entreprise? — Il faut d'abord se demander si l'entreprise est morte ou vivante. Autrement dit, faut-il la liquider et la revendre par élément, ou faut-il la réorganiser! Supposons que l'on ait opté pour sa survie. Il faut alors procéder à une réorganisation.

Les procédures légales étant toujours onéreuses, surtout en cas de faillite d'une entreprise, les créanciers et les débiteurs ont intérêt à s'entendre entre eux plutôt que d'agir en justice. Les procédures officieuses qui servent à la réorganisation sont le moratoire, qui octroie au débiteur un délai de paiement prolongé, et le concordat, qui réduit le montant des oblgations. Si l'accord ne peut se faire sur l'un ou l'autre de ces procédés, on s'en remet à la Justice. Si la Cour opte pour la réorganisation plutôt que pour la liquidation, elle va nommer un administrateur (syndic) pour contrôler l'opération et préparer un plan officiel de réorganisation. Ce plan sera ensuite soumis à la Cour. Pour être accepté, ce plan doit être équitable pour les parties et vraisemblable, en ce sens que l'entreprise réorganisée aura de fortes chances de survivre plutôt que d'avoir à revenir devant les tribunaux.

Enfin, si l'on considère que seule la liquidation peut apporter une solution à l'insolvabilité du débiteur, les créanciers auront intérêt à choisir les procédures qui promettent d'être plus avantageuses. La cession des biens du débiteur est la procédure la plus économique et la plus rapide. En outre, la liquidation des biens du débiteur est plus aise et donne de meilleurs résultats.

On liquide plus souvent qu'autrement. — Au Canada, il n'y a pas de statistiques en ce qui a trait aux mises sous séquestre et permettant de préciser dans combien de cas de faillites potentielles le syndic, le fiduciaire, ou tout autre agent ont pu remettre l'entreprise en marche. Ce qui semble évident à priori c'est que l'intervention se fait généralement sur le tard, lorsqu'il n'y a plus rien dans l'entreprise, ou presque.

Mais le problème de fond demeure: les fournisseurs impayés perdent leurs marchandises au profit de l'article 178 de la loi sur les banques. Et ce n'est pas seulement à cause de cet article. Récupérer les marchandises peut poser quelques problèmes. Au chapitre des avantages sociaux, tout cela est bel et bien perdu. D'ailleurs, même les fonds de pension ne sont pas protégés: aucune loi fédérale ou provinciale n'oblige une entreprise à déposer en fidéiscommis les sommes perçues aux fins d'un régime de retraite collectif.

Le financement d'entreprises: une spécialité très exigeante. — De nos jours, le crédit commercial et industriel constitue une spécialité très complexe qui requiert un personnel compétent et une vigilance de tous les instants ainsi que des sources de capitaux importantes.

Les entreprises ont un rôle social à assumer et elles doivent être très sensibles aux fluctuations des cycles économiques et, en conséquence, le fait de faire crédit implique le suivi de leurs opérations régulièrement et pendant longtemps après qu'un crédit leur a été consenti. Ce contrôle peut même devenir coercitif dans les situations particulièrement difficiles qui exigent des mesures de correction. Un prêteur doit alors intervenir et s'assurer que de telles mesures soient prises: l'intérêt de ses bailleurs de fonds, c'est-à-dire des épargnants, en dépend.

L'important c'est d'agir quand il est encore temps et de prendre ses responsabilités. De plus, il ne faut pas oublier que lors d'une faillite, tous les partenaires financiers et sociaux de l'entreprise sont perdants, y compris les banques. En 1982, les pertes sur prêts encourues par les principales banques canadiennes s'élèvent à $2.2 milliards et selon l'analyste bancaire de la maison Wood Gordon, M. J.R. Hutchison, les banques canadiennes perdront une somme identique en 1983, sinon plus, ce qui représente plus de 25% de la capitalisation des principales banques canadiennes et près de cinq fois les profits nets ajustés avant impôt de 1982. La marge moyenne de profit sur les actifs des banques à charte canadiennes sera de 40 (0.4%) points de base pour l'exercice financier 1982.

En regard de la conjoncture économique, nous croyons donc que les créanciers et les dirigeants d'entreprises ont intérêt à utiliser les programmes gouvernementaux d'aide financière et d'assistance technique à l'entreprise ainsi que tous les moyens légaux axés sur le redressement d'entreprises.

L'important lors de la négociation de protocoles d'entente avec les gouvernements, c'est de s'assurer des délais et de la disponibilité des fonds.

Quand le monétarisme crée la confusion

par Jean-Claude Thibodeau

Économiste à l'Institut national de la recherche scientifique, l'auteur répond à la chronique intitulée «Lettre auverte au chef du gouvernement du Québec» et publiée le 29 décembre dans LE DEVOIR Économique.

RÉPLIQUE

J'AI lu avec beaucoup d'attention le «lettre» de M. Courville au chef du gouvernement du Québec parue le 29 décembre. J'ai cru d'abord qu'elle était l'oeuvre d'un auteur pressé, en mal de vacances. Après relecture, j'en ai conclu au contraire qu'il s'agissait d'un texte bien mûri et dont la logique ne pouvait être le fruit que d'un aveuglement provoqué par une longue et profonde frustration due à des refoulements de nature reaganiste, monétariste.

M. Courville a le reproche et le diagnostic faciles. Il semble croire, sans l'avouer clairement, que tous les maux économiques de Québec lui viennent de la stratégie interventionniste développée depuis 1965. Stratégie dont une des grandes faiblesses, selon M. Courville, serait d'avoir été conçue par des économistes, étatistes, à la solde du gouvernement et nationalistes par surcroît, par des réformateurs coupés de la vraie réalité économique.

M. Courville doit se rappeler que le Québec n'a pas toujours été interventionniste. Durant cette période connue comme étant celle de la «grande noirceur», le gouvernement québécois n'était pas interventionniste, c'était le gouvernement de la police provinciale, de la voirie provinciale, de l'électrification rurale, des bouts de chemin. Or sous ce gouvernement duplessiste, parfaitement libéral, comme doit les aimer monsieur Courville, le taux de chômage oscillait bon an mal an autour de 6 à 7%, environ 15% de la population active du Québec vivant péniblement d'agriculture, un système scolaire parfaitement désuet ne survivait que grâce au bénévolat des communautés religieuses et aux salaires de famine des professeurs laïques, la scolarisation moyenne des Québécois était du niveau de la 5e année. Les individus ne jouissaient d'aucune sécurité, d'aucune aide; la moindre maladie un peu sérieuse, la simple décision de faire instruire un enfant ou bien l'arrivée à l'âge de la retraite entraînaient pour la plupart des Québécois des difficultés financières majeures.

Aujourd'hui, grâce à des gouvernements qui, à partir de 1960, ont décidé de mettre les bouchées doubles, de relever des défis majeurs, les Québécois, en dépit d'une conjoncture désastreuse, ont un niveau de vie comparable à ce qu'on retrouve ailleurs dans les pays industrialisés. Les retards de scolarisation ont été en grande partie rattrapés. Ils se sont donné collectivement un système de protection des individus (maladie, hospitalisation, vieillesse, retraite, étude supérieure), ils se sont de plus en plus impliqués comme individu et comme société dans le secteur manufacturier. Et ils se sont donnés, faute de posséder les grands leviers de la macroéconomie, des outils importants de gestion (S.G.F., Caisse de dépôt, Hydro-Québec). Or ceci monsieur Courville, seuls des gouvernements résolument interventionnistes conseillés par des économistes éclairés «réformateurs» pouvaient le réaliser. Jamais le «marché» ne serait parvenu à un tel succès.

Il ne faut pas profiter d'une basse conjoncture (aussi sévère soit-elle) qui n'a rien à voir fondamentalement avec ce que vous dénoncez pour discréditer ce qui a été accompli au Québec durant cette période.

Vous savez fort bien ce qui arrive au Québec et au Canada n'a rien à voir avec ce que vous dénoncez, bien au contraire. Le Québec et le Canada tout entier se sont enfoncés au plus profond de la crise suite à des interventions du gouvernement fédéral inspirés par l'école de Chicago (les nostalgiques d'un libéralisme qui n'a jamais vraiment existé). Faute d'imagination, d'une analyse sérieuse de ce qui se passait au Canada et de courage politique, le ministre McEachen s'est contenté de répéter ce que le président Reagan disait aux USA. Le seul mal était l'inflation et le seul remède les taux d'intérêt. Pendant deux ans, alors que le tollé était devenu général, alors que le taux de chômage dépassait les 10-12%, alors que les capacités installées n'étaient utilisées qu'à 65-70%, alors que les entreprises tombaient comme jamais auparavant, le gouvernement du premier ministre Trudeau continuait à fredonner la même sérénade sur l'inflation et les taux d'intérêt. Ce discours et cette stratégie procédaient ou bien d'une incapacité à sérier correctement les causes et les effets de l'inflation et à bien les distinguer de ceux des USA, ou bien d'un manque de courage politique.

Alors qu'après la guerre du Vietnam, les USA avaient de plus en plus de difficultés à exporter leur inflation, comme ils l'avaient fait traditionnellement, le maintien des dépenses militaires à des niveaux pharamineux, des déficits records, une productivité relative en perte de vitesse, un dollar chancelant face aux devises fortes (mark, yen) auraient dû entraîner inexorablement une dévaluation majeure du dollar américain. Or pour des raisons purement politiques de prestige international, les USA ont préféré soutenir à bout de bras leur monnaie entre autre par un recyclage (en dollar US) des pétro-dollars vers les pays en voie de développement, accroissant ainsi de façon inconsidérée les pressions sur leur masse monétaire. Dans ces circonstances, la hausse des taux d'intérêt devenait inexorable.

Au Canada par contre, la situation était fort différente, l'inflation depuis 1975 était liée essentiellement à des conventions collectives de plus en plus gloutonnes, à un rattrapage beaucoup trop rapide et en même temps beaucoup trop tardif du prix international du pétrole, à une mauvaise coordination dans le temps des méga-projets (Allsand, Sincrude, Beaufort, Plateau Continental du Labrador, Baie James), à un endettement national (fédéral et provincial) trop important et à une importation via la balance des paiements de l'inflation américaine. Or, on ne s'attaque pas à des causes aussi diverses par le seul outil des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt élevés ne règlent rien aux conventions collectives bien au contraire, les taux d'intérêt élevés ne règlent rien au problème de rattrapage des prix du pétrole, par ailleurs les taux d'intérêt élevés ont anéanti les méga-projets, et fait disparaître une foule d'entreprises en rendant insupportables les endettements contractés précipitant ainsi l'économie canadienne dans la pire des récessions.

Alors qu'on interprétait nos difficultés à exporter comme étant la résultante de l'inflation, on escamotait qu'elles étaient provoquées essentiellement par une baisse relative de productivité due à une démobilisation des travailleurs, due à un climat social difficile, due à l'incapacité de nos entreprises à maintenir le tempo technologique. La politique des taux d'intérêt élevés était ici encore parfaitement contre-indiquée.

Au lieu de la seule politique des taux d'intérêt élevés, il aurait fallu appliquer toute une gamme d'instruments modulée selon nos problèmes spécifiques. En dépit des difficultés d'application et des insuccès passés, il aurait fallu appliquer beaucoup plus tôt un contrôle des prix et des salaires, et un contrôle des profits. Il aurait fallu aussi assortir la politique des taux d'intérêt (beaucoup moins drastique) d'un contrôle des changes, et d'une baisse plus importante de la valeur du dollar. Il aurait fallu enfin et surtout avoir une politique d'investissements industriels plus agressive (en créant entre autres des incitatifs fiscaux spécifiques) afin de rajeunir nos processus de production par de nouvelles technoligies.

Or tout ceci exigeait une analyse sérieuse de la situation, un effort d'imagination et un manque politique hors de l'ordinaire, trois choses qui ont manqué et manquent encore désespérément au Canada.

M. Courville, je ne nie pas la nécessité de faire un bilan sérieux des actions gouvernementales au Québec afin de mieux cerner la notion de coût et de productivité du secteur public, je ne nie pas non plus qu'il faille revoir la votion d'état-providence, mais je trouve que vos prémisses pour justifier un tel bilan sont échevelées, sans fondement et non liées à vos conclusions.

J'ose espérer que ceux qui effectueront ce bilan, car il se fera certainement, seront empreints de plus de sérénité, d'objectivité et de rigueur que vous avez démontré.

LETTRES AU DEVOIR

■ *À chacun sa vérité!*

Les évêques catholiques canadiens ont certainement réussi à sensibiliser l'opinion publique aux problèmes des nombreuses victimes de la présente crise économique au pays. Que leur démarche soit passée au crible, rien de plus normal, et chacun a droit à son opinion. Ainsi, vous faites des réserves qui ne manquent pas d'à-propos, loin de là, et en ce qui nous concerne, tout compte fait, nous appuyons les évêques. mais le premier ministre Trudeau, de la lointaine Asie, les rabroue sans ménagement!

L'intérêt général est décidément une notion qui a beaucoup évolué. En 1942, les gens de notre génération ne l'ont sûrement pas oublié, le cardinal Villeneuve était intervenu publiquement pour recommander à la population de voter en faveur de la conscription. Primat de l'Église catholique au Canada, il parlait certes au nom de l'épiscopat. Inutile de dire qu'il savait fort bien à quel tabou il s'attaquait. Mais il estimait qu'il était de son devoir d'agir ainsi.

Qu'en pensait M. MacKenzie King, le premier ministre fédéral du temps? Cet anglo-protestant unilingue n'aimait pas le Québec plus qu'il ne le faut, mais il savait s'en accommoder! Or, non seulement il n'a pas dit au cardinal et aux évêques qui l'ont imité de se mêler de leurs affaires, mais bien au contraire, c'est lui-même et son gouvernement qui ont demandé leur intervention, parce que l'effort de guerre, une priorité absolue au plan national, l'exigeait. Il serait évidemment futile d'affirmer que le cardinal Villeneuve et les évêques savaient pertinemment qu'ils n'avaient rien à voir à la conduite de la guerre, sous réserve bien entendu des situations d'urgence impliquant la morale, toujours du ressort de l'autorité religieuse.

L'intérêt général, vérité en 1942, erreur en 1983, faut-il conclure, en s'inspirant d'une formule célèbre, au demeurant toute catholique. À chacun sa vérité, quoi.

Marie B. DUVAL
Paul DUVAL
Sainte-Foy, 14 janvier

■ *Et la liberté de conscience?*

Dans une lettre parue en ces pages le 17 janvier dernier, Guy Mallette, secrétaire du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation, prétend que les consultations des comités d'école sur le statut confessionnel n'ont pas été menées dans des conditions antidémocratiques. Je voudrais d'abord témoigner de ma propre expérience à la polyvalente Mont-Bleu de Hull.

Dans la circulaire qui annonçait aux parents la consultation, la définition de l'école laïque a été préparée et présentée par l'animateur de pastorale. À la soirée d'information qui a suivi, il ne s'est fait aucun contrôle de l'accès des «parents» à la salle ou au micro. Les fanatiques intégristes s'en sont donc donné à coeur joie. Sur le panel prenaient place un protagoniste de l'option pluraliste, un autre de l'option de l'option laïque et deux défenseurs de l'option catholique, soit un commissaire et... l'évêque de Hull. Le tout fut animé par... l'animateur de pastorale.

Comme consultation «soigneusement préparée», selon les mots de M. Mallette, c'en fut toute une. Quant au caractère démocratique de cette dernière, je laisse au lecteur le soin d'en juger.

Mais au-delà de telles péripéties pénibles, il convient de poser la question fondamentale concernant cet aspect de la réforme Laurin: comment le résultat d'une consultation, fût-elle démocratique, peut-il justifier la mainmise d'un quelconque groupe religieux, fût-il majoritaire, sur l'école publique québécoise?

Les arguments ne manquent pas pour reconnaître à l'État le droit d'imposer aux écoles une langue de scolarisation. Mais le droit fondamental à la liberté de conscience exige que l'État veille à ce qu'aucun sous-groupe de la société n'impose à l'école une religion. Manquer à ce devoir sous le couvert d'une quelconque démocratie me paraît indigne d'un État moderne.

Charles CASTONGUAY
Hull, 18 janvier

Le RÉR autogéré snf
vous offre davantage.
COMPAREZ!

AUTRE RÉR	RÉR snf	
☐	✔	Honoraires fixes de seulement $75 par année
☐	✔	Nombre illimité de transactions sans frais additionnels
☐	✔	Tous les placements admissibles au RÉR sont acceptés, même les hypothèques
☐	✔	Vous pouvez effectuer vos transactions dans différentes institutions financières
☐	✔	Renseignements disponibles au courtier par accès direct (informatique)
☐	✔	Vous recevez un relevé trimestrie!
☐	✔	Votre compte est mis à jour quotidiennement et vous pouvez obtenir tous les renseignements sur appel téléphonique.

LE RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE AUTOGÉRÉ DE LA snf...
QUI DIT MIEUX?

Consultez votre courtier ou appelez-nous
snf
385 est, rue Sherbrooke,
Montréal, H2X 1E5
Tél.: 844-2050, poste 215
De l'extérieur, sans frais: 1 (800) 361-8625
SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

La délégation conservatrice québécoise est toujours aussi divisée

La liste des candidats présumés est déjà longue

par Michel Vastel

OTTAWA — Le Québec fournira encore cette année un finaliste dans la course à la direction du parti conservateur mais sa délégation — plus de 25 % des votes — est aussi divisée qu'il y a sept ans.

En 1976, un duel entre les clans de Claude Wagner et de Brian Mulroney compromettait sérieusement les chances du Québec de fournir un chef au parti. Cette année, les partisans de M. CLark répètent qu'ils appuieront n'importe qui sauf M. Brian Mulroney. Ce serait en fait leur seule certitude à l'heure actuelle par rapport à toutes les candidatures.

Sept têtes d'affiche émergent actuellement de la longue liste de noms, dont trois de l'Ontario. On ne voit pas encore quelle femme va reprendre la bataille menée par Flora MacDOnald en 1976. Cette liste de candidatures possibles va sans doute s'allonger, mais il iy a des chances que le nom du futur chef conservateur se toruve dans ce premier groupe.

M. Clark a précisé hier qu'il remettra sa démission plus tard puisque ses conseillers divergent d'opinion sur l'interprétation qu'il faut donner à la constitution du parti. On ignore si M. Clark peut effectivement démissionner et du parti et de son rôle de chef de l'Opposition en même temps. Ses adversaires hésitent à se déclarer trop tôt. Comme l'a dit l'un d'eux hier à Toronto... «Il faut laisser refoidir le cadavre»!

Pour l'instant, seules les organisations des quatre provinces qui ont fortement contribué à la défaite de M. Clark vendredi dernier ont des candidats qui les représentent directement: ce sont Terre-Neuve, le Québec, l'Ontario et l'Alberta.

Dans l'ordre alphétique, voici cette première liste des possibles candidats-vedettes. Des sept, seul M. Joe Clark est officiellement entrée dans la course.

■ **Joe Clark**, 43 ans, député depuis 1972, dirige le parti depuis 1976. A dirigé un gouvernement minoritaire pendant neuf mois en 1979. Subit une première contestation de 33.4 % de ses militants en 1981, et refuse, vendredi, un vote favorable à 66.9 %.

Il commence la course avec un appui théorique des deux tiers des délégués mais ses propres conseillers l'ont prévenu que cet appui s'effritera très vite. Son dernier point fort restait le Québec mais il risque de fondre rapidement avec la venue d'autres candidats. Le pari de M. Clark est que ni M. Davis, ni M. Lougheed n'oseront contester son poste et qu'il réussira facilement à battre M. Mulroney et les deux ou trois députés qui veulent sa place. La direction du parti craint que sa candidature ne rouvre les cicatrices laissées par le vote de vendredi et suggère déjà qu'il renonce à s'accrocher.

■ **David Crombie**, 46 ans, maire de Toronto jusqu'en 1978, alors qu'il est élu à la faveur d'une élection partielle, arrachant le siège de Donald MacDonald aux libéraux. Considéré, comme M. Clark qu'il a longtemps appuyé, comme un candidat du centre. Il a toutefois appuyé récemment la candidature d'un extrémiste de droite, M. Peter Worthington, le rédacteur-en-chef du *Toronto Sun*, à une élection partielle. Ses appuis dans le Toronto métropolitain se heurtent à ceux de Bill Davis. Il n'a pas encore décidé s'il se présente mais il mène des consultations aujourd'hui même à Toronto.

■ **John Crosbie**, 52 ans, ancien ministre libéral dans sa province, passe aux conservateurs puis se fait élire en 1976 aux Communes. Nommé ministre des Finances dans le cabinet Clark, on le rend responsable de la défaite parce q'il est le père de la «taxe de 18 cents le gallon sur l'essence». A ouvertement remis en question le style de M. Clark et entretient une rancune tenace à l'égard de Peter Lougheed qu'il a déjà comparé à Bokassa lors des négociations sur le prix du pétrole. Certains ont du mal à le prendre au sérieux mais c'est un orateur redoutable.

■ **William Davis**, 53 ans, député à l'Assemblée législative de l'Ontario depuis 1959 et premier minsitre de cette province depuis 1971. A toujours gardé un oeil sur la scène politique nationale même s'il se dit «non intéressé». Il a évidement une image de gagnant et de bon administrateur mais n'a pratiquement aucun appui au Québec, sauf peut-être auprès de M. Mulroney lui-même. Son organisation fait déjà du travail de coulisse et le présente comme le candidat de l'unité. Il est effectivement celui qui, de MM. Clark, Lougheed et Mulroney, a le moins d'ennemis déclarés.

■ **Peter Lougheed**, 54 ans, chef du Parti conservateur albertain depuis 1965, a enlevé le pouvoir aux créditistes en 1971. A joué un rôle très ambigu au cours des derniers mois. Même s'il a laissé les partisans de M. Clark utiliser son nom, il est resté en vacances à Hawai et seulement le dixième de ses députés se sont présentés à Winnipeg. Le développement spectaculaire du pétrole en Alberta lui a donné une image de «sheik aux yeux bleus» et c'est peut-être pourqoui il préfèrerait un couronnement à une campagne très dure. On dit qu'il refusera de faire la lutte à M. Clark. Ses amis le présentent comme un candidat «vendable» au Québec même s'il est unilingue. Il a défendu avec vigueur les droits des provinces.

■ **Brian Mulroney**, 43 ans, candidat malheureux de la course de 1976. L'homme d'affaires n'a jamais caché ses ambitions politiques mais on lui reproche partout, et surtout au Canada anglais, de n'avoir jamais cherché à se faire élire aux Communes. Les tactiques du week-end, qui ont mené à la démission de M. Clark, vaudront à M. Mulroney beaucoup d'ennemis et c'est pourqoui il s'est fait discret depuis vendredi soir. En 1976, il avait l'appui de l'ancien premier ministre de Terre-Neuve, M. Frank Moores, le stratège des forces anti-Clark au congrès de Winnipeg. On lui reproche enfin de n'avoir jamais fait connaître ses opinions politiques sur les grandes questions d'actualité.

■ **Michael Wilson**, 45 ans, ancien courtier en valeurs mobilières et président du prestigieux Canadian Club de Toronto. Élu en 1979, il a été élevé au rang de ministre du Commerce international par M. Clark. Revenu dans l'opposition comme critique financier, il mène en fait l'attaque des conservateurs contre les politiques du gouvernement. Ses discours sont toutefois très académiques. Il n'est pas vraiment connu du grand public et, surtout, lui reprochent ses adversaires, il fait trop «Bay Street» pour le Parti conservateur.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Front commun

pitaux généraux aujourd'hui. Hier après-midi, le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, en a évoqué l'hypothèse: il y aura au moins continuité des services médicaux et infirmiers.

Une atmosphère de fébrilité a entouré la préparation des pourparlers dont on a décidé la reprise dans les heures qui ont suivi la grande manifestation du Front commun de samedi devant l'Assemblée nationale à Québec. Les ministres responsables des négociations, comme les dirigeants des centrales et les exécutifs des syndicats impliqués, ont longuement réfléchi sur les implications de cette démonstration.

Le président du Conseil du Trésor, M. Yves Bérubé, indiquait en soirée que le gouvernement était prêt à quelques compromis qui pourraient s'ajouter à ceux auxquels le premier ministre a déjà consenti il y a une dizaine de jours. Faisant preuve d'un certain optimisme, le ministre a dit: «Nous n'avons pas une grosse marge de manoeuvre. Eux n'ont pas de gros mandats de grève.»

Du côté gouvernemental, on espérait fortement pouvoir conclure un accord avant minuit. Sinon, les pourparlers ne sauraient se poursuivre à moins d'une suspension du mot d'ordre de grève. Y aura-t-il aussi des pourparlers avec la CEQ, a-t-on demandé à M. Bérubé. Celui-ci ne l'a pas exclu, non sans souligner qu'on voulait, hier soir, en priorité éviter la grève dans les hôpitaux.

Soulignons que pendant que ces discussions avaient lieu avec les employés de soutien des hôpitaux, d'autres négociations se déroulaient avec le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec. Ces derniers annonçaient hier matin qu'ils détenaient un mandat de grève qu'ils pourraient exercer mercredi. Mais en après-midi, ils entreprenaient de leur côté des pourparlers avec leur employeur et tout indiquait hier soir qu'on s'approchait d'un accord de principe.

Ce sont les pourparlers avec les infirmières qui ont tout déclenché.Les infirmiers et infirmières du Québec sont regroupés en trois fédérations indépendantes: la Fédération des infirmiers et infirmières unis (FIIU), la Fédération québécoise des infirmiers et infirmières (FQII) et celle des Syndicats professionnels d'infirmiers et infirmières du Québec (SPIIQ). Les deux premières représentent 8,000 syndiqués et la troisième, 15,300. Les deux premières oeuvrent en première ligne dans la région montréalaise, tandis que le SPIIQ est réparti partout en province.

Les trois fédérations ne font pas partie du Front commun (des trois centrales syndicales), elles sont indépendantes. Cependant, elles avaient, jusqu'à ce week-end, coordonné leur action à celle du Front commun et devaient faire grève «en front commun». Vendredi dernier, la FIIU et la FQII finissaient par s'entendre sur une convention collective négociée avec le gouvernement. L'entente de principe a été entérinée durant le week-end par 77 % des membres des deux fédérations.

Fort de ce premier succès, le gouvernement entreprenait samedi d'approcher le SPIIQ afin d'en arriver à une entente similaire. Il y a réussi hier. Le gouvernement a également réussi à amener à reprendre les négociations, en fin d'après-midi, le Cartel des organismes professionnels de la santé (COPS), qui regroupe, lui, à peu près tout le personnel paramédical des centres de soins de santé: ergothérapeutes, inhalothérapeutes, infirmièeres auxiliaires, travailleurs sociaux en milieu hospitalier, techniciens en diététique, etc.

Au début de l'après-midi en effet, une des associations professionnellles du COPS, celle des inhalothérapeutes (1,000 membres répartis en 90 hôpitaux) annonçait que ses membres suspendraient temporairement leur participation à la grève. Son président, M. Jean-Marie Baril, évoquait «la confusion de la conjoncture actuelle», entre autres parce que les trois fédérations d'infirmières avaient déjà pris une autre direction et parce que les autorités gouvernementales venaient de convoquer les représentants du COPS à Québec à une reprise des négociations. Les pourparlers reprenaient en effet à 17 heures hier, après que le COPS eut annoncé qu'il renonçait entre-temps à exercer le mandat de grève qu'il avait fait voter déjà à 60 %.

Quant au SPIIQ, il s'est entendu avec le gouvernement sur une convention collective qu'il prend bien soin de considérer toujours comme l'objet d'un décret plutôt que librement négociée et signée.

Les autorités du SPIIQ ont reconnu que le gouvernement a «changé d'attitude» hier. On a obtenu un moratoire d'un an sur toutes les modifications que le décret prévoyait quant aux actes délégués. De plus, on s'est entendu pour conserver un équilibre de 50 %-50 % entre les infirmières oeuvrant à temps complet et à temps partiel (le décret prévoyait une majorité d'employés à temps partiel). Par ailleurs, on revient au statu quo (d'avant le décret) quant aux postes dits «composés» et à la procédure de supplantation. Enfin, les salariés oeuvrant à temps partiel recouvriront les montants qu'initialement ils devaient perdre à cause des coupures.

Le SPIIQ ne soumettra pas à ses membres (les syndicats locaux) les nouvelles offres qui ont été acceptées par ses dirigeants. C'est que ceux-ci, dont la présidente, Mme Hélène Pelletier, considèrent que leurs conditions de travail leur ont été imposées par le gouvernement.

Le SPIIQ a précisé par ailleurs que le fort mandat de grève qu'il possédait (à 70 %) ne serait pas exercé, car il devait l'être «en front commun». Or il constate que maints syndicats d'employés de soutien où oeuvrent les infirmières du SPIIQ ne détiennent pas de mandat de grève. Il ajoute que la signature d'ententes entre le gouvernement et les deux autres fédérations d'infirmières a eu pour le SPIIQ un «effet démobilisateur». Enfin, ce dernier craint expressément «les effets des lois répressives que le gouvernement Lévesque s'apprête à sanctionner».

Il était évident, en après-midi hier, que les négociateurs du gouvernement avaient entrepris - et pratiquement réussi - à encercler complètement ce qui restait du Front commun dans le secteur des affaires sociales, soit les quelque 84,000 syndiqués de la Fédération des affaires sociales de la CSN, puis les 20,000 membres du local 298 de l'Union des employés de service de la FTQ qui oeuvrent dans le réseau des affaires sociales et les 15,000 autres de la même centrale qui font partie du Syndicat canadien de la fonction publique.

Les dirigeants de la FAS évaluaient en après-midi l'impact des derniers événements sur la grève projetée pour aujourd'hui dans les centres hospitaliers. Ils constataient la minceur de leur mandat de grève (53 % de leurs syndicats) et l'atténuation des effets d'un grève en milieu hospitalier lorsque pratiquement tout le personnel médical et paramédical est au poste. Aussi la FAS réclamait-elle en fin d'après-midi une rencontre avec les représentants du gouvernement.

Par ailleurs, les employés de la Société des traversiers du Québec, qui devaient débrayer hier, ne l'avaient fait encore fait en fin d'après-midi. Les six circuits de traversiers fonctionnaient toujours: Matane/Baie-Commeau, Tadoussac/île aux Coudres, Montmagny/île aux Grues, Sorel/Berthier et Québec/Lévis. En fait, seul le syndicat desemployés de la traverse Québec/Lévis avaient en poche unmandat de grève. A 17 h 30 hier, ils étaient toujours au poste, non sans annoncer que chacun ne saurait que trente minutes avant le fait quand il y aura débrayage.

Enfin, le ministère de la Justice a continué de déposer des plaintes auprès du Tribunal du travail contre des employés qui ont débrayé,illégalement au sens du Code du travail, depuis mercredi. Un porte-parole du ministère, M. Normand Saint-Hilaire, indiquait au cours du week-end que les plaintes déposées contre les syndiqués atteindraient 5,000 aujourd'hui.

◆ La chasse

Lougheed.

Toutefois, M. Joe Clark refuse cette interprétation du vote partagé à 66.9 % contre 33.1 % vendredi soir. «Ce n'est pas une défaite personnelle, c'est un problème pour le parti», a déclaré M. Clark, samedi matin, à sa sortie d'une réunion avec les délégués de sa province.

Même s'il est resté stratégiquement absent durant tout le congrès, le premier ministre de l'Alberta a été au centre de l'attention des délégués, dès samedi matin. Il a plusieurs fois refusé la direction du parti national et on laisse entendre qu'il ne veut pas se lancer dans la course contre M. Clark lui-même. Mais des pétitions circulent déjà dans le parti pour le convaincre. Selon l'ancien président du parti, M. Michael Meighen, Peter Lougheed recueillerait l'appui de la droite du parti, en particulier des jeunes, de l'élite d'affaires de Toronto et de Calgary, et de l'Ouest évidemment. «C'est toute une coalition, constate M. Meighen.

Les trois candidatures de MM. Mulroney, Davis et Lougheed sont souhaitées par les délégués et les organisateurs, qui n'ont apparemment pas l'intention de redonner une deuxième chance à M. Clark. Ils souhaitent plutôt une candidature assez prestigieuse pour battre les libéraux, surtout s'ils doivent être dirigés par John Turner.

Les premiers moments d'émotion estompés, les députés et vedettes du parti qui appuyaient ostensiblement leur chef commençaient à prendre leurs distances. M. Roch LaSalle, par exemple, a souligné qu'il voulait attendre de voir «la brochette de candidats» et a ajouté qu'il «n'est pas obligé d'appuyer M. Clark.

La seule certitude qu'entretenait le député de Joliette c'était de «ne jamais appuyer M. Brian Mulroney, même s'il devait être le seul candidat du Québec.» Mais on ne peut rien garantir puisque les clans Mulroney et Clark ont vite fait de se réconcilier samedi matin pour se partager les postes de l'exécutif du parti et même sacrifier le candidat identifié au camp pro-Clark pour la présidence.

Déjà très isolé dans le parti, M. Clark retrouve ce matin à l'extérieur du caucus une position encore plus inconfortable. Plus de la moitié du caucus l'a abandonné vendredi soir. Il n'est pas sans signification non plus que seulemewnt sept des 75 déptués conservateurs provinciaux de l'Alberta se soient dérangés pour aller à Winnipeg. Le député de Yellowhead voit donc ses appuis s'effriter même dans sa province natale.

Plusieurs députés ont reconnu que c'est la droite du parti qui a réussi à battre le chef consevateur vendredi soir. Les jeunes en particulier sont ultra-conservateurs et ils appuient en premier lieu le premier ministre de l'Alberta, tandis que MM. Clark et Davis sont identifiés au centre.

La candidature de Peter Lougheed pose toutefois un problème à ses propres partisans: il est unilingue anglais. Ses partisans, y compris ceux du Québec, parlaient hier soir d'un «tandem» avec une vedette de l'aile québécoise. Même s'ils n'écartent pas l'idée, les partisans de M. Brian Mulroney ont clairement laissé entendre que leur candidat se bat pour la première place, pas la deuxième. On s'est donc rabattu sur des noms comme ceux de Marcel Masse (qui «demandera des conseils» avant d'y songer sérieusement), comme Peter Blaikie (qu'on dit «sollicité par beaucoup» au point d'en «être surpris» et qui «réfléchit»), comme Michael Meighen enfin,qui, déménagé à Toronto, «aurait besoin d'un comité au Québec» et «n'écarte rien, bien sûr».

De l'intérieur même du caucus, M. Clark peut s'attendre à la candidature de M. John Crosbie, ancien ministre des Finances, que ses amis ont eu du mal à retenir hier de se déclarer déjà candidat. M. David Crombie, l'ancien maire de Toronto, qui fut ministre de la Santé et du Bien-être dans le gouvernement Clark, fait actuellement l'objet de «pressions intenses» de la part de conservateurs influents de la région de la Ville-Reine. Leur argument: «Il est de Toronto, mais cela paraît moins que dans le cas de M. Michael Wilson.»

Le dernier, un ancien ministre du Commerce, est lui aussi tenté et, comme l'ancien maire de Toronto, il pratique son français autant qu'il le peut. Ces trois députés avaient leurs partisans à l'intérieur du caucus, qui ont tous signé, il y a plusieurs mois, une lettre exigeant la démission de M. Clark.

En l'absence d'une candidature de prestige comme celle de Peter Lougheed ou de Bill Davis, et dans la perspective d'une reprise du duel de 1976, Clark-Mulroney, d'autres députés conservateurs réservent leurs positions comme le leader du Manitoba, Jake Epp, le financier Sinclair Stevens. Mme Flora MacDonald a pour sa part déclaré, dès vendredi soir, qu'elle ne sera pas candidate.Elle continue à appuyer M. CLark.

Tous les observateurs s'accordent à dire qu'un congrès très hâtif (Lowell Murray, sénateur et ami de M. CLark souhaite même le mois d'avril) multiplierait les chances du chef sortant.

◆ Bombardements

mement de toutes les milices au profit des seuls appareils militaires de l'État. Or les «forces libanaises» sont les seules milices à ne pas avoir encore été désarmées dans la capitale.

Selon les milieux proches des «forces libanaises», c'est la Syrie qui aurait provoqué cette reprise des tirs. Les mêmes milieux accusent également le PSP de chercher à saboter un accord qui était sur le point d'être conclu avec les Israéliens et certains druzes pour la pacification de la montagne.

Enfin, selon une autre hypothèse émise dans les milieux politique libanais, Israël serait à l'origine de ces nouveaux troubles, qui interviennent au moment où la situation se détériore entre les chrétiens et les druzes dans la montagne pourtant contrôlée par les forces israéliennes depuis juin dernier.

Hier, les bombardements et les échanges de tirs dans la montagne libanaise ont fait de dix à vingt tués et de nombreux blessés, selon les informations fournies par les deux parties en conflit.

La situation s'était aggravée au cours du week-end dans le Chouf et à Alay (15 km à l'est de Beyrouth), où les combats entre militants du Parti socialiste progressiste (PSP, du leader druze M. Walid Joumblatt) et ceux des «forces libanaises» (milices chrétiennes unifiées) avaient repris après vingt jours d'accalmie.

Selon la radio phalangiste, La Voix du Liban, 18 personnes ont été tuées dont 16 appartenant au PSP. Ce parti, pour sa part, donne un bilan de 10 tués et une vingtaine de blessés.

Dans un communiqué publié en fin de soirée, le PSP a une nouvelle fois rejeté sur les «forces libanaises» la responsabilité de cette nouvelle flambée de violence dans la montagne. «Nous avons usé de notre droit légitime pour défendre nos vies et nos villages, qui ont été sans préavis ni prétexte la cible d'un horrible bombardement de la part des forces libanaises», indique le communiqué.

Par ailleurs, le gouvernement israélien a discuté hier durant plus de trois heures de la question des «arrangements de sécurité» futurs entre Israël et le Liban au cours de sa réunion hebdomadaire, a indiqué le porte-parole gouvernemental.

Le cabinet Begin a également entendu un rapport des ministres des Affaires étrangères et de la Défense, M. Yitzhak Shamir et le général Ariel Sharon, ainsi que du chef de la délégation israélienne aux négociations israélo-libanaises, M. David Kimche, sur l'état des pourparlers, a précisé le porte-parole.

«Le gouvernement ne met pas l'accent sur tel ou tel aspect des demandes israéliennes concernant les arrangements de sécurité», a souligné de son côté un haut fonctionnaire israélien à l'issue du conseil des ministres.

Selon ce haut fonctionnaire, l'exigence israélienne formulée publiquement la semaine dernière par le ministre de la Défense et concernant la mise en place «de trois à cinq stations de pré-alerte et de lutte anti-terroriste» au Liban-Sud n'est qu'un des éléments — qu'il n'y a pas lieu de privilégier — des demandes israéliennes.

«Ce n'est pas le seul point de désaccord que nous avons avec les Libanais et les Américains», a ajouté ce haut fonctionnaire, faisant référence explicitement au problème de l'avenir du commandant libanais dissident Saad Haddad, de la question de l'ouverture des frontières considérée par Israël comme un gage de sécurité, et de la coopération éventuelle avec l'armée libanaise au Liban-Sud.

Jusqu'ici, a-t-il ajouté, «personne ne nous a proposé d'alternative à la présence de stations de pré-alerte occupées par du personnel militaire israélien».

Ce responsable israélien a réaffirmé par ailleurs l'opposition catégorique de son gouvernement à ce que ces stations soient tenues par des éléments de la Force multinationale (États-Unis-/France/Italie). Selon lui, l'attaque d'une patrouille israélienne hier au sud-est de Beyrouth par des Assaillants venus de l'ouest de la ville, et donc ayant traversé les lignes de la Force multinationale, illustre l'impuissance de celle-ci.

Les «marines» américains de la Force multinationale refusent de s'engager contre les éléments armés palestiniens, affirmant se limiter au rôle du maintien de la paix à Beyrouth, a relevé ce haut fonctionnaire israélien.

Toutefois, selon la radio israélienne, le vice-premier ministre israélien, M. David Levy, a demandé à nouveau hier en conseil de ministres un assouplissement des exigences israéliennes sur la question des stations de pré-alerte. M. Levy a estimé que cette exigence risquait en effet de créer un précédent dangereux en suscitant des demandes semblables de la Syrie.

Toujours selon la radio, un second ministre, M. Yitzhak Modai (Énergie), a appuyé indirectement cette position en estimant que l'essentiel était d'aboutir à une évacuation rapide de toutes les forces étrangères du Liban.

En revanche, le ministre de la Défense, le général Ariel Sharon, a demandé au Cabinet de se montrer ferme sur la question des arrangements de sécurité, et en particulier sur celle des stations de pré-alerte. Le général Sharon avait déclaré vendredi, rappelle-t-on, qu'Israël préférait accepter que la Syrie installe ses propres stations de surveillance au Liban plutôt que de renoncer à établir les siennes.

Enfin le président de l'État d'Israël, M. Yitzhak Navon, a décidé d'abandonner la vie politique à la fin de son mandat présidentiel en mai prochain pour se consacrer à ses activités littéraires, a affirmé la télévision israélienne hier soir.

M. Navon, élu en 1978 pour cinq ans, a fait part de sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat au premier ministre Menahem Begin hier lors d'un entretien en tête-à-tête de quarante minutes, a précisé la télévision.

Selon la télévision, M. Navon, qui annoncera ses intentions aujourd'hui au cours d'une conférence de presse, a manifesté le désir de pouvoir se consacrer à ses activités littéraires.

En effet, outre ses activités au sein du Parti travailliste, M. Navon est écrivain, poète et auteur de plusieurs oeuvres musicales.

◆ Hitler

monde, n'avait prévu l'ampleur de la catastrophe finale dans laquelle allait être entraînée l'Allemagne lorsque Adolf Hitler arriva au pouvoir le 30 janvier 1933.

Cet avis est celui de six personnalités ouest-allemandes du monde la politique, de la culture et de la foi qui ont vécu «ce jour noir» de l'Allemagne et ont fait part de leurs réflexions à un journal à grand tirage de RFA.

Ainsi, pour l'ancien chancellier Willy Brandt, président du Parti social-démocrate ouest-allemand, «aucun d'entre nous n'a compris que les choses allaient devenir aussi terribles pour l'Allemagne et pour l'Europe».

M. Brandt, alias Herbert Frahm, alors âgé de 19 ans, se trouvait ce jour-là à Luebeck (nord de la RFA), sa ville natale. «Cette ville, affirme-t-il, ne faisait pas partie des bastions du parti national-socialiste et nous apprîmes la nouvelle de Berlin avec une profonde consternation, bien qu'Il nous fut encore impossible de prévoir l'étendue du désastre».

M. Heinz Galinski, président de la communauté juive de Berlin-Ouest et rescapé du camp de concentration d'Auschwitz, se trouvait le 30 janvier 1933 à Marieburg, en Prusse orientale (aujourd'hui Malbork en Pologne).

«Aucun membre de la communauté juive de la ville, raconte-t-il, n'aurait pu se douter qu'il y aurait à la fin de la guerre 6 millions de morts parmi ses frères de race».

M. Galinski affirme: «Ma famille a songé à émigrer aux États-Unis quand elle a su qu'Hitler était devenu chancelier, mais ne l'a pas fait parce que mon père était malade». «Nous savions bien sûr qu'Hitler allait se déchaîner contre nous, mais nous nous sommes dit que cela ne pouvait pas être plus terrible qu'on ne l'imaginait», ajoute-t-il. Les parents et l'épouse de M. Galinski sont morts en camp de concentration.

Ce jour-là, l'actrice allemande Inge Meysel, dont le père était juif, téléphona à ses parents depuis Leipzig, où elle donnait une représentation. Elle se souvient aujourd'hui leur avoir dit: «Ne vous inquiétez pas, dans six mois Hitler ne sera plus au pouvoir». Dès 1933, Inge Meysel se vit interdire le droit de jouer sur les scènes allemandes. Elle fut affectée au service du travail obligatoire par la gestapo en 1943 en tant que «métisse demi-juive».

Le 30 janvier 1933, le petit Richard von Weizsaecker, alors âgé de 12 ans, devenu par la suite membre du Parti chrétien-démocrate, puis bourgmestre régnant de Berlin-Ouest, était au lycée, où il discutait de la situation nouvelle avec ses 22 camarades de classe, dont plusieurs Israélites. «Ils avaient tous peur et se demandaient ce qui allait leur arriver», raconte-il.

«Le soir j'en parlai à ma mère (mon père diplomate était en Suisse), qui ne comprenait pas comment Hitler avait pu arriver au pouvoir».

L'ancien ministre social-démocrate de la DéfenseGeorg Leber a vu, quant à lui, ce jour-là, dans une petite ville du Westerwald, de SA en uniforme pour la première fois de sa vie, au cours d'une réplique en miniature de la gigantesque retraite aux flambeaux qui se déroulait à Berlin en l'honneur d'Hitler. «Ils étaient quinze, je les ai tous reconnus. Ils étaient chômeurs avant d'enfiler l'uniforme..»

Enfin le pasteur Adolf Sommerauer, grand blessé de la Deuxième Guerre mondiale, déclare «qu'il n'a pas pris cette bande de braillards et de primitifs au sérieux».

AUJOURD'HUI

Atelier «animation de l'heure du conte» offert par la Fédération Québécoise du Loisir littéraire, 1415 est, rue Jarry. 374-4700.

■

Deux rencontres sur la prévention du cancer, offertes par le CLSC Longueuil Ouest, à compter de 13 h 30. La seconde rencontre aura lieu le 7 février. 651-9830.

■

Séance d'information sur le Hatha Yoga au Centre d'épanouissement de l'Être, 10055 Papineau, à 20 h 30. 387-9663.

■

Manifestation contre le concours «Mlle Laval», à 18 h 45 devant la récréathèque, 900, boul. Labelle, angle Notre-Dame à Chomedey. 663-3470.

■

Conférence de M. Frits Hondius de Conseil de l'Europe sur «L'impact des nouveaux développements technologiques sur le droit à l'information et les droits d'expression», à 16 h 30, salle 9480 du Pavillon Maximilien-Caron.

■

Récital de Pierre Belleau, pianiste (oeuvres de Bach, Beethoven, Chopin et Prokofiev), à 20 h, salle 1020 du Pavillon Marguerite d'Youville.

■

Festival de la santé jusqu'au 3 février à l'Université de Montréal intitulé «Fais le plen de santé» au 2e étage, pavillon 3200 rue Jean-Brillant. 667-9069.

■

Lecture commentée de la genèse à 20 h au 5933 rue Cartier, sous-sol du presbytère St-Jean-Berchmans avec Jacques Baillargeon et Lise Chartrand. 728-7714.

■

Rencontre avec Victor Lévy-Beulieu sur «Moi Pierre Leroy, prophète, martyr et un peu fêlé du chadron plagiaire», à 19 h 30 à la Bibliothèque municipale de Longueuil, 100 ouest, rue St-Laurent. 670-1410.

■

Réunion mensuelle des membres de la région de Montréal du Conseil des arts textile, à 19 h 30, 420 est, rue Ontario. 287-9428.

■

Dans le but de former un nouveau conseil d'administratin, le Comité de promotion de la Galerie Port-Maurice tient une assembée générale au 5345 est, rue Jarry à Saint-Léonard. 326-3241.

■

Retraite de 6 jours sous le thème «Dieu est amour» avec l'abbé Pierre Gendron, chez Les Pères Capucins, Chapelle de la Réparation, 3650 de la Rousselière à Pointe-aux-Trembles. 642-5391.

■

Assemblée mensuelle de la société historique de Montréal à 20 h, en la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale, 1700 rue Saint-Denis. M. Gilles Beaudet parlera du Frère Marie-Victorin.

■

Conférence de M. Pierre Bourgault intitulée «La minute de vérité» au Théâtre Arlequin. 288-3931.

■

Clinique de sang de la Croix-Rouge, à l'université McGill, édifice McConnell, entrée sur Milton de 10h à 18h.

AU RETOUR DU MAGASIN
AS-TU DÉJÀ CALCULÉ LA QUANTITÉ D'EMBALLAGE INUTILEMENT GASPILLÉE?

* UTILISER UN SAC DE TOILE
* CHOISIR UN PRODUIT MOINS EMBALLÉ...

SONT DES GESTES DE CONSERVATION!

Les clubs 4H du Québec

31 janvier

par la PC et l'AP

1981; Un accord sur les horaires de travail est conclu entre le gouvernement polonais et Solidarité, après des négociations marathon.

1976; le pape Paul VI met en garde contre les mouvements féministes qui risquent selon lui de dépersonnaliser la femme.

1962; Cuba est exclu de l'Organisation des États américains.

1958; le premier satellite américain, Explorer-1, est lancé depuis Cap Canaveral.

1944; décès de l'écrivain français Jean Giraudoux.

1943; les troupes allemandes encerclées à Stalingrad font leur reddition.

1928; Léon Trotski est expulsé d'Union soviétique.

1891; la guerre civile éclate au Chili.

1606; le catholique Guy Fawkes, qui avait voulu faire sauter le Parlement de Londres, est exécuté.

LE DEVOIR

CAHIER 2

Montréal, lundi 31 janvier 1983

Les «cathédrales» hydroélectriques de la Mauricie

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel

Les centrales hydroélectriques ne passent guère pour de grandes oeuvres architecturales. A l'exception du grand barrage Daniel-Johnson, sur la rivière Manicouagan, dont les arches fines ont gravé dans les mémoires une image d'élan et de puissance, l'architecture des grands ouvrages de production de l'électricité ne suscite pas, au premier abord, admiration et ébahissement. Placées en travers des cours d'eau, les centrales s'imposent plus à la vue par leur masse, leur volume et leur situation que par la qualité de leur langage architectural.

Une étude récente sur l'architecture des centrales de la Mauricie vient heureusement contredire un cliché selon lequel cette architecture industrielle serait frappée de banalisation tellement elle ne s'éleverait guère au-dessus de préoccupations purement fonctionnelles. On y découvre avec étonnement qu'une centrale s'inspire de la renaissance italienne ou que telle autre est, en fait, une copie d'une cathédrale médiévale!

Cette découverte se trouve dans une annexe au rapport de la Direction de l'environnement d'Hydro-Québec sur le potentiel de polyvalence des propriétés de notre société d'État le long de la rivière Saint-Maurice. Elle couvre le patrimoine légué par la Shawinigan Water and Power au moment de la nationalisation et quelques autres installations érigées en étroit rapport avec celles de la Shawinigan.

"La Shawinigan Water and Power a utilisé, dans la quasi-totalité de ses oeuvres, un double langage plastique. Celui de la fonctionnalité pure pour les parties accessoires des ensembles (barrages et déversoirs) et celui de la décoration pour le traitement de l'usine. On peut donc en déduire, écrit M. Jean-François Larose, auteur de l'étude sur le langage architectural des centrales de la Mauricie, que l'usine a représenté aux yeux de la compagnie la part noble, celle que l'on doit embellir, car elle magnifie son prestige."

La petite centrale de Saint-Narcisse, construite en 1897, s'apparente plus aux moulins à eau et n'annonce en rien le style architectural que prendront les grandes centrales au XXe siècle. La centrale de la Northern Aluminium Company, construite en 1901 à Shawinigan, déjà plus imposante, reste un bâtiment de style classique bâti, avec ses murs porteurs en brique, selon une technique traditionnelle. L'usine de la Shawinigan II A, mise en service entre 1910 et 1920, se distingue des précédentes par son style renaissance italienne si poussé "que l'architecture ne permet nullement de lire la fonction. De fait, l'édifice pourrait abriter n'importe quel service civil auquel on eût voulu donner une image de prestige."

La centrale de Grand-Mère, située au milieu d'un complexe industriel du début du siècle, demeure la plus étonnante puisqu'elle s'inspire de la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi, construite entre le XIIe et le XVe siècle. "La démarche des concepteurs, écrit M. Larose, apparaît à nos yeux d'aujourd'hui, pleine d'ironie et de naïveté. Il est étrange que ces promoteurs du progrès que furent les dirigeants de la Shawinigan aient choisi d'habiller une de leurs plus importantes usines avec cette enveloppe symboliquement ancienne..."

Le XXe siècle reprendra ses droits rapidement avec l'apparition du style art déco dans les centrales Shawinigan II B (construite en 1922), La Gabelle (1924), la nouvelle centrale de Saint-Narcisse (1926), Rapide-Blanc (1934) et La Tuque (1940). Après la seconde guerre mondiale, les nouvelles centrales de la Shawinigan emprunteront le langage plus épuré de l'architecture moderne. La centrale de Beaumont, mise en service en 1953, a complètement effacé les signes d'une distinction entre l'usine et les ouvrages accessoires.

"Il faut bien reconnaître que les barrages et les déversoirs relèvent d'une architecture souvent raffinée et beaucoup plus en accord avec l'esprit du XXe siècle que ne le sont les emprunts aux traditions passées, ou encore les styles purement décoratifs qui prédominent dans les centrales. L'évolution des formes, en Mauricie comme ailleurs, a montré que l'unité d'ensemble, lorsqu'elle fut enfin trouvée, ne se fit pas par l'extension du style de la centrale aux autres parties de l'ouvrage mais, bien au contraire, procéda de la démarche inverse: ce sont les formes des barrages et déversoirs qui s'imposèrent aux centrales. Beaumont ouvre la voie qui connaîtra son plein épanouissement dans les ouvrages du complexe Manic-Outardes."

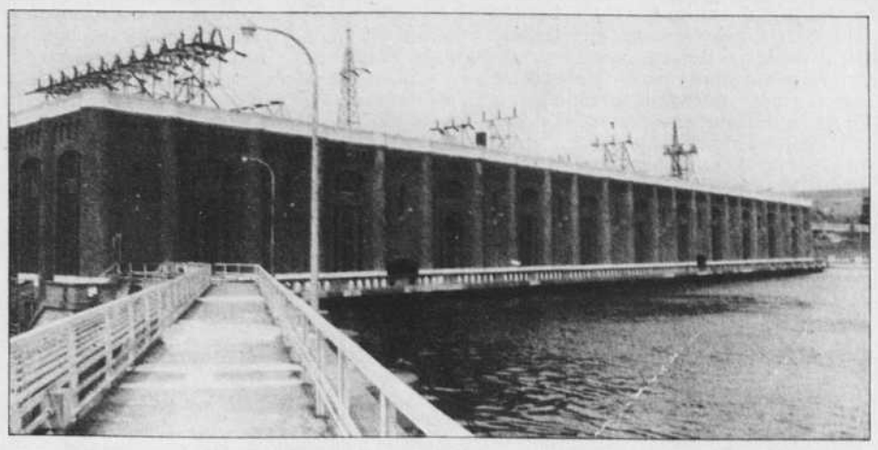

La centrale de Grand-Mère avec ses pilastres, ses larges fenêtres, s'inspire d'une cathédrale médiévale française. Elle fut construite par la Shawinigan Water and Power au début du siècle dans un paysage industriel saisissant.

(photo Hydro-Québec)

Cette étude du langage architectural des centrales hydroélectriques, qui s'intéresse aussi aux bâtiments d'accompagnement et à certains éléments de mobilier extérieur, a le grand mérite de faire découvrir et d'enrichir un patrimoine demeuré méconnu jusque là.

Hydro-Québec, qui s'éveille à peine à l'importance et à la valeur de son patrimoine immobilier et naturel, trouvera sans doute dans cette étude et ses conclusions des motifs suffisants pour approfondir le sujet et s'équiper d'une politique spécifique de sauvegarde et de mise en valeur de son patrimoine.

• • •

Vieux Port — Plusieurs organismes multiplient les démarches auprès du gouvernement du Canada et de la ville de Montréal afin d'éviter la démolition de l'élévateur à grains no 1 dans le vieux port de Montréal.

A la fondation Héritage Montréal et au mouvement Sauvons Montréal se sont joints le Syndicat des employés du port, l'Union des producteurs agricoles et la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec.

En principe, aujourd'hui, la Société immobilière du Vieux port de Montréal devrait ouvrir les soumissions demandées pour la démolition de cet imposant édifice.

Les opposants à ce projet affirment que 60 personnes perdront leur emploi et que les producteurs de céréales se trouveront privés d'un équipement essentiel à leur commerce. Ils affirment en outre que l'exploitation de cet élévateur à grains rapporte des bénéfices. "Le silo no 1 est un monument important" déclare les signataires d'un télégramme envoyé la semaine dernière aux autorités. "Il symbolise une époque où Montréal était le premier port exportateur de céréales d'Amérique du nord ainsi qu'un centre mondial de savoir faire dans les constructions mécaniques. N'est-il pas plus important de conserver des installations présentant un intérêt certain pour les Montréalais comme pour les touristes que de créer un autre espace ouvert?"

La dÉcision de démolir cet édifice survient avant que la Société immobilière ait publié son plan d'aménagement du vieux port de Montréal. Cette publication est attendue depuis l'automne dernier.

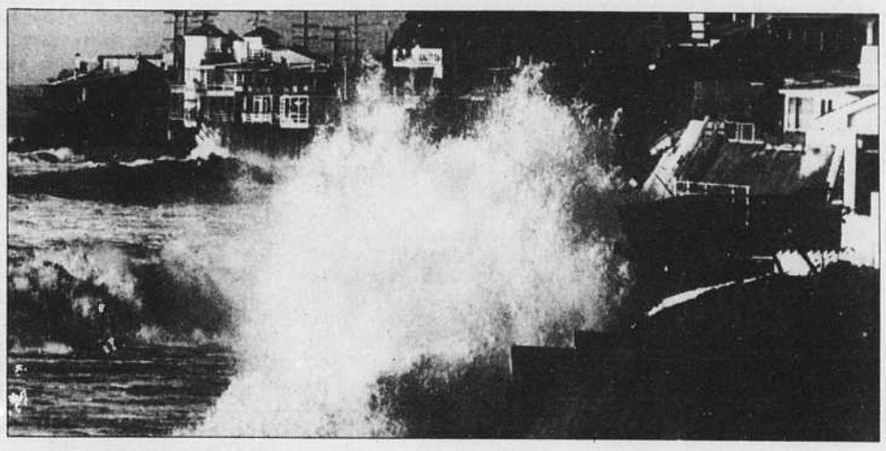

Des rafales de vents pouvant aller jusqu'à 110 kmh accompagnées de fortes pluies ont dévasté de nouveau samedi «la côte des milliardaires», en Californie. D'après la police, ces intempéries ont fait jusqu'ici 15 victimes. Plus de 2,500 maisons, dont plusieurs villas de rêve appartenant aux stars d'Hollywood, ont été détruites ou endommagées par quatre orages qui sont tombés cette semaine sur les 1,600 kilomètres de bord de mer. Dix-sept personnes ont été blessées dans des accidents liés au mauvais temps et les dégâts sont estimés sur le bord de mer à plus de $100 millions. Parmi les propriétés endommagées, on dénombre celles des vedettes de cinéma Rod Steiger et Bruce Dern ainsi que celle du chanteur Neil Diamond, toutes situées dans la célèbre région de Malibu. Les Californiens ne sont pas apparemment au bout de leur peine puisque la météorologie nationale annonce de nouveaux orages dans les jours qui viennent sur la côte ouest. (Photolaser AP)

C I L INC.
AVIS DATE ULTIME D'INSCRIPTION

Le Conseil d'administration a fixé au 31 mars 1983 la date ultime à laquelle les actionnaires doivent être inscrits aux régistres de la compagnie pour avoir le droit de recevoir un avis de convocation à l'assemblée annuelle de C I L inc., qui se tiendra le 29 avril 1983. Seuls les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 1983 auront le droit de recevoir un avis de convocation à l'assemblée annuelle, nonobstat les transferts d'actions qui pourront se produire après le 31 mars 1983.

Par ordre du conseil d'administration
le secrétaire
S.E. Hunt

North York (Ontario) le 31 janvier 1983

Cités pour outrage par le juge Jean-Guy Boilard

Les médias devront-ils comparaître?

par Bernard Morrier

Le juge Jean-Paul Bergeron, de la Cour supérieure, décidera jeudi s'il doit maintenir les accusations d'outrage au tribunal, portées contre Jean-Claude Bernheim, de l'Office des droits des détenus, de même que contre les quotidiens LE DEVOIR, la Presse, le Journal de Montréal et The Gazette, ainsi que contre la Société Radio-Canada.

Dès l'ouverture de l'audience vendredi, le procureur de la Société d'État, Me Bruno Pateras, a présenté une motion pour rejeter la procédure, arguant que la Société Radio-Canada était un agent de la Couronne et que cette dernière ne peut être poursuivie selon la Common Law. Il a d'ailleurs cité une abondante jurisprudence à cet effet.

Me Pateras devait d'autre part souligner que l'accusation d'outrage portée contre sa cliente n'était pas une offense criminelle au sens propre du code criminel et qu'ainsi Radio-Canada devait bénéficier de l'immunité prescrite par la loi.

Quant à Michel Proulx, qui représente le quotidien La Presse, il a soutenu que l'accusation d'outrage au tribunal devait être cassée au motif que, dans sa requête, le juge Boilard avait omis d'indiquer les éléments essentiels sur lesquels le tribunal devait se baser pour donner cours à la procédure. Selon Me Proulx, qui a également eu recours à la jurisprudence, une ordonnance n'existe pas si on n'indique pas aux accusés les motifs de leur comparution, sans compter que cette même ordonnance du juge Boilard est illégale et qu'elle conclut à la culpabilité de l'accusé.

Me Morris Fish, agissant au nom de The Gazette, a fait sienne les remarques de Me Proulx, ajoutant qu'il n'y a pas de place dans le droit canadien où il est permis à une personne d'être témoin et juge et de décider en même temps de la culpabilité vis-à-vis une offense donnée.

Le procureur du DEVOIR, Me Philippe Gélinas, a mentionné qu'il avait peu à dire après les propos de Mes Proulx et Fish, sinon qu'il était aussi d'accord pour affirmer que l'essentiel manquait dans l'acte d'accusation. Il devait en cela être appuyé par Me François Daviault, représentant Québécor, qui publie Le Journal de Montréal.

Enfin, au nom de M. Jean-Claude Bernheim, Me Jean-Claude Hébert a invoqué la Charte des droits et libertés, soulignant que si les accusations étaient maintenues contre ce membre de l'ODD, il aimerait bien savoir s'il pourrait avoir droit à un procès devant jury.

En réponse à ces représentations, le procureur de la Couronne, Me Claude Provost, s'est dit d'avis que, si aux yeux de la défense, les actes d'accusations ne contenaient pas les motifs de l'offense, c'était à la Couronne de les faire valoir quand viendrait le temps de la procédure. En ce qui a trait à la requête de Me Hébert, Me Provost a fait savoir qu'il y répondrait dès jeudi prochain.

Enfin, le juge Bergeron a fait savoir que si les accusations étaient maintenues contre M. Bernheim et les cinq media, le procès débuterait alors le 18 février.

Rappelons que ces accusations ont trait à une conférence de presse donnée le 5 janvier dernier par l'ODD et au cours de laquelle N. Bernheim avait rendu public un rapport de Me Thierry Maleville, de la Fédération internationale des droits de l'Homme, qui portait sur l'émeute au pénitencier Archambault, le 26 juillet dernier, et dont les faits ou commentaires ont été rapportés par les média en cause.

C'est à la suite de cette publication que le juge Jean-Guy Boilard, qui préside actuellement le procès pour meurtre de neuf détenus de Sainte-Anne-des-Plaines, avait estimé qu'il s'agissait là d'un outrage au tribunal, puisque les écrits réclamaient une suspension des procédures judiciaires contre ces mêmes détenus, en invoquant de prétendues illégalités ou méthodes inappropriées pour étayer la preuve recueillie par les enquêteurs.

Le Club des Relations Internationales
vous invite:
les 1 et 2 février à 19 heures à un mini-colloque sur:
LE RÔLE ET L'EFFICACITÉ DE L'O.N.U

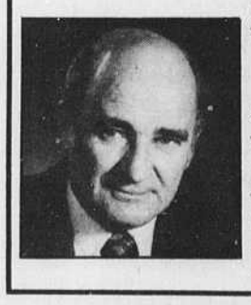

1 février: M.Phillipe Kirsch
19 heures: Pr.Paul Normand Dussault
Pr.Guy Hévey

2 février: S.E. Gérard Pelletier
19 heures: suivi d'un vin et fromage.

Pavillon Lalemant, Collège Jean de Brébeuf
5625 Decelles (entre Ed. Montpetit et Côte Ste Catherine)
Information 737-1877
Inscription sur place.

AVANT
COUVER

Air Canada à l'avant du peloton entre Montréal et Vancouver. Avec 13 vols sans escale par semaine. Et tout le confort du Service Connaisseur.

Vancouver tous les jours

Départ	Arrivée
10h25	12h45 (sauf le samedi)
18h50	21h10

SERVICE CONNAISSEUR

AIR CANADA

Prenez votre Prêt-à-partir pour le succès.

Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada.

Josée Yvon: douce folie sauvage

par Jean Royer

«On dit que nous vivons une période de crise. Moi, je ne vois pas de crise. Je trouve que rien n'a changé depuis longtemps!»

Josée Yvon a 32 ans. Issue d'un milieu modeste, elle habite encore le quartier où elle a grandi, dans le sud-est de Montréal. Devenue écrivain, elle a inscrit dans ses livres un monde où règne la misère morale. Devenue professeur de cégep, elle s'inquiète de l'avenir: «Le monde est loin de changer, je le crains. Surtout quand je vois un retour de l'extrémisme de droite chez les jeunes qui ne s'intéressent ni aux livres ni aux sciences. Je n'ai rien contre la science-fiction et la bande dessinée mais je trouve ça triste, le manque de culture des jeunes.»

Au début de la trentaine, Josée Yvon vient de publier son cinquième livre: *Danseuses-mamelouk*, chez VLB Éditeur. L'oeuvre de Josée Yvon n'est pas de celles dont parle beaucoup et souvent: peut-être parce qu'elle touche à trop de tabous: prostituées, travestis, transsexuels traversent cet univers d'enfer. En fait, les personnages de Josée Yvon ne se *sauvent* pas dans la fiction: ils y entrent avec le poids du réel. Ainsi Ginette, de la rue Frontenac et sa fille Andrénaline-Julie. Ainsi Lulu, la transsexuelle, puis la Tétrault, Rita, Goglu, la Carla, la grosse Léotard, Marie et les autres, ces Androgynes noires que l'on rencontre à côté des Filles-Commandos du désespoir.

Ces personnages de la Révolte, Josée Yvon les a connus avant de les faire parler. Voyons comment et pourquoi. Car il faut savoir reconnaître, au-delà de quelque mode punk, la qualité de la présence littéraire de Josée Yvon.

Née en 1950 dans un milieu modeste mais culturellement fort, à l'âge de trois ans elle apprenait toute seule à écrire en copiant les «lettres carrées» des magazines, puis son père l'emmenait chaque samedi à la bibliothèque: «Je dévorais un livre par jour». Après des études collégiales, ce fut l'université, plus précisément l'UQAM, en lettres puis en théâtre: «J'adore la littérature mais son enseignement était sclérosé, c'est pourquoi j'ai fait un détour par le théâtre, où c'était plus vivant.» Ce qu'elle aimait par-dessus tout: l'écriture. Du théâtre, puis de la poésie. Des textes publiés dans *La Barre du Jour* et *Hobo-Québec*. Elle oublie le théâtre et une maîtrise sur Brecht pour l'écriture d'un univers presque tabou en littérature: celui d'un sous-prolétariat qui ressemble parfois aux gens de son quartier: «je me suis aperçue que le spectacle était plus dans la rue que sur les scènes de théâtre.»

Pour gagner ses études et pour vivre autonome, Josée Yvon a fait plusieurs métiers: serveuse, barmaid puis danseuse: «Ce fut un dur apprentissage. mais en même temps j'ai rencontré des filles intéressantes qui ont inspiré mes premiers livres. Mes personnages sont réels. Je ne les ai pas tous rencontrés, bien sûr. Mais c'est de la fiction bien documentée. Comme une photographie. Il y a mille visages dans une photo. Moi, j'insère dans la photo des sentiments et des anecdotes qui appartiennent à d'autres histoires. Je fais du cut up. Pour la concision.»

En 1976, elle publie aux Herbes Rouges: *Filles-Commandos bandées*. Une histoire de «fées mal tournées». Ou «de la délicatesse qui saigne».

«On quitte la littérature féministe malheureuse, la poésie est armée», écrit Philippe Haeck dans LE DEVOIR. «Bientôt sera entendue l'explosion des messages», écrit Josée Yvon, qui introduit en littérarure un univers où «c'est la laideur qui appelle la beauté». En 1977, aux Éditions CuPQ, elle publie *La Chienne de l'hôtel Tropicana:* une descente aux enfers des drogues et des sexes. Là où la beauté est traquée puis «craquée». Là où s'inscrit le «désir de sortir d'une marque où le désir ne se réalise pas», écrira Carole David en préface au texte. Là où se rencontrent prostituées, travestis et transsexuels. Écrivez aussi ces noms au féminin, puisque cet univers est androgyne, fidèle au thème qui traverse l'écriture de Josée Yvon.

Ce sont ces deux livres publiés il y a plus de cinq ans et aujourd'hui introuvables que Josée Yvon a repris et augmentés pour les joindre à un troisième texte, *Les Androgynes noires* et publier chez VLB Éditeur son récit: *Danseuse-mamelouk*. «Ces trois textes composent un seul et même récit qui va de la tendresse à la tragédie pour s'ouvrir sur l'espoir, dit Josée Yvon. La prostituée, la transsexuelle, l'aliénée, l'infante, la terroriste, toutes amoureuses, voilà des danseuses sur la corde raide du vécu. Fières, elles sont toutes femmes d'affirmation, de douce folie sauvage. Si parfois abusées, elles ne sont victimes que de la cruelle réalité quotidienne.

Plus qu'une poésie de l'assistance sociale, c'est une poésie de l'injustice sociale qu'écrit Josée Yvon. Cette révolte qui anime les personnages de ses livres, c'est de la tendresse empêchée. D'ailleurs, «mamelouk» est un mot qui désigne des guerrières-esclaves devenues sultanes. Évidemment, le lecteur qui s'attend à trouver dans *Danseuses-mamelouk* un récit pour voyeurs sera déçu. Il lira plutôt un monde qui meurt du poids de sa tendresse. Il fera la connaissance d'un univers où la violence sociale agit contre les encadrements de tous ordres: normes établies, sociales ou quotidiennes.

«Je suis beaucoup fascinée par les personnes qui sont hors-la-loi, dit Josée Yvon. Les bandits, les criminels, les transsexuels forment un univers marginal très poétique pour moi. J'y vois des personnages qui ont le sens de la liberté, de la désinvolture, de l'humour et du tragique en même temps. Comme les gens du quartier où j'habite et que je connais depuis mon enfance (j'ai grandi sur la rue DeLorimier près d'Ontario): ce sont des gens qui ont le sens de la réalité mais qui sont aussi très cruels.

«Pour moi, les mots sont peut-être très crus dans les livres mais ils ne sont jamais aussi crus que la cruauté qui peut se passer quotidiennement ici, d'une porte à l'autre. Les mots ne réussissent jamais à être aussi crus que la profondeur de la cicatrice. La réalité est cent fois plus inquiétante. Tous les instants que je vis en dehors de la maison, qui est le havre de lecture et d'écriture, sont des instants d'injustices. Je le vois partout. C'est pourquoi j'ai coupé la communication avec le monde du spectacle pour écrire et décalquer ce qui se passe. À force de cultiver l'écriture, je n'ai plus peur de l'extérieur mais je reste angoissée par la distorsion du trottoir. Comme devant un miroir qui aurait beaucoup de facettes et qui se dérouleraient sur plusieurs plans. Je suis certaine que la plupart des gens portent avec eux cette inquiétude.

Alors, je ne conçois pas une écriture qui ne parlerait pas de changement et qui se contenterait de pointer du doigt la réalité. L'écriture doit avoir pour moi une portée sociale. C'est peut-être utopique d'écrire: les gens qui lient ne sont pas ceux qui vivent ce que j'écris. C'est utopique aussi parce qu'il faut essayer de travailler une écriture qui soit précise en même temps qu'on veut être accessible à un plus grand public... Mais je vais toujours continuer d'écrire. Ce n'est pas une forme de désespoir mais c'est aussi utopique que la réalité. L'écriture, c'est aussi une façon d'échapper à la défection du quotidien, qui est tellement morne et uniforme. Quelqu'un me disait que le travail de l'esprit est aristocratique, c'est peut-être vrai!

«Il n'y a pas beaucoup de poèmes qui ont changé le monde ou causé de révolution mais la poésie peut provoquer des réflexions, des polémiques et changer les esprits. Moi, je lis beaucoup de livres qui me font réfléchir. Certains auteurs ont pu changer ma façon de penser, comme Susan Sontag et Monique Wittig.

«Car je ne suis pas «anticulturel», comme certains critiques l'ont écrit. Je lis, je fouille les cultures. La littérature américaine, qui me donne des leçons d'écriture. Je lis en anglais, en allemand, depuis quinze ans. C'est peut-être pourquoi, dans mon écriture, je fais une synthèse qui veut allier la souplesse d'une culture européenne avec la syncope d'un rythme plus américain. Cela correspond un peu à ce qu'on est, peuple québécois: avec en arrière-plan tous les auteurs européens-russes, français, allemands — et en avant-plan les nouveaux écrivains américains. Non, je ne suis vraiment pas anti-culturelle. J'écris par révolte. Je serais née à l'époque dadaïste que j'aurais écrit la même chose. Je suis porte-parole de personnes qui ne peuvent pas exprimer leur révolte: voyous, prostituées, homosexuels. L'écriture, c'est pour moi une révolte et un désir de liberté d'expression.

Josée Yvon

Chantal Côté et Marie-Josée Paradis

Gagnantes de «Dansons-Montréal»

par Suzanne Asselin

Le concours «Dansons-Montréal» n'est pas une compétition d'endurance dans le style du film *They shoot horses, don't they*. Mais il en est une pour les danseurs quasi professionnels déterminés à poursuivre une carrière en danse, soit comme pigiste ou comme membre d'une compagnie. Des 22 finalistes (solo, duo et groupes) qui se sont qualifiés après huit quarts de finale et trois semi-finales, le jury a arrêté son choix sur les trois meilleurs numéros.

Chantal Côté et Marie-Josée Paradis ont gagné le premier prix. En fait, elles sont des danseuses professionnelles (elles font partie de la compagnie Dansepartout de Québec) mais étant donné qu'elles n'ont pas obtenu les 30 permis nécessaires pour faire partie de l'Union des Artistes, elles ne sont pas considérées, au sens strict, des danseuses professionnelles. D'ailleurs, elles ont décroché ce prix en interprétant l'une des plus belles compositions de la directrice artistique de cette compagnie (Chantal Belhumeur). *Les Siamoises*, sur la *Chacone* en fa mineur de Pachelbel. Ce premier prix leur donne droit à un voyage à New York, des cours de danse payés chez Luigi et Alvin Ailey, des billets pour deux spectacles et $250 en argent de poche.

Le deuxième prix revient à Roxane D'Orléans Juste, une danseuse moderne qui a choisi de danser sur la musique Appalachian Spring de Aaron Copland (Martha Graham a aussi fait une composition magistrale sur cette musique). Elle se mérite une bourse d'études de $200. Et le dernier prix de $100 a été décerné à Pierre Hardy, un danseur très expressif qui serait parfait dans les revues musicales.

«Dansons-Montréal» n'est pas un concours quelconque puisque celle que tous appellent «la grande dame de la danse au Québec», Madame Chiriaeff (fondatrice des Grands Ballets Canadiens) en était la présidente d'honneur. Lors de sa courte intervention à la fin, elle a rappelé que, dès son arrivée au Canada en 1952, les danseurs ont eu beaucoup de facilité à danser à la télévision. Mais à part la télé, c'était les vaches maigres et il fallait avoir une foi d'illuminés pour croire en cette profession. L'animateur de la soirée, Michel Boudot (qui a d'ailleurs dansé avec madame) est plus amer et même s'il a fait une longue carrière de danseur et chorégraphe à la télé d'État, il ne s'est pas gêné pour mentionner le peu de respect et d'encouragement que reçoivent les danseurs pigistes. Il en a profité pour assaisonner ses présentations, entre chaque numéro, de propos incisifs et très révélateurs sur la condition du danseur. Saviez-vous que dans le milieu artistique le danseur est le moins rémunéré, qu'il vit souvent sous le seuil de la pauvreté et que, selon les statistiques de l'organisme Danse au Canada, il gagne en moyenne $4,000 par année pour danser. Heureusement que depuis quelques années, les danseurs ont droit à l'assurance-chômage et Michel Boudot (il représente aussi les danseurs à l'Union des Artistes) se bat depuis 10 ans pour améliorer le sort du danseur, qui, dit-il, est peu considéré par les médias d'information. «On parle beaucoup plus souvent des compagnies de danse». Lors de cette soirée mémorable, il a tenu à préciser que certains danseurs qui n'ont pas gagné mais qui se sont faits remarquer (je pense à des gens comme Hélène Lamarre et Michel Tousignant, entre autres) pourront être demandés par Radio-Québec, Focus en jazz, la télé payante et même les Midis de la Place animés par Henri Barras.

L'an prochain, les organisateurs (Madame Cerantola et M. Claude Côté) promettent qu'il y aura une catégorie «classique» qui s'ajoutera au concours. Les groupes de danseurs formeront sûrement une catégorie à part. Le jury était composé de professeurs, danseurs et chorégraphes bien connus dans le monde professionnel de la danse: Barbara Boudot, Martine Epoque, Iro Tembeck, Charmain Turner, Eva von Gencsy et Vincent Warren.

E.T. interdit aux enfants en Scandinavie

NEW YORK (AP) — Le film américain *E.T.* vient d'être interdit aux enfants de moins de huit ans en Finlande et à ceux de moins de douze ans en Suède et en Norvège.

Aux Etats-Unis, des psychiatres affirment pourtant que si ce film, que certains comparent au «Magicien d'Oz», les touche, il ne les effraie pas.

«Une part importante des préoccupations des enfants se retrouve dans le film», affirme le Dr K. Robson, directeur du service de psychiatrie infantile au New England Medical Center Hospital de Boston.

«Le sentiment d'être enfin compris par quelqu'un, dans un monde qui est perçu comme étranger, est courant chez les enfants. Cette connivence directe entre deux êtres ou créatures d'ordinaire incompris est très fréquente dans l'enfance».

Il n'empêche que la commission de censure suédoise a estimé que E.T., l'«extraterrestre», oeuvre d'imagination de Steven Spielberg, montraient les adultes comme des ennemis des enfants et que donc, les enfants pouvaient être traumatisés par l'atmosphère de menace et d'épouvante.

Le film n'en poursuit pas moins une brillante carrière en Europe et aux Etats-Unis où, la semaine dernière, ses recettes ont dépassé celles de «La guerre des étoiles» de George Lucas, précédent record historique. Il est classé «PG», ce qui signifie qu'il est permis à tous les publics mais que l'accompagnement des enfants par leurs parents est souhaitable.

«Ce sont plutôt les films d'horreur qui sont susceptibles d'accroître l'angoisse des enfants», pense le Dr Futterman, professeur de psychiatrie et de pédiatrie à Yale.

«Pour certains, c'est Pinocchio qui leur fait le plus peur, ou Blanche Neige, ou Bambi», dit une autre psychiatre pour enfants du Michigan. Mais «on ne peut prévoir si un film touchera profondément l'enfant, particulièrement chez les très jeunes».

«La peur est une chose normale si elle peut être surmontée, explique le Dr Robson, mais l'épouvante qu'inspire un film comme "Les dents de la mer", par exemple, est malsaine pour les jeunes enfants».

Steven Spielberg raconte que cette histoire - de petits Californiens découvrant un extraterrestre abandonné par son engin spatial, et le dissimulant aux adultes, est née de ses propres rêveries d'enfants.

Selon le Dr Robson, la relation qui s'établit entre les enfants et l'extraterrestre, gentil mais maladroit, est comparable à celle qu'ils pourraient avoir avec leur meilleur ami ou un chien, mais très rarement avec un adulte. Ce film illustre bien les fantasmes des enfants sur l'autorité de leurs parents, mais il ne les détourne pas d'eux.

TÉLÉVISION

2 CBFT

12.23 Le téléjournal
12.30 Allô Bou Bou
13.30 Au jour le jour
14.30 Cinéma
Hibernatus: Comédie réalisée par Edouard Molinaro, avec Louis de Funès, Claude Gensac et Michel Lonsdale. (Fr.-It. 69)
16.00 Bobino
16.30 Au jeu
17.00 La femme bionique
18.00 Ce soir
18.40 Nouvelles du sport
18.50 Télex arts
19.00 Le vagabond
20.00 Télé-sélection:
Les Égouts du paradis. Drame policier réalisé par Jose Giovani, avec Francis Huster et Bernard Spiegel. (Fr. 79)
22.00 Laprade pop
22.30 Le téléjournal
23.05 Nouvelles du sport
23.20 Commissariat Special K-1

10 CFTM

12.15 Le dix vous informe
12.30 Ciné-quiz:
"Le pirate du roi" (Am. Couleur 1967). Film d'aventures réalisé par Don Weis, avec Doug McClure, Jill St. John, Guy Stockwell et Mary Ann Mobley.
15.00 Forum
16.00 Adèle
16:30 Cinéma sur demande:
"Starsky et Huth" (Am. Couleur 1975). Drame policier réalisé par Joseph P. Naar, avec David Soul, Paul Michael Glaser, Michael Lerner et Richard Ward.
18.00 Le 18 heures
19.00 Un monde en folie
19.29 La quotidienne:
Tirage
19.30 La petite maison dans la prairie
20.30 Marisol
21.00 Les Moineau et les Pinson
21.30 Michel Jasmin
22.30 Les nouvelles TVA
Le dix vous informe (Édition métro).
23.00 Les sports
23.15 La couleur du temps

17 RADIO-QUÉBEC

12.30 Téléservice
13.00 Pierre Nadeau rencontre...
13.30 Marché aux images
14.30 Mémoire du Québec
15.00 Retraite-action
15.30 Planète germanique
16.00 Autour de l'hippopotame
17.00 Marché aux images
18.00 Passe-Partout
18.29 La minute à Gérard D. Laflaque
18.30 Téléservice
19.00 Pierre Nadeau rencontre...
19.30 National Geographic
20.30 S.O.S. j'écoute
21.30 Le 30-60
22.00 Justice pour tous

99 TVFQ (Câble)

12.30 Les théâtres de l'excès
13.30 Thalassa
14.15 Téléfoot
15.15 Histoires naturelles
15.44 Le Théâtre de Bouvard
15.55 S'il vous plait
16.05 Actualités régionales
17.00 L'île aux enfants
17.20 Croque-vacances
17.30 Trente millions d'amis
18.00 L'Académie des neuf
18.35 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie
20.00 Les théâtres de l'excès
21.00 Thalassa
21.45 Sports dimanche
23.00 Le théâtre de Bouvard
23.10 S'il vous plaît
23.20 Les actualités régionales

6 CBMT

12.00 The Midday News
12.10 Midday
12.25 Community Announcements
12.30 Wok with Yan
12.58 Program Highlights
13.00 All my Children
14.00 Take Thirty
14.28 Weather Report
14.30 Coronation Street
15.00 Daytime Challenge
15.30 Comming Attractions
16.00 Do It For Yourself
16.29 Newswatch 6
16.30 Just down the street
17.00 Happy Days
17.30 Three's Company
18.00 Newswatch
19.00 Assembly week
19.30 Happy Days
20.00 Haggin' in
20.30 Anka
21.00 Mash
21.30 Newhart
22.00 The National
22.15 The Journal
23.00 Newswatch Headlines and the National Update
23.05 Newswatch
23.27 Barney Miller

12 CFCF

12.30 Pulse
13.00 The Alan Thicke Show
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 WKRP in Cincinnati
16.30 Take a Break with Matthew Cope
16.37 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 M*A*S*H
19.30 Thrill of a lifetime
20.00 CTV Special
Shogun, 1ère de 5 épisodes.
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
0.00 Cinéma 12
"King of the Gypsies". Drame (2 h 15 min). 1978.
2.15 Solid Gold

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — "L'empire contre-attaque": 9 h 05. "La guerre des étoiles" 7 h 00.
ASTRE II: — "Les aventuriers de l'arche perdue" 9, h 20. "Des gens comme les autres" 7 h 10.
ASTRE III: — "La grande bouffe": 8 h 35, "Tendres cousines" 7 h 00.
ASTRE IV: — "La maison du lac": 9 h 00. — "Le chanteur de jazz": 7 h 00. — "Dolly l'initiatrice" 6 h 00, 9 h 40.
AVENUE: (937-2747) — "Kiss me Goodbye": 7 h 15, 9 h 15.
BERRI I: (288-2115) — "Le quart d'heure américain": 12 h 30, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 05, 8 h 00, 9 h 50.
BERRI II: "Le beau mariage": 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BERRI III: — "L'oeil du tigre": 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI IV: — "Comédie érotique d'une nuit d'été" 3 h 05, 6 h 30, 9 h 55. — "Arthur" 1 h 20, 4 h 45, 8 h 10.
BERRI V: — "Diva": 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 40.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Tootsie": 7 h 00, 9 h 10.
BONAVENTURE II: — "The toy": 7 h 00, 9 h 30.
BROSSARD I: (465-3851) — "L'oeil du tigre" 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD II: — "Annie": 7 h 00, 9 h 20.
BROSSARD III: — "Tootsie": 7 h 00, 9 h 10.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "E.T. l'extra-terrestre": 7 h 10, 9 h 20.
CHAMPLAIN II: — "Horreur dans la ville" 8 h 00. — "Happy Birthday, souhaitez de ne jamais être invité" 6 h 10, 9 h 45.
CHÂTEAU I: (271-1103) — "Star Trek II: 1 h 00, 5 h 25, 9 h 50. — "La patrouille du cosmos" 3 h 05, 7 h 30.
CHÂTEAU II: "Emprise des cannibales", 3 h 05, 6 h 25, 9 h 45. — "Défenseurs sauvages" 1 h 25, 4 h 45, 8 h 05.
CINÉMA LUMIÈRE: — "Opération Dragon" 7 h 15. — "The song remains the same" 9 h 15.
CINÉMA MONTROSE: — "Croisières pour couples pleins d'ardeur" 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00, 10 h 00. — "Échange érotique" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
CINÉMA DE PARIS: — "Dark Chrystal": 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉMATHÈQUE: (842-9763) — Relâche.
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Trail of the Pink Panther" 1 h 40, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 10, 9 h 00.
CINÉPLEX II: — "Six weeks": 1 h 50, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45.
CINÉPLEX III: — "The last american virgin": 1 h 45, 3 h 40, 5 h 35, 7 h 30, 9 h 25.
CINÉPLEX IV: — "Canterberry tales": 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
CINÉPLEX V: — "Last tango in Paris": 1 h 55, 4 h 20, 6 h 45, 9 h 15.
CINÉPLEX VI: — "The world according to Garp": 1 h 40, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 20.
CINÉPLEX VII: — "Frankenstein" (Andy Warhol): 2 h 00, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30,, 9 h 25.
CINÉPLEX VIII: — "La cage aux folles": 1 h 55, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20,9 h 10.
CINÉPLEX IX: — "Not a love story": 1 h 35, 3 h 05, 4 h 35, 6 h 05, 7 h 35, 9 h 05.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "Blade runner": 1 h 20, 5 h 20, 9 h 20 — "Loin de la terre": 3 h 25, 7 h 25.
CINÉMA MONTRÉAL II: — "Annie": 1 h 50, 5 h 45, 9 h 40. — "Les fourgueurs" 12 h 10, 4 h 05, 8 h 00.
CINÉMA NEW YORKER: — "La prostituée" 7 h 30. — "Le faussaire": 9 h 30. — "King Kong" 11 h 45.
CLAREMONT: (486-7395) — "Peter Pan": 7 h 10, 9 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS I: — "Et Dieu créa les hommes": 12 h 15, 13 h 50, 15 h 25, 17 h 00, 18 h 35, 20 h 10, 21 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Les filles de Grenoble": 12 h 05, 15 h 10, 18 h 15, 21 h 20. — "Jeux érotiques de deux jeunes infirmières": 13 h 55, 17 h 00, 20 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Fantaisies érotiques": 12 h 05, 14 h 15, 16 h 25, 18 h 35, 20 h 45. — "Adolescentes trop curieuses": 13 h 10, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 50.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "L'amant de Lady Chatterly" 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — "Que la bête meure" 20 h 30.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — "The Verdict": 7 h 30, 9 h 40.
CÔTE-DES-NEIGES II: "Tootsie": 7 h 00, 9 h 10.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Les chariots de feu": 7 h 15, 9 h 30.
DAUPHIN I: (721-6060) — "Maman aura cent ans": 7 h 25, 9 h 25.
DAUPHIN II: "Fitzcarraudo": 8 h 00.
DORVAL I: (631-8587) — "48 hours" 7 h 40, 9 h 30.
DORVAL II: "Comeback": 7 h 00, 9 h 20.
DORVAL III: "Pranks": 7 h 20, 9 h 00.
DÉCARIE I: (341-3190) — "Dark Chrystal": 7 h 00, 9 h 00.
DÉCARIE II: "E.T. extra-terrestrial" 7 h 10, 9 h 20.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "La nuit de San Lorenzo": 19 h 25, 21 h 30.
ÉLYSÉE II: — "Plein Sud": 7 h 05, 9 h 05.
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Kiss me Goodbye": 19 h 20, 21 h 20.
FAIRVIEW II: — "Best friends": 19 h 00, 21 h 05.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "Le bateau " 1 h 30, 4 h 00, 6 h 30, 9 h 05.
JEAN-TALON: (725-7000) — "Annie": 9 h 20. — "Les fourgueurs": 7 h 35.
KENT I: (489-9707) — "48 hours": 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
KENT II: — "Comeback": 19 h 20, 21 h 40.
LA CITÉ I: (844-2829) — "Veronica Voss": 7 h 05, 9 h 05.
LA CITÉ II: — "Veronica Voss": 7 h 10, 9 h 15.
LA CITÉ III: — "Si ma gueule vous plait" 7 h 30, 9 h 15.
L'AUTRE CINEMA: (722-1451) — (Salle 1) "Le seigneur des anneaux" 12 h 00. — "The Beatles at Shea Stadium" et "Magical Mystery Tour": 2 h 45. — "La publicité, faut voir (à) ça": 5 h 00 — "Le troupeau": 7 h 15 — "Frankenstein junior": 9 h 30 (salle 2) — "Les damnés": 1 h 30 — "Mein Kampf": 4 h 30 — "Le parfum des fleurs des champs": 7 h 00, "Les espoirs" 9 h 00.
LAVAL I: (688-7778) — "Le con de la classe" — "Les guerries de l'apocalypse": 6 h 00, 7 h 40.
LAVAL II: — "La vengeance des fantômes": 7 h 00, 9 h 10.
LAVAL III: — "La nuit de la mort" — "Planque ton fric je me pointe" 6 h 00, 7 h 45.
LAVAL IV: — "Avec les compliments de l'auteur" 7 h 00, 9 h 05.
LAVAL V: — "Emprise des cannibales" — "Défenseurs sauvages": 6 h 40, 8 h 20.
LAVAL-ODÉON I: — "E.T. Extra-Terrestrial": 19 h 10, 21 h 20.
LAVAL-ODÉON II: — "L'oeil du tigre": 19 h 20, 21 h 30.
LOEW'S I: (861-7437) — "Airplane II": 12 h 10, 14 h 05, 16 h 00, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 45.
LOEW'S II: — "Best friends": 12 h 05, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20.
LOEW'S III: — "Still of the night": 12 h 20, 14 h 15, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 00, 21 h 55.
LOEW'S IV: — "An officer & gentleman": 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30.
LOEW'S V: — "First blood": 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
MERCIER: — "L'oeil du tigre": 19 h 20, 21 h 30.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — "La montagne sacrée": 7 h 15, 9 h 30. — "Nosfératu, fantôme de la nuit" 7 h 00, 9 h 15.
OUTREMONT: (277-4145) — "Une étrange affaire" 7 , 15. — "Doux moments du passé" 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — "H.O.T.S.": 1 h 00, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h 00, 9 h 45.
PALACE II: — "Pranks": 12 h 30, 2 h 15, 4 h 00, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15.
PALACE III: — "Come back": 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
PALACE IV: — "Come back": 1 h 10, 3 h 10, 5 h 50, 8 h 10.
PALACE V: — "48 hours": 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h 00, 8 h 50.
PALACE VI: — "48 hours": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
PARALLÈLE: (843-4725) — "Subway riders" 19 h 00, 21 h 30.
PARADIS I: (866-6991) — "L'arme absolue" 8 h 50. "Couple en fuite" 7 h 00.
PARADIS II: — "Les tueurs de l'éclipse" 7 h 10. "La dernière maison sur la gauche" 8 h 45.
PARADIS III: — "Secrétariat privé": 7 h 30. — "Chattes ravageuses": 8 h 35. — "Dolly l'initiatrice": 6 h 00, 9 h 35.
PARISIEN I: (866-3856) — "Avec les compliments de l'auteur": 12 h 35, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
PARISIEN II: — "Les uns les autres": 13 h 00, 14 h 30, 20 h 00.
PARISIEN III: — "Les rouges": 12 h 45, 4 h 25, 8 h 15.
PARISIEN IV: — "Les misérables": 13 h 10, 16 h 45, 20 h 30.
PARISIEN V: — "L'as des As" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "E.T. l'extra-terrestre": 19 h 10, 21 h 20.
PLACE LONGUEUIL II: — "Horreur dans la ville": 7 h 55. — "Happy Birthday, souhaitez de ne jamais être invité".
PLACE VILLE-MARIE I: (866-2644) — "My favorite year" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h 00, 7 h 45, 9 h 30.
PLACE VILLE-MARIE II: — "Yol": 12 h 15, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Sophie's choice": 6 h 30, 9 h 15.
PLACE ALEXIS NIHON II: — "The Verdict": 18 h 45, 21 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III: — "E.T. the extra-terrestrial": 7 h 10, 9 h 20.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Ghandi": 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — "Les filles de Grenoble": 18 h 20, 21 h 15. — "Les jeux érotiques de deux jeunes infirmières": 17 h 05, 20 h 00.
SAINT-DENIS III: — "Il y a toujours de l'espoir pour ceux qui s'aiment": 17 h 20, 21 h 05. — "Le faucon blanc": 19 h 20.
VAN HORNE: (731-8243) — "H.O.T.S.": 7 h 10, 9 h 10.
VERDUN: — "E.T. l'extra-terrestre": 19 h 10, 21 h 20.
VERSAILLES I: (353-7880) — "Le con de la classe" — "Les guerriers de l'apocalypse": 7 h 10.
VERSAILLES II: — "La vengeance des fantômes": 19 h 10, 21 h 10.
VERSAILLES III: — "Emprise des Cannibales" — "Défenseurs sauvages": 6 h 00, 7 h 40.
VILLERAY: (388-5577) — "E.T. l'extra-terrestre": 19 h 10, 21 h 20.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "The boat": 6 h 30, 9 h 00.
YORK: (937-8978) — "Pink Floyd: The wall": 12 h 30, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

SUR SCÈNE

ATELIER CONTINUE: 1200 est Laurier "Icar" de Rolland Lepage. Sam.: 20 h. Dim.: 13 h 30, 15 h 30. Lundi-mardi. Relâche. Mercredi au vendredi 20 h. Jusqu'au 12 février.
THÉÂTRE MÉRIDIEN: Basilière 2, Complexe Desjardins (285-1450) — "Les folies de Jacques Offenbach". Jusqu'au 6 février 1983, 20 h 30.
AU QUAT'SOUS: 10 est ave des Pins — Motusse et Paillasse — Claude Besson 20 h, jusqu'au 20 fév.
L'AVANT-SCÈNE: 111 Laurier ouest, (495-1952), audition publique le Café de la Place, "Meurtre pour la joie", 20 h 30. Inf.: 285-4273.
L'OPALE: 3887 rue St-Denis (843-6089) — Younouja Cissoko, 21 h 30.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819) 771-669. "Du poil aux pattes comme les Cwacs" jusqu'au 12 février.
THÉÂTRE DU P'TIT BONHEUR: Cour Adélaïde, 57 est rue Adélaïde (416) 363-4977. "Le bateau pour Lipaïa" jusqu'au 2 février.
THÉÂTRE DENISE-PELLETIER: (253-8974) — "Bricannicus", Jean Racine. Mise en scène: André Brassard.
SALLE POLLACK: 555 Sherbrooke ouest (392-8224) — Janet Schmalfeldt, pianiste, 20 h.
THÉÂTRE ARLEQUN: 1004 est Ste-Catherine (288-2943) — "Plus folle que jamais" (Clémence).
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: Faculté de musique (343-6479). Récital de piano, Pierre Belleau, soliste.

Deux cultures qui logent nulle part

Où loger la culture du «peuple» et la culture dite «savante» dans les suites du rapport Applebaum/Hébert, s'interroge dans un communiqué M. Renaud Santerre au nom de la Fédération Canadienne des sciences sociales dc .t il est le président. Voici les principaux passages de ce commentaire qui reproche au dernier rapport sur la politique culturelle canadienne l'absence de travaux en profondeur, tels ceux qu'avaient commandés il y a 30 ans les coordonnateurs de la commission Massey:

«Le Comité d'étude de la politique culturelle fédérale propose sans doute des vues intéressantes, mais resdte prisonnier d'une définition traditionnelle de la culture qui en néglige les dimensions populaire et savante.»

La Fédération canadienne des sciences sociales regroupe 15 sociétés savantes, allant des historiens aux psychologues en passant par les géographes, les politicologues, les professeurs de droit et d'éducation, les économistes et les sociologues; elle représente à l'échelle du pays quelque 12,000 spécialistes de sciences sociales.

La culture dont traite le rapport Applebaum-Hébert, affirme M. Santerre, c'est le culte des belles-lettres, une culture de lettrés produite par des écrivains et des artistes à l'intention d'un public «cultivé». Il n'y a guère de place là pour la production collective du peuple et à peine plus pour la création de la communauté savante dont la recherche est capitale à la connaissance et au ressourcement des cultures lettrée et populaire, ajoute-t-il.

«Que le Comité ait plus ou moins fait fi de la culture savante, poursuit-il, transparaît nettement de la pauvreté de la recherche originale entreprise par le Comité lui-même pour fonder son rapport, qui s'appuie largement sur les données fournies dans leur mémoire par les groupes intéressés. Les chapitres consacrés à l'édition et à la radiodiffusion entre autres sont terriblement décevants à cet égard. On esdt loin des remarquables travaux commandés 30 ans plus tôt par la Commission Massey-Lévesque qui ont fait un état minutieux et complet de la situation en matière de culture canadienne.»

PRIX SPECIAL DU JURY CANNES 1982
LA NUIT DE SAN LORENZO
un film de PAOLO et VITTORIO TAVIANI
POUR TOUS
"UN TRÈS BEAU FILM!"
F. Laurendeau
Le Devoir
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
SEMAINE 7.25, 9.30

Un mot vous échappe...
le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

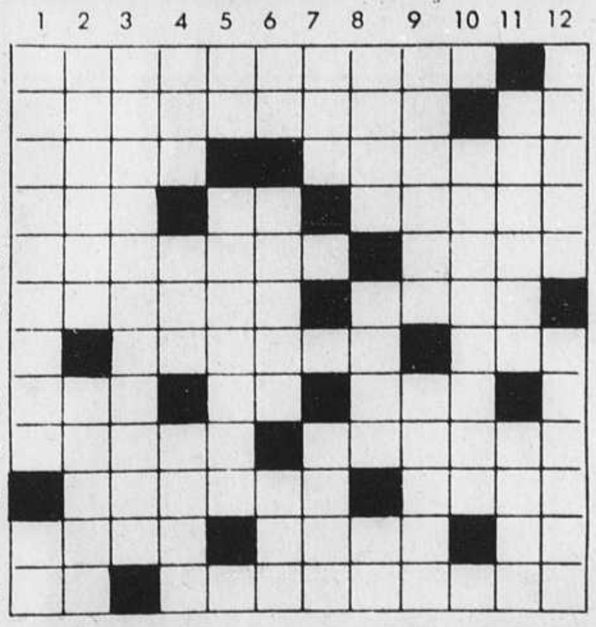

Horizontalement

1—Saumon d'eau douce.
2—Objet servant aux usages de la vie courante. — Américium.
3—Automobile. — Cétone à odeur de violette très prononcée.
4—Unité monétaire de la Norvège et de la Suède. — Actinium. — Mariage.
5—Vingtième lettre grecque. — Habitation en bois de sapin de divers peuples du nord de l'Afrique et de l'Asie.
6—Pierre d'aigle. — Ville de l'U.R.S.S.
7—Grand-mère. — Meuble de repos.
8—Au Moyen-Âge, armée. — Route rurale. — Colère.
9—Ingénue. — Vêtement.
10—Ensemble des règles administratives qui concernent les voies de communication. — Recouvre le matelas.
11—Montagne. — L'oiseau y est malheureux. — Adverbe de lieu.
12—Quatre saisons. — Parerais à ce qui peut être nuisible.

Verticalement

1—Grenouille géante du Canada. — À moi.
2— Empiète. — Verte réprimande.
3— Affirmation.
4—Nouveau. — Trois. — Avec vitesse.
5—Quatre saisons. — Changer en mal.
6—Notre-Seigneur. — Organe thoracique. — Pas ailleurs.
7—Trois. — Qui exprime le contentement de soi.
8—Furoncle. — Organe de la vue. — Germanium.
9—Crier, en parlant du cheval. — Errer.
10—Celui qui prend des petits oiseux au filet ou au piège.
11—Qui a reçu des lettres de noblesse. — Rendu sale.
12—Fit venir avec lui. — Mort.

Solution de samedi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	A	V	O	T	T	E	■	P	I	E	D
2	R	U	I	N	E	R	■	Y	U	C	C	A
3	I	R	E	■	L	I	M	E	■	I	O	N
4	F	E	U	L	E	M	E	N	T	■	S	S
5	F	O	X	E	■	E	R	■	O	I	S	E
6	A	M	■	U	T	R	I	C	U	L	E	■
7	D	Y	S	C	R	A	S	I	E	■	R	B
8	E	C	R	I	E	■	I	G	U	E	■	O
9	■	I	■	T	I	R	E	U	R	■	T	L
10	E	N	G	E	L	U	R	E	■	L	O	I
11	R	E	A	■	L	E	S	■	C	A	I	D
12	E	■	L	I	E	R	■	J	U	S	T	E

Les agricultrices

FÉMININ PLURIEL

Renée Rowan

On parle peu souvent des femmes en agriculture. Qui sont-elles? Que souhaitent-elles? Un livre publié récemment aux Editions La Terre de chez nous, **Les femmes dans l'agriculture au Québec**, par Suzanne Dion, permet de voir un peu plus clairement oÛ elles en sont. C'est-à-dire pas encore très loin.

Cet ouvrage est le premier du genre à relater l'apport des femmes en agriculture. Il s'appuie sur des entrevues réalisées auprès de 2,116 femmes du secteur en 1981. Il définit les caractéristiques socio-économiques des femmes qui travaillent en agriculture, évalue leur rendement et précise ce qu'elles veulent comme changements. Voici, en résumé, ce qui ressort de cette enquête.

Les femmes en agriculture sont presque toutes mariées (95%) et mères de famille (89%). Elles travaillent avec leur mari et leur famille.

La majorité d'entre elles sont mariées en séparation de biens (58%). Comme le commente l'Association des femmes collaboratrices, «leurs biens sont donc protégés. Le seul problème c'est qu'elles n'ont pas de biens». Seulement 4% sont propriétaires uniques d'une entreprise agricole; 18% sont actionnaires ou sociétaires d'une entreprise agricole; 5% sont salariées d'une entreprise agricole alors que la grande majorité (73%) sont collaboratrices dans une entreprise agricole sans être actionnaire, sociétaire ou salariée, ou propriétaire.

Pourtant, note Suzanne Dion, animatrice bien connue dans le monde agricole, 42% d'entre elles ont investi de leur argent dans l'entreprise. Ces montants provenant de salaires reçus en dehors de l'entreprise ou d'économies réalisées avant leur mariage n'ont pas été utilisés pour leur assurer une participation à l'actif de l'entreprise.

Elles sont actives de 20 à 60 ans, bien qu'elles soient parfois un peu moins présentes à l'exploitation pendant la période oÛ leurs enfants sont jeunes.

Bien que 82 % d'entre elles n'aient jamais suivi de cours de formation agricole, 30 % ont fait des études post-secondaires, et 48 % des études secondaires.

Les deux tiers de ces femmes sont filles d'agriculteurs; le tiers vient de l'extérieur du secteur agricole.

Le plus grand nombre a déjà exercé un autre métier que l'agriculture (78 %) et 15% des femmes qui travaillent en agriculture ont aussi un travail rémunéré à l'extérieur de l'entreprise.

Seulement 11% d'entre elles sont reconnues «producteur agricole». Les autres n'ont donc pas le droit officiellement de participer aux organismes syndicaux.

Un résultat ressort clairement de cette enquête: les femmes qui travaillent en agriculture aiment l'agriculture: elles aiment les animaux, elles aiment travailler dehors, elles aiment chercher des nouveautés techniques, comprendre l'environnement économique de l'entreprise, elles aiment voir l'entreprise se développer, elles sont parfois très «ambitieuses» et elles travaillent beaucoup. A preuve, l'été, pour 25 % d'entre elles, il y a plus de 45 heures de travail agricole par semaine. Un autre 25 % ont déclaré travailler entre 30 et 45 heures et ces pourcentages font état de moyennes calculées pour les femmes de tout âge. Environ le quart des femmes ne travaillent qu'une dizaine d'heures par semaine. C'est aussi un apport au secteur agricole, remarque l'auteure, si l'on tient compte que ces dix heures/semaine se répètent parfois durant 30-40 ans et qu'ils suivent ou précèdent une période plus active. Le nombre d'heures fournies varie en fonction des disponibilités des femmes qui sont aussi mères de famille et maîtresses de maison. Il varie aussi selon les besoins de l'entreprise, les goûts et les compétences des membres de la famille, etc. D'autre part, leur rÔle de collaboratrices dans l'entreprise n'est pas compensé par une aide du mari dans les tâches domestiques. Seulement 15 % des ménages semblent réaliser ces échanges de façon régulière.

Il n'est donc pas étonnant que les répondantes à l'enquête ont exprimé beaucoup d'insatisfaction face à leur surcharge de travail. Il n'y a pas que le nombre d'heures de travail qui crée cette surcharge; il y a aussi le fait que ces heures sont fournies au moment oÛ c'est nécessaire, c'est-à-dire à n'importe quelles heures, tous les jours de l'année, entrecoupées des tâches familiales et ménagères, parce que le lieu de travail est aussi le lieu de résidence, que le travail n'est pas toujours facile à planifier, que les tâches des femmes sont rarement définies clairement et qu'elles sont responsables de l'organisation de ces tâches.

Mais comme le note Suzanne Dion, «en échange de leur investissements en temps, en argent, en compétence, en préoccupations, les femmes ne reçoivent pas grand chose officiellement». Leur pouvoir est très limité. " La majorité des femmes sont consultées par leur mari, mais c'est lui qui décide. Elles possèdent rarement les moyens de production, n'ont pas de pouvoir de décision et c'est leurs connaissances agricoles, la qualité de la relation qu'elles ont avec leur mari, leur force de caractère, voire leur santé et l'image qu'elles ont d'elles-mêmes qui leur permettent d'exercer une influence. C'est ce qui s'appelle le pouvoir d'influence.

Les femmes dans l'agriculture au Québec présente des tableaux, donne des informations précises et souvent inédites sur le travail des femmes dans ce secteur d'activité. Mais ce qui en fait surtout l'intérêt, c'est qu'il donne largement la parole aux femmes elles-mêmes. Qui mieux qu'elles peut décrire ce qu'elles vivent, ce qu'elles ressentent, ce qu'elles veulent. Un livre important pour qui veut comprendre la condition des femmes du Québec en agriculture.

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Responsable de la pollution. Qui? Moi?

Fais le tour de ton nid

Connaissez-vous votre municipalité?

Que savez-vous sur...
- le conseil municipal?
- les règlements municipaux?
- les taxes municipales?

Êtes-vous un citoyen intéressé par...
- le zonage?
- la politique?
- les services municipaux?

La Télé-université offre aux adultes qui désirent être des citoyens à part entière, de suivre à domicile le cours **La municipalité: un vécu, un projet** (POL 1001), d'une durée de quinze semaines.

Ce cours vous propose entre autres:
— de comprendre le fonctionnement, les pouvoirs et les champs d'action de la municipalité;
— de mieux connaître les caractéristiques, les problèmes et les possibilités de votre municipalité;
— **de vous sensibiliser au rôle que vous pouvez jouer pour améliorer la qualité de la vie dans votre milieu.**

La Télé-université, une institution de formation à distance, met à votre disposition des instruments d'apprentissage vous permettant d'étudier de façon autonome, chez vous.

Pour être admis à la Télé-université, une seule condition: être âgé d'au moins 22 ans ou détenir un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent. Les frais d'inscription sont de 7,50 $, les droits de scolarité de 50,00 $ et la documentation coûte 10,00 $. De plus, le cours **La municipalité: un vécu, un projet** donne droit à trois crédits universitaires.

Je désire recevoir de l'information sur le cours **La municipalité: un vécu, un projet** et sur les programmes offerts par la Télé-université.

Nom _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

D

Expédiez le coupon ci-joint à:

Service d'accueil et de liaison
Télé-université
214, avenue Saint-Sacrement
Québec, QC
G1N 4M6

ou

Service d'accueil et de liaison
Télé-université
1819, boul. Dorchester Ouest
Montréal, QC
H3H 2P8

ou téléphonez à:

Tél.: 935-7401 (Montréal)
1-800-361-4342
(de l'extérieur, sans frais)

Tél.: 657-2262 (Québec)
1-800-463-4722
(de l'extérieur, sans frais)

Tél.: 545-5416 (Chicoutimi)
(Frais virés acceptés)

Université du Québec
Télé-université
Institution de formation à distance

On n'est pas les seuls À LE DIRE!

Le travail du personnel professionnel dans les écoles EST INDISPENSABLE AU DÉVELOPPEMENT DES JEUNES.

LUTTER POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS ADÉQUATS C'EST ÇA LA SOLUTION

Centrale de l'enseignement du Québec

Les libéraux sont encouragés par la déconvenue conservatrice

TORONTO (PC) — Quelque 1,200 libéraux fédéraux de l'Ontario, encouragés par la crise de leadership qui sévit au sein du Parti conservateur, sont revenus au bercail, hier, après leur propre congrès, avec l'intention de mettre en pratique un «plan des 500 jours» visant à revigorer le Parti libéral d'ici à la prochaine élection.

M. Ross Milne, président de la section ontarienne du Parti libéral, a mentionné que l'attitude résignée du chef de l'opposition Joe Clark a remonté le moral des troupes libérales, inquiètes de l'avance détenue par les conservateurs lors des récents sondages.

«Jusqu'à présent, nous n'avons que très peu, voire même aucun membre(s) qui conteste(nt) le leadership de M. Trudeau ou tente(nt) de saborder le parti.»

M. Milne, président du Parti libéral du Canada section Ontario, s'est vu accorder un troisième mandat, à l'occasion de ce congrès de trois jours, à Toronto.

L'Ontario, qui compte 95 sièges sur 282 à la Chambre des communes, représente un atout de grande valeur aux yeux de tous les partis politiques fédéraux. Si le nouveau principe de représentation électorale est adopté pour la prochaine élection fédérale, cette province comprendra 10 circonscriptions supplémentaires.

Il semble plus que probable que les Canadiens vivront cette prochaine élection fédérale d'ici 500 jours, estime M. Milne, et c'est pourquoi le plan de stratégie libérale, adopté au cours du congrès s'est vu chapeauté du titre «plan des 500 jours».

Pour sa part, le co-président du congrès libéral, M. Alan Martin, a conseillé aux délégués de «se rasseoir et de se calmer» parce que les conservateurs «pourraient très bien finir par se sortir du pétrin dans lequel ils se sont embourbés».

Élaborant sur le congrès conservateur, le ministre d'État au Multiculturalisme, M. Jim Fleming, a commenté: «je ne comprends pas qu'avec toutes ces cartes en mains, les conservateurs ne parviennent pas à s'entendre. Ils s'entretuent au moment même où ils détiennent une avance considérable, selon les sondages».

Le lieutenant-gouverneur ne veux pas un second mandat

QUÉBEC (PC) — Même s'il est incertain de son avenir et qu'il n'a pas les moyens d'arrêter de travailler, Jean-Pierre Côté ne s'accrochera pas à son poste de Lieutenant-Gouverneur qu'il occupe depuis bientôt cinq ans, a-t-il confié dans une entrevue.

Non pas que le représentant d'Élizabeth II au Québec ne se plaise plus dans ses fonctions.

Mais après avoir revalorisé sans trop faire de bruit le rôle de Lieutenant-Gouverneur aux yeux d'une population d'organismes en mal de présidents d'honneur, M. Côté avoue qu'il n'est plus en mesure de suivre le rythme un peu fou des sorties officielles.

D'autant plus, précise-t-il, que ce rythme grandit sans cesse au fur et à mesure que se multiplient les demandes.

«Je me suis donné à plein, dit-il. J'ai énormément sorti. L'an passé j'ai eu 189 fonctions officielles dont 123 sorties à travers la province C'est beaucoup et c'est sûrement différent de ce qu'on faisait autrefois.»

LA MÉTÉO

Une dépression sur la région des Grands Lacs maintient du temps nuageux sur la plupart de nos régions. Elle se déplace lentement vers l'est et nous donnera un peu de neige au cours des prochains jours. Les températures et les vents varieront peu. À l'arrière de cette dépression, du beau temps est prévu.

MONTRÉAL

Faible neige, maximum près de 0. Probabilité de précipitations: 90%.

LEVER DU SOLEIL:	7 h 18
COUCHER:	16 h 59

QUÉBEC

Abitibi–Témiscamingue: nuageux avec neige passagère. Température stationnaire à près de −4. Probabilité de précipitations:90 %. Aperçu pour mardi: beau.

Pontiac-Gatineau,Laurentides: faible neige. Température stationnaire à près de −2. Probabilité de précipitations:90 %. Aperçu pour mardi: beau.

Outaouais: faible neige. Maximum près de zéro. Probabilité de précipitations: 90 %. Aperçu pour mardi: beau.

Montréal: faible neige. Maximum près de zéro. Probabilité de précipitations: 90 %. Aperçu pour mardi: beau.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie–Beauce: faible neige. Maximum de zéro à −2. Probabilité de précipitations: 90 %. Aperçu pour mardi: nuageux avec éclaircies.

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Rivière-du-Loup, La Malbaie: faible neige. Maximum près de −2. Probabilité de précipitations en pourcentage: 90 %. Aperçu pour mardi: nuageux avec éclaircies et quelques chutes de neige.

Rimouski, Matapédia, Gaspésie: nuageux avec faible neige passagère. Vents modérés par moments. Maximum de −4 à −1. Probabilité de précipitations: 60 %. Aperçu pour mardi: faible neige.

Baie Comeau, Sept-Iles: faible neige passagère. Vents modérés. Maximum près de −5. Probabilité de précipitations: 60 %. Aperçu pour mardi: faible neige passagère.

Basse Côte-Nord, Anticosti: plutôt nuageux avec possibilité de quelques chutes de neige. Vents modérés par moment. Probabilité de précipitations: 30 %. Aperçu pour mardi: plutôt nuageux.

Natashquan et Est: ennuagement graduel. Maximum de moins 15 à moins 12. Probabilité de précipitations: 20 %. Aperçu pour mardi: ciel

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en dégrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	Nuageux	4	9
Victoria	Nuageux	4	10
Edmonton	—	—	—
Calgary	—	—	—
Whitewhorse	Nuageux	−12	−6
Régina	Variable	−14	−6
Winnipeg	Clair	−21	−8
Toronto	—	—	—
Ottawa	Neige	−3	0
Québec	Neige	−4	1
Halifax	Nuageux	−6	5
Fredericton	Neige	−8	3
Charlottetown	Nuageux	−6	2
St-Johns	Neige	−12	−4

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en dégrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	—	DONNÉES NON	
Atlanta	—	DISPONIBLES	
Atlantic City	—	HIER	SOIR
Boston	—	—	—
Buffalo	—	—	—
Burlington Vt	—	—	—
Charleston WV	—	—	—
Charlotte NC	—	—	—
Chicago	—	—	—
Cleveland	—	—	—
Dallas	—	—	—
Denver	—	—	—
Detroit	—	—	—
Hartford	—	—	—
Honolulu	—	—	—
Houston	—	—	—
Kansas City	—	—	—
Las Vegas	—	—	—
Los Angeles	—	—	—
Miami Beach	—	—	—
Minn. St. Paul	—	—	—
New Orléans	—	—	—
New York	—	—	—
Norfolk Va	—	—	—
Oklahoma City	—	—	—
Orlando	—	—	—
Philadelphie	—	—	—
Phoenix	—	—	—
Pittsburgh	—	—	—
Portland Me	—	—	—
Porland Or	—	—	—
Reno	—	—	—
Tampa	—	—	—
Salt Lake C	—	—	—
San Diego	—	—	—
San Francisco	—	—	—
Seattle	—	—	—
Spokane	—	—	—
Syracuse	—	—	—
Tulsa	—	—	—

AMÈRIQUE CENTRALE

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celcius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Acapulco	Clair	20	31

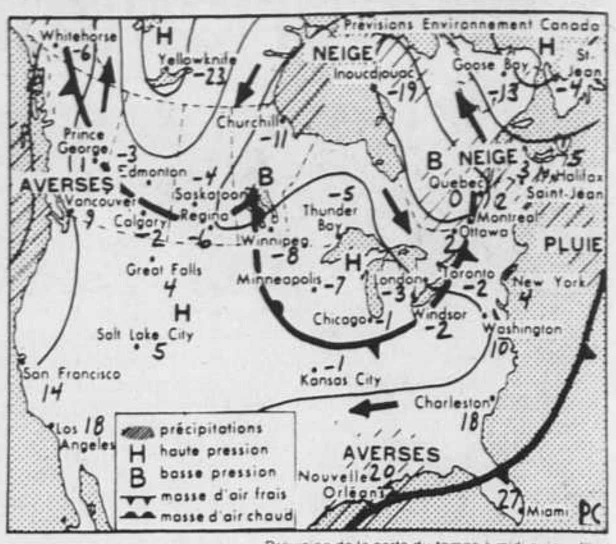

Prevision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Barbades	P.nuageux	21	28
Curaçao	P.nuageux	25	31
Freeport	Beau	14	23
Guadalajara	Beau	3	27
Guadeloupe	P.nuageux	22	29
La Havane	P.nuageux	19	27
Kingston	P.nuageux	22	28
Montego Bay	P.nuageux	22	28
Mexico	Clair	2	24
Monterrey	P.nuageux	13	27
Nassau	Clair	13	23
San Juan	Nuageux	23	31
Trinidad	Beau	21	31

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	Temps	deg.	hre
Aberdeen	P.nuageux	2	13h
Amsterdam	Brume	7	13h
Ankara	P.nuageux	3	15h
Athènes	Nuageux	14	14h
Auckland	Nuageux	18	24h
Beyrouth	P.nuageux	16	14h
Berlin	Nuageux	8	13h
Bonn	Orages	6	13h
Bruxelles	Nuageux	6	13h
Le Caire	P.nuageux	16	14h
Casablanca	Clair	16	12h
Copenhague	P.nuageux	5	13h
Dublin	Pluie	1	13h
Genève	Nuageux	8	13h
Jérusalem	Clair	10	14h
Lisbonne	Clair	13	12h
Londres	Clair	4	13h
Madrid	Clair	11	13h
Malte	Pluie	11	13h
Moscou	Neige	0	15h
New Delhi	Clair	17	17h
Nice	Clair	15	13h
Oslo	Clair	−2	13h
Paris	Nuageux	10	13h
Rome	Clair	15	13h
Sofia	Clair	11	14h
Stockholm	Neige	1	13h
Tokyo	Pluie	6	21h
Tunis	Clair	17	13h
Vienne	Pluie	7	13h
Varsovie	P.nuageux	6	13h

RÉTROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
A 18 h hier	−7	3
Normale	−15	−6
Records	−27(1952)	3(1974)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	0	0
Ce mois-ci	27	27
Normale pour ce mois	24	53
Cette année*	27	43
Normale pour l'année	723	235

**Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.*

DEGRÉS-JOURS

Avant-hier	25
Ce mois-ci	764
Normale pour ce mois	874
Cette saison	2321
Normale au 31 janvier	2563

**Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés celcius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnés à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.*

AVIS PUBLICS

AVIS
Conformément aux dispositions de l'article 1571D du code civil, est par la présente donné qu'une cession cède et transporte toutes créances aux livres et autres créances recevables, présentes et futures, de Akai Audio Vidéo Canada Inc. dont la principale place d'affaires est à 2715 Louis A. Amos, Lachine, Qué. à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faite et exécutée le 25 janvier, 1980 a été enregistrée au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 29 février, 1980 sous le numéro 3052775. Jan. 31, 1983.
LA BANQUE MERCANTILE DU CANADA

PRENEZ avis que Transport W. Gauthier Ltée, détentrice du permis M-300465, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant: TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT —
De Delson à la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée) à Trenton et retour, pour le transport de poteaux, pour le compte de Domtar Inc.
Durée: 364 jours.
La présente demande de permis spécial fait suite à l'incendie qui a détruit l'usine de Domtar Inc. à Delson, le 13 janvier 1983.
1ère publication: 31 janvier 1983
2ème publication: 1er février 1983

AVIS
AVIS est donné que Transport Serge Thibert Inc., détentrice du permis M-506767, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir que lui soit transféré les systèmes de transport rattachés aux permis M-300565 et au permis de camionnage en vrac pour la région 6 M-507027, détenus par Gérard Bombardier, et ce, conformément à l'article 41 de la Loi des transports.
Tout intéressé peut contester ou intervenir à cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq jours de la deuxième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505 Sherbrooke est, Montréal.
1ière publication: 31 janvier 1983
2ième publication: 1er février 1983
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
31 St-Jacques, suite 100
Montréal, Québec
H2Y 1K9

DEVANT LA COMMISSION
DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
PRENEZ AVIS que AUTOBUS DRUMMONDVILLE LTÉE s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir la modification de son horaire sur le service: Sherbrooke-Drummondville, en ajoutant des départs de ces deux endroits afin de continuer d'assumer la liaison avec les services Via Rail vers l'est du pays.
Les départs s'effectueront aux heures suivantes:
Départ de Sherbrooke: 07h30 - 20h45.
Arrivée à Drummondville: 08h35 - 21h50
Départ de Drummondville: 09h00 - 19h15
Arrivée à Sherbrooke: 10h05 - 20h20
Toutes personnes peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 est, Boul. Charest, Québec dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis.
Guy Poliquin, procureur de la requérante
580, Grande-Allée est
Suite 140
Québec (Québec)
G1R 2K3
Tél.: 522-5644
4-83-10
1ère publication: 31 janvier 1983
2ième publication: 1er février 1983

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) (Divorces)
NO: 500-12-121784-833
RÉAL BORDELEAU, résidant et domicilié au 2230 rue Darling, Montréal, district de Montréal,
Requérant
-C.-
LISE DELISLE, adresse inconnue,
Intimée
ORDONNANCE
La Cour ordonne à l'intimée, Lise Delisle, de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la publication de la présente ordonnance, au Greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal et donne avis à l'intimée qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à son intention au Greffe des divorces dudit district. L'intimée est de plus avisée qu'à défaut de signifier ou de déposer sa comparution ou sa contestation dans le délai imparti, le requérant pourra obtenir contre elle un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires sollicitées.
Montréal, le 28 janvier 1983.
Me MARCELLE AUBRY,
Registraire des divorces

AVIS
Conformément aux dispositions de l'article 1571D du code civil, est par la présente donné qu'une cession cède et transporte toutes créances aux livres et autres créances recevables, présentes et futures, de Smith & Stone (1982) inc. dont la principale place d'affaires est à 2 Glen Road, Georgetown, Ontario à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faite et exécutée le 6 janvier, 1983 a été enregistrée au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 18 janvier, 1983 sous le numéro 3323033. Jan. 31, 1983.
LA BANQUE MERCANTILE DU CANADA

AVIS
120784 CANADA INC, 1694 John F. Kennedy, LaSalle, Québec (voiturier-remorqueur) et TNT QUÉBEC INC., 6500 Grande Allée, St-Hubert, Québec (voiturier-roulier) s'adressent à la Commission des transports du Québec aux fins d'obtenir le permis de voiturier-remorqueur et de courtier, aux conditions règlementaires, pour le service de transport suivant:
TRANSPORT RESTREINT — REMORQUAGE SEULEMENT — CONTRAT
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale de la requérante conjointe. Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du voiturier-roulier. Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Première parution: 31 janvier 1983
Deuxième parution: 1er février 1983

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-001464-831
DAME FEI YEN YU LEE
requérante
-vs-
MONSIEUR PAUL LONGPRÉ
HUM INVESTMENTS LIMITED
MONSIEUR ROBERT BURNETT
LA VILLE DE GREENFIELD PARK
intimés
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAPRAIRIE
mis en cause
Prenez avis que la requérante présentera une requête pour extinction d'une servitude par prescription sur le lot 121-208 Paroisse Laprairie de la Magdeleine devant un Honorable Juge de la Cour supérieure, siégeant dans le district de Montréal, chambre de pratique, Palais de Justice, salle 2.16 à 9.30 heures, le 4 février 1983, ou aussitôt que la cour pourra nous entendre.

CHANGEMENT DANS LA RÉPARTITION DES ACTIONS
LES EXCAVATIONS PAYETTE LTÉE., 8435 Boul. Langelier, St-Léonard, Qué. permis M-508757, s'adresse à la Commissions des Transports du Québec afin de l'aviser du changement dans la répartition des actions intervenu au sein de la compagnie.
Répartition des actions avant la transaction:
Normand Payette — 1,000 actions ordinaires
Raymond Castonguay — 1,000 actions ordinaires
André Coutu — 1,000 actions ordinaires
Répartition des actions après la transaction:
Normand Payette — 900 actions ordinaires
Raymond Castonguay — 900 actions ordinaires
André Coutu — 900 actions ordinaires
Sylvio Ricard — 300 actions ordinaires
Le tout conformément à l'article 44 de la Loi sur les transports.
Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les 5 jours de la 2e parution de cet avis.
Première parution: 31 janvier 1983
Deuxième parution: 1er février 1983

APPEL POUR OFFRES .
NO: 500-05-021871-825
Banque de Commerce Canadienne Impériale,
Demanderesse
-c.-
Distributions B.M.S. Inc.,
et Jocelyne Mailhot,
Défenderesses
Offres écrites sont demandées pour l'achat des équipements et des accessoires faisant un restaurant complet situé à 3208 boul. St. Martin, Chomedey, Laval (Restaurant Kam Dho).
La date limite pour la réception des offres est lundi, le 7 février à 12 h. et devraient être livrés à: M. Jean-Louis Fortin, Directeur adjoint, Banque de Commerce Canadienne Impériale, 265 rue St-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 3M5. La Banque réserve le droit de rejeter n'importe quelle offre.
Pour d'autre renseignement ou pour visiter, veuillez communiquer avec M. J.-L. Fortin à: (514) 876-2256.
MONTRÉAL, le 27 janvier 1983
MILLER GREEN & ASSOCIÉS
(William I. Miller, c.r.)
Procureurs pour la demanderesse

AVIS
PRENEZ AVIS QUE Denise Barrette et Jean Bégin Enr., s'adressent à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées propriété ou en possession légale de la compagnie, 1843-7475 Québec Inc., détentrice du permis M-305990 et ce sur toutes et chacune des clauses dudit permis. la compagnie, 1843-7475 Québec Inc., désire également obtenir le droit d'agir comme courtier pour ce faire.
Ils invoquent au surplus, l'application de l'article 85 afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 31 janvier 1983
2ème publication: 1er février 1983
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
Suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80 (4)

Dans l'affaire de faillite de:
Kouider Abdelkader Chachoua, homme d'affaires, domicilié au 5155 A, Clanranald, Montréal, Québec H3X 2S5.
Failli
Avis est par les présentes donné que Kouider Abdelkader Chachoua a fait une cession le 21 janvier 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9 février 1983, à 9h30 au bureau du syndic, 1404, Tour de la Bourse, Place Victoria dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté de Montréal, ce 24ième jour de janvier 1983.

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.
Syndic
1404, Tour de la Bourse
C.P. 396, Place Victoria
Montréal, Québec H4Z 1J2
Tél. : 879-1385

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80 (4)

Dans l'affaire de la faillite de:
MARC HUOT, représentant, domicilié au 230, rue Châteauguay, Huntingdon, Qué. J0S 1H0.
Failli
Avis est par les présentes donné que MARC HUOT a fait cession le 24 janvier 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14 février 1983, à 9h30 au bureau du syndic, 1404, Tour de la Bourse, Place Victoria, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté de Montréal, ce 27ième jour de janvier 1983.

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.
Syndic
1404, Tour de la Bourse
C.P. 396, Place Victoria
Montréal, Québec H4Z 1J2
Tél. : 879-1385

Annonces classées 286-1200

■ Ameublements

MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER, style anglais/oriental, beige, tables de chevet, commode, miroir, lampes. $1000. 481-1563. 3-2-83

■ Antiquités

Pendule française en marbre noir et vieux coffre québécois à vendre. 288-2017 entre 17 h et 21 h. 3/2/83

DÉCAPAGE DE BOISERIES ET DE MEUBLES. 642-8278. 1-2-83

■ Appartements/logements

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 1½-3½-4½. Concierge 935-5321. 28-2-83

OUTREMONT, Hutchison entre Van Horne et Lajoie, 7½, entièrement rénové, + ½ sous-sol, non chauffé, $625. 323-6253, 387-1411. 2-2-83

DE LA ROCHE/MONT-ROYAL, 3 pièces, équipé, $260. 286-1200. J.N.O.

BOULEVARD ROSEMONT et Papineau, 4½, chauffé, très propre, tranquille, $260. Appelez: 495-1069. 1/2/83

■ Autos/Motos

MERCEDES 1981, modèle 300D, 60 000 Km, $26,000. Communiquez le jour, Mme Ouellet: 527-9141. 01-02-83

RABBIT 81, 4 portes, 18 000 milles, impeccable, 3 ans garantie, manuelle, $5300. 583-6078. 5/2/83

■ Bureaux à louer

VIEUX-MONTRÉAL, petit bureau à louer: 286-1200. J.N.O

VIEUX-MONTRÉAL, petit bureau à partager: 286-1203. J.N.O.

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT bas de duplex, coin de rue, bien exposé, 6½ avec sous-sol fini, terrasse, garage. 277-2006. 7-2-83

À MONTRÉAL-NORD, luxueux condominium 5½, 16e, côté ouest, face rivière, jamais habité, classe 31, rabais fédéral $3000. Particulier. 658-6845 après 19 h. 5/2/83

ÎLE DES SOEURS, Pyramide 77, 3½ pièces sur 2 étages, air climatisé, réfrigérateur, cuisinière, inclus. Garage. Très ensoleillé. 866-1919. Société Immobilière J.D.R. Inc. Courtier. 1/2/83

OUTREMONT, secteur tranquille, 6½ — 5½ pièces, grandes pièces, ascenseur, prix à partir de $60,000, pour renseignements: 866-3737, Société Immobilière J.D.R. Inc. Courtier. 1/2/83

VAL-DES-ARBRES, grand 6½ pièces, foyer, garage, piscine, sauna, Lyse DesRosiers. 866-1919, Société Immobilière J.D.R. Inc. courtier. 1/2/83

■ Déménagements

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances Bien-être social accepté. Téléphone 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Bien-être social accepté. Aussi emballage, entreposage et assurance complète. Permis M304695. 523-3275. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Miami (Édouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

■ Divers

ÉCRIVAIN cherche éditeur publication essai humoristique d'actualité. S'adresser: 4550 #7, Samson, Laval, H7W 2G9, tél.: 687-2679. 3/1/83

■ Instruments de musique

FLÛTE TRAVERSIÈRE à vendre, tête et corps en argent, plateaux ouverts, Armstrong, bon état, avec étui. $495. Sandra: 739-7992. 1/2/83

■ Maisons à louer

LUXUEUSE ET PRESTIGIEUSE maison de ville près Université de Montréal, à partir de $850/mois, comprenant: chauffage, taxe d'eau, garage intérieur, déneigement, entretien, gazon: 340-9646. J.N.O.

■ Occasions d'affaires

BON PETIT COMMECE, franchise à vendre (Cercle du livre) idéal pour femmes ou hommes; pour Montréal-est, Lachine et rive-sud. Tél.: 866-8173. 2/2/83

AVEZ-VOUS DE L'IMAGINATION, de l'initiative, parlez-vous, écrivez-vous un excellent français, maîtrisez-vous bien le dactylo, le dictaphone, avez-vous de l'expérience en comptabilité? Si vous répondez oui à toutes ces questions, nous aimerions vous rencontrer. 842-2538. 1/2/83

■ Propriétés à vendre

CANDIAC, différentes divisions, agréable split-level, 3 chambres, piscine intérieure. Lucette Brennan. 672-6450, 465-3847. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 1/2/83

LACHENAIE, bungalow vastes pièces, immense terrain, $36,500. Z. Deschênes. 667-3333, 471-4679. TRUST GENERAL COURTIER. 1/2/83

BOUCHERVILLE, adossé golf, cottage brique 81, 9 pièces, foyer, garage dble. Terr.: 79 26 p.c. Cécile Landry, 655-6222, 655-0278. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 1/2/83

LAC BROME, un domaine à faire rêver! Cottage tout meublé, 2 foyers, garage dble, écurie, remise. C. Landry, 655-6222, 655-0278. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 1/2/83

OUTREMONT: secteur Université de Montréal. Cottage détaché 3 chambres, entrée privée au sous-sol pour bureau professionnel, garage, jardin. Anne-Marie Larue, 934-1818, 483-2177. MONTRÉAL TRUST, courtiers. 1/2/83

OUTREMONT — Duplex 7½ x 7½ — boiseries — foyers naturels — sous-sol fini — garages. Simple ou double occupation. Anne-Marie Larue, 483-2177, 934-1818. MONTRÉAL TRUST, courtiers. 1/2/83

OUTREMONT — Élégante résidence de 10 pièces — boiseries, foyer naturel, plus BUREAU PROFESSIONNEL PRIVÉ COMPLET avec entrée indépendante — garage. Anne-Marie Larue, 483-2177, 934-1818. MONTRÉAL TRUST, courtiers. 1/2/83

VIEUX LONGUEUIL: bung. foyer, 3 cc, piscine, très bon financement. A. St-Louis, 651-5300. MONTRÉAL TRUST, courtier. 31/1/83

OUTREMONT — "cachet et charme anciens" du chemin de la Côte Ste-Catherine, cottage rénové, piscine, jardin, garages. Claire Duhamel 484-8924, 934-1818. Montréal Trust courtier. 1/2/83

Trust Royal
Services immobiliers

VIEUX-LONGUEUIL - superbe split-level, 5 c.c., grande salle à dîner, grand salon, 3 salles de bains, foyer au sous-sol, garage double, piscine intérieure, porte patio, beaucoup d'extra. Denis Leclair 463-3731 ou 653-5151 01-02-83

■ Sociétés-Loisirs

RENDEZ-VOUS...
...est une agence de rencontre professionelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distingué.(Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM
01-02-83

IL FALLAIT LE FAIRE!
Avec AMOUR vous ne payez que pour le service reçu. Pas d'aventurier(ère) — **Amour, 1851, est Sherbrooke suite 802. 526-4467.** 01-02-83

■ Terres/Terrains

RÉGION STE-ADÈLE, petite terre sur route provinciale, 83 600 p.c. à 400 000 p.c., de $4,598 à $14,950. 336-4506 entre 16 h et 21 h. 4/2/83

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

ARCHAMBAULT, Soeur Marie-Antoinette. — À Montréal le 20 janvier 1983 à l'âge de 82 ans, est décédée Soeur Marie-Antoinette Archambault (Soeur Marie de Saint-Jacques de la Marche), religieuse de Marie-Réparatrice. Exposée au couvent des Soeurs Marie-Réparatrices, 1025 Mont-Royal Ouest. Les funérailles auront lieu le mardi 1er février en la chapelle du couvent. Et de là au cimetière Côtes-des-Neiges.

Soeur Laurette BÉLANGER, cnd. — À l'hôpital de Verdun, le 28 janvier 1983 à l'âge de 76 ans, est décédée Soeur Laurette Bélanger, (Soeur Saint Lucie Romaine), native de Montréal. Soeur Bélanger a fait sa profession à la Congrégation Notre-Dame, en août 1930. Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse, ses frères Roméo, Ernest et Jules, ses soeurs Mlle Lucienne et Soeur Alice Bélancer, ffm, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu à 14 h en la chapelle de la Maison-Mère, 3040, ouest Sherbrooke. L'inhumation suivra au Cimetière de Côte-des-Neiges.

Ville de Montréal
AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES

CONTRAT - N-104
USINE DESBAILLETS
PRISE D'EAU
ENTRÉE ÉLECTRIQUE

date d'ouverture des plis	• qui avait été fixée le 02-02-83 est reportée au 16-02-83
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au	• Module Eaux • 700 est, St-Antoine. Bureau 2.100 (tél. 872-3481)
Contre un dépôt	• $100.00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	• Directeur des finances de la Ville de Montréal

DÉMOLITION DE BÂTIMENT

date d'ouverture des plis	• 9 février 1983
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au	• Module Bâtiment • 700 rue St-Antoine est, bureau R.500 téléphone: 872-4993
Contre un dépôt de	• $25.00/pour chacune des cinq soumissions demandées
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	• Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Fourniture et installation d'un système d'éclairage et de signalisation sur: Notre-Dame, Montmagny, Duluth, Falardeau, Atwater, Versailles et Lusignan. Soumission 6907

date d'ouverture des plis	• 09/02/83
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au	• Module voirie Éclairage et signalisation • 700, St-Antoine b. 2.320, Mtl
Contre un dépôt de	• $50.00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	• Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou cautionnement de $60 000,00 devra accompagner chaque soumission. Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toutes soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville
le 31 janvier 1983

Le greffier de la Ville
Marc Boyer

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 10h30, heure de Montréal aux dates indiquées

RST-83-19034
le mardi 15 février 1983
Région Saint-Laurent
SERVICES DE NETTOYAGE RÉGULIER DES BUREAUX ET AUTRES PIÈCES DE DIVERS CENTRES DE SERVICE D'HYDRO-QUÉBEC À MONTRÉAL
Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission:
28 000 $
(SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

ECP-83-19027
le mardi 22 février 1983
Poste Palmarolle
Comté d'Abitibi-Ouest
CONSTRUCTION COMPLÈTE D'UN BÂTIMENT DE COMMANDE, INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL (ADDITION 1983)
Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission:
57 000 $

RSY-83-19042
le mardi 22 février 1983
Région Saguenay
SERVICES D'ÉQUIPES POUR L'ÉMONDAGE ET L'ABATTAGE D'ARBRES
Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission:
34 000 $
(SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

ECP-83-19041
le mardi 22 février 1983
Poste Duvernay
Laval
INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL (ADDITION 1983)
Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission:
11 000 $

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25 $ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION CONTRATS
BUREAU 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA
H2Z 1A4
Pour renseignements: tél: (514) 289-2895

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-dessus qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de 1 000$ le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau susindiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur général, Approvisionnement
ROGER A. LABRIE

CE N'EST PAS UNE LOI SPÉCIALE QUI VA RÉGLER ÇA.

On n'est pas les seuls À LE DIRE!

Ce serait irresponsable de se fermer les yeux sur les conséquences désastreuses des décrets sur la vie des écoles.

L'ÉCOLE DÉCRÉTÉE PAR LE GOUVERNEMENT DU PQ.

C'est une école où l'on méprise les personnels:

Moins d'enseignants, plus d'heures d'enseignement, de nouveaux programmes dans chaque matière, plus de groupes d'élèves pour chaque professeur; le salaire coupé, la menace permanente d'être déplacé n'importe quand et d'être mis à pied; plus de préparation et de correction, moins de temps à consacrer à chaque élève, moins de liberté académique, c'est assez pour perdre le goût du métier.

C'est une école où l'on ne tient pas compte des jeunes:

Plus d'élèves par groupe, moins d'attention portée à chacun, plus de risques d'échecs scolaires; plus de classes à divisions multiples, moins d'aide pédagogique en cas de difficulté; moins de ressources pour s'occuper des jeunes en dehors des cours (sauf des agents de sécurité?), revenir au temps des numéros, c'est assez pour perdre le goût des études.

C'EST UNE ÉCOLE DÉSORGANISÉE, CE N'EST PLUS UNE ÉCOLE.

REPRENDRE LA NÉGOCIATION C'EST ÇA LA SOLUTION

Centrale de l'enseignement du Québec

Les Capitals obtiennent finalement un point, au Forum

Delorme couronne une brillante remontée du Canadien

par Bernard Cyr
de la Presse Canadienne

Les Capitals de Washington ont réussi un bel exploit samedi soir en récoltant un premier point au Forum de Montréal en 22 matches, depuis leur entrée dans la LNH, mais ils ont quand même dû se contenter d'un match de 3-3 contre le Canadien, devant 16,835 spectateurs.

Un but du défenseur Gilbert Delorme, marqué alors qu'il ne restait que 64 secondes à jouer, a procuré ce verdict nul au Canadien. C'était son 10e but de l'année.

«Nous étions tous nerveux et ce but a procuré un soulagement général, a commenté Delorme, qui s'est jeté de tout son poids dans les bras de Mario Tremblay. Dans les deux premières périodes, il nous semblait impossible de pouvoir marquer et je suis sûr qu'avec un pointage de 3-1, la plupart des gens ne pensait pas que nous pourrions combler l'écart.»

Le marquer officiel avait d'abord déterminé que le but avait été compté sans aide, mais on a par la suite accordé une passe à Pierre Mondou. La reprise montrait clairement que Mondou avait remis le disque à Delorme , à la ligue bleue.

On aurait aussi pu donner une mention honorable à Rick Green, que Bob Berry avait mandaté pour enlever tout ce qui bougeait devant le filet adverse, sur ce jeu. Green a très bien fait son boulot, entraînant trois joueurs dans sa poussée.

«J'avais en tête de pousser et de me débattre du mieux que je pouvais, a dit Green, qui était évidemment très fier d'avoir contribué à ce match nul contre ses anciens coéquipiers. C'est sûrement un gros points que nous venons de mériter.»

C'est Mats Naslund qui a mis le feu aux poudres en marquant lors d'un jeu de puissance, au début du troisième vingt. C'était son premier en pareille occasion, cette année.

«Notre jeu de puissance va mieux depuis quelque temps, mais en général, nous profitons de ces situations lorsque nous possédons une bonne avance, a-t-il dit. Je pense que ce but nous a remis surla bonne voie.»

Comme le disait l'instructeur Bob Berry la veille, le match de samedi n'aura pas prouvé avait eu le meilleur dans l'échange du début de saison entre les deux équipes. Mais chose certaine, les Capitals sont devenus une des puissances défensives du circuit avec l'addition de Rod Langway et Brian Engblom. Sans oublier le jeune défenseur Scott Stevens et le gardien Al Jensen.

Les Capitals occupent le quatrième rang de la ligue en ce qui a trait a leur fiche en désavantage numérique et le Canadien s'est rendu compte que les nouveaux Capitals n'avaient rien des Capitals d'antan, ne décochant pas un seul tir au but pendant six minutes d'avantage numérique, lors des deux premières périodes.

Mats Naslund a finalement permis au Canadien de tirer profit d'un jeu de puissance, lorsqu'il a réussi son 19e but de l'année, à 3:42 de la troisième période. Denis Maruk avait déjà marqué deux buts pour les Capitals, ses 27e et 28e, et Alan Haworth à redonné une avance de deux buts aux vainqueurs en complétant une belle pièce de jeu de Craig Laughlin, à 11:42 du dernier vingt. Laughlin avait aussi obtenu une mention d'assistance lors du deuxième but de Maruk.

Guy Carbonneau a ensuite réduit l'écart avec un peu plus de six minutes à faire, marquant son 12e but de la campagne.

Les Capitals, solides en défensive, ont profité de deux buts de leur meilleur marqueur, Denis Maruk, pour prendre une avance de 2-0.

Maruk a d'abord marqué à 17:23 minutes du premier engagement, alors que les défenseurs du Canadien se sont fait prendre à contre-pied dans leur territoire. Mike Gartner s'est emparé de la rondelle, a fait une passe arrière un peu à l'aveuglette qui s'est retrouvée sur le bâton de Denis Maruk, laissé sans surveillance devant le filet.

Maruk, qui patinait à reculons sur le jeu, a fait une petite feinte et Sévigny s'est étendu de tout son long dans le but de lui soutirer le disque. Maruk a tout de même pu tirer du revers dans la partie supérieure du filet, pour réussir son 27e but de la saison. La mention d'aide décernée à Gartner constituait son 300e point en carrière.

Puis Maruk, après seulement 40 secondes d'écoulées en deuxième période, a tiré profit d'une autre erreur défensive en zone ennemie pour décocher un tir frappé précis d'une trentaine de pieds, qui a touché l'intérieur du filet tout près du poteau gauche.

Le Canadien a obtenu de bonnes occasions de marquer alors que les deux formations jouaient à forces égales, mais n'a pu déjouer Al Jensen. Les défenseurs des Capitals ont bien «nettoyé» le devant du filet, Rod Langway, entre autres, bousculant à maintes reprises ses anciens coéquipiers. Il a d'ailleurs échangé de gros mots avec Mario Tremblay et Chris Nilan.

Jensen, qui présentait une moyenne de 2.92 avant le match, a été brillant devant Larry Robinson (arrêt du bout du gant) en première période et contre Guy Carbonneau (de la jambière), en deuxième.

Du côté des des Capitals, on était évidemment déçu du résultat.

«C'est décevant, parce que nous méritions un meilleur sort, a dit Rod Langway. On peut mettre ce verdict nul sur le compte de l'inexpérience.»

Langway, comme Brian Engblom, Graig Laughlin et Doug Jarvis, était de retour au Forum pour la première fois depuis l'automne dernier et il a avoué qu'il se sentait tout drôle au début du match.

«Nous avions tous quelque chose à prouver. Le Forum demeurera toujours le temple du hockey professionnel. Si vous parvenez à arracher une victoire au Canadien ici (ce que les Capitals sont venus bien près n'importe où.»

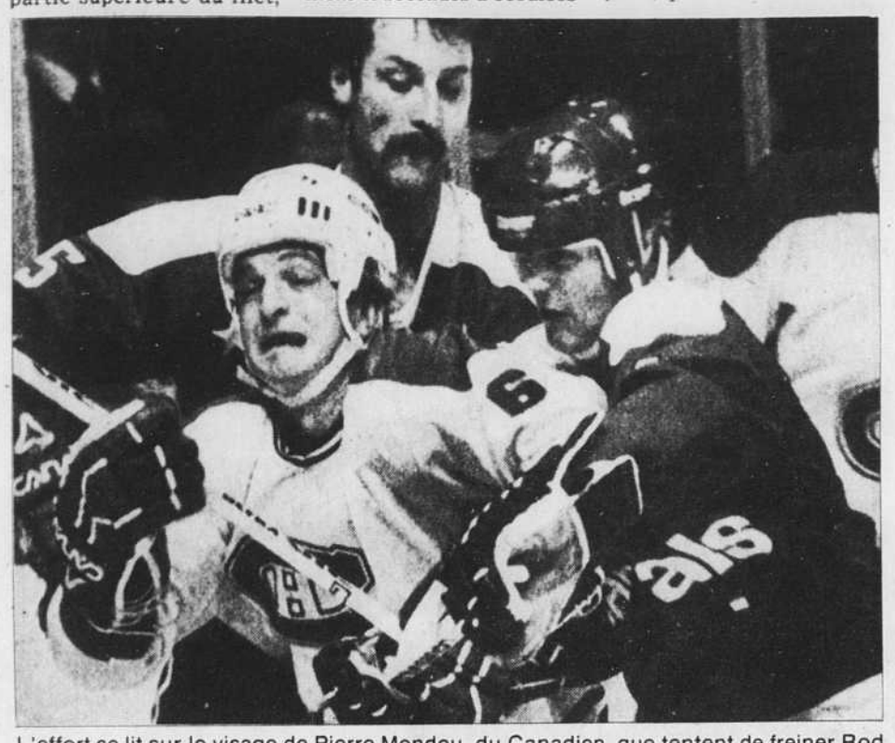

L'effort se lit sur le visage de Pierre Mondou, du Canadien, que tentent de freiner Rod Langway et Randy Holt, des Capitals de Washington. Le Canadien et les Capitals ont fait match nul, 3-3, samedi. (Photolaser CP)

Capitals 3, Canadien 3

Première période
1—WASHINGTON: Maruk (27)
Gartner, Stevens 17:23
Pénalités — Gartner Was 1:12, Green Mon 11:33, Engblom Was 17:34.

Deuxième période
2—WASHINGTON: Maruk (28)
Laughlin 0:40
Pénalité: — Houston Was 15:57.

Troisième période
3—MONTRÉAL: Naslund (19)
Lafleur, Robinson 3:42
4—WASHINGTON: Haworth (15)
Laughlin 11:42
5—MONTRÉAL: Carbonneau (12)
Sans aide 13:54
6—MONTRÉAL: Delorme (10)
Mondou 18:56
Pénalités — Jarvis Was 2:47, Green Mon 8:27.

Tirs au but

WASHINGTON	8	7	4	10
MONTRÉAL	8	16	14	38

Gardiens: Jensen, Washington; Sévigny, Montréal.
A—16,385.

HOCKEY

Ligue Nationale

Vendredi
Buffalo 6, Chicago 2
Washington 7, Pittsburgh 2

Samedi
Montréal 3, Washington 3
Boston 7, Detroit 3
Hartford 2, Winnipeg 2
Toronto 5, Buffalo 3
Québec 6, New Jersey 4
Islanders NY 5, Vancouver 3
Rangers NY 2, Pittsburgh 1
Philadelphie 2, Minnesota 2
St-Louis 4, Los Angeles 2
Edmonton 5, Calgary 4

Hier
Islanders NY à Edmonton
Chicago à Rangers NY

Ce soir
Winnipeg à Boston
Pittsburgh au New Jersey
Minnesota à Toronto

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	44	86	130
Messier, Edm	36	42	78
Bossy, Isl	33	44	77
Savard, Chi	21	54	75
P. Stastny, Qué	30	44	74
M. Stastny, Qué	31	41	72
Kurri, Edm	28	41	69
Goulet, Qué	36	31	67
Anderson, Edm	32	34	66
Nillson, Cal	21	43	64
Pederson, Bos	29	34	63
Clarke, Phi	19	45	64
McDonald, Cal	43	19	62
Maruk, Was	28	34	62
Francis, Har	20	42	62
Coffey, Edm	18	43	61
Rogers, Ran	21	39	60
A. Statsny, Qué	21	37	58
Gartner, Was	27	40	58
Linseman Edm	24	34	58

	b	a	pts
Guy Lafleur	15	36	51
Ryan Walter	21	29	50
Mats Naslund	19	30	49
D. Wickenheiser	22	25	47
Mark Napier	24	22	46
Mario Tremblay	20	25	45
Pierre Mondou	18	22	40
Steve Shutt	23	14	37
Keith Acton	15	18	33
Larry Robinson	7	26	33
Guy Carbonneau	12	19	31
Robert Picard	6	23	29
Gilbert Delorme	10	14	24
Bob Gainey	9	13	22
x-Mark Hunter	8	8	16
Craig Ludwig	0	16	16
Rick Green	1	13	14
Chris Nilan	3	3	6
Réjean Houle	1	3	4
Bill Root	1	3	4
Rick Nattress	0	3	3
Richard Sévigny	0	1	1
Rick Wamsley	0	0	0
x-Mark Holden	0	0	0

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Wamsley	1,403	84	0	3.59
Sévigny	1,573	85	0	3.24
Holden	87	6	0	4.14

(Six buts dans un filet désert.)

Ligue Majeure du Québec

Vendredi
Longueuil 2, Chicoutimi 6
Drummondville 3, Québec 7
Hull 2, Shawinigan 3
Trois-Rivières 5, St-Jean 6
Granby 4, Verdun 11

Hier
Drummondville à Verdun
Laval à Chicoutimi
Granby à Québec
Shawinigan à Saint-Jean
Hull à Trois-Rivières
Drummondville à Verdun

Ce soir
Québec à Laval

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lafontaine, Ver	71	96	167
Verret, T.-R.	50	76	125
M.Lemieux, Lav	60	62	122
Cool, Ver	53	64	117
Turgeon, Hull	38	75	113
Adey, Hull	40	69	109
Doucet, Hull	46	58	104
Pigeon, Qué	44	57	101
Vilgrain, Lav	34	61	95

Ligue Collégiale AAA

Vendredi
St-Laurent 9, Limoilou 6
Thetford 5, St-Georges 7
Victoriaville 3, St-Hyacinthe 11

Samedi
Saint-Jérôme 5, Dawson 3

Hier
Saint-Georges à Limoilou
Thetford Mines à Victoriaville
St-Hyacinthe à St-Jérôme

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	50	33	10	7	199	132	73
MONTRÉAL	**51**	**27**	**14**	**10**	**238**	**181**	**64**
BUFFALO	51	25	17	9	199	165	59
QUÉBEC	51	24	21	6	217	211	54
HARTFORD	51	13	32	6	166	243	32

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	53	33	13	7	218	149	73
ISLANDERS NY	52	27	17	8	193	152	62
WASHINGTON	52	24	16	12	204	183	60
RANGERS NY	51	23	22	6	189	180	52
PITTSBURGH	51	12	32	7	155	243	31
NEW JERSEY	52	.10	31	11	142	214	31

Division Clarence Campbell

Section James Norris

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CHICAGO	51	30	14	7	215	180	67
MINNESOTA	51	25	14	12	213	186	62
ST-LOUIS	53	16	27	10	187	207	42
DETROIT	51	12	27	12	158	214	36
TORONTO	49	12	27	10	182	219	34

Section Connie Smythe

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
EDMONTON	53	29	14	10	287	213	68
CALGARY	53	21	25	7	215	225	49
WINNIPEG	51	20	25	6	195	215	46
VANCOUVER	51	17	24	10	184	199	44
LOS ANGELES	50	16	27	7	178	223	39

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
VERDUN	51	37	13	1	353	226	75
LAVAL	49	37	12	0	317	209	74
LONGUEUIL	50	26	22	2	264	245	54
ST-JEAN	49	22	24	3	259	287	47
HULL	50	22	28	0	287	292	44
GRANBY	50	11	37	2	235	354	24

Section Frank Dillio

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SHAWINIGAN	49	36	11	2	283	169	74
CHICOUTIMI	49	28	21	0	293	272	56
QUÉBEC	50	20	30	0	222	266	40
TROIS-RIVIÈRES	50	18	31	1	251	294	37
DRUMMONDVILLE	49	10	38	1	188	331	21

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SAINT-HYACINTHE	31	26	3	2	220	92	54
SAINT-LAURENT	32	24	5	3	230	145	51
THETFORD MINES	32	16	12	4	174	166	36
SAINT-GEORGES	32	15	16	1	175	186	31
DAWSON	29	10	15	4	172	190	24
LIMOILOU	32	11	19	2	144	184	24
SAINT-JÉRÔME	32	8	21	3	127	179	19
VICTORIAVILLE	32	5	24	3	122	222	13

Le Canadien dans l'Ouest

Un match à la fois (Bob Berry)

L'entraînement du Canadien de Montréal n'a même pas duré une heure hier et le pilote Bob.Berry a d'ailleurs qualifié cet exercice de «brouillon».

En fait, Berry aurait pu commander un exercice falcultatif puisque le prochain match n'aura lieu que mardi à Vancouver, mais il a préféré rassembler son monde et tenir un exercice plus relaxant qu'à la normale. D'autant plus que les joueurs avaient fait une demi-heure d'exercices en salle, avant de se présenter sur la glace.

«Nous aurons un bon exercice demain (ce matin), avant de nous envoler vers Vancouver», a expliqué Berry, qui a aussi demandé qu'on effectue quelques modifications à l'horaire du prochain voyage dans l'Ouest canadien, le dernier de l'équipe cette saison.

Plutôt que de partir hier, comme on l'avait initialement prévu, l'équipe quittera Montréal cet après-midi.

«Les joueurs ont tendance à perdre leur concentration lorsqu'on passe de longues journées à l'extérieur sans jouer, a souligné Berry. Nous étions partis deux jours plus tôt la dernière fois, question de mieux nous adapter au décalage horaire, mais je me suis rendu compte que ça n'avait pas tellement d'importance.»

Au cours de ce périple de sept jours, le Canadien affrontera les Canucks de Vancouver, demain, les Flames de Calgary, jeudi, les Oilers d'Edmonton, vendredi et les Jets de Winnipeg, dimanche.

«Vous connaissez comme moi la force des Oilers d'Edmonton, a dit Berry. Quant aux trois autres équipes, elles ont toutes besoin de points, étant toutes impliquées dans une course serrée dans la division Smythe. Elles représentent des dangers certains pour nous.

«Nous avons connu des hauts et des bas sur la route cette saison (fiche de .500, 11-11-3) et nous avons surtout concédé beaucoup de buts à l'adversaire (86 pour et 90 contre). Il faudra donc prendre ces matches un à la fois, en commencant par celui à Vancouver.»

Le défenseur Larry Robinson, qui se disait pour sa part rétabli d'une blessure mineure au genou gauche subie samedi soir, tenait sensiblement le même discours que son pilote.

«Les trois premiers matches seront joués en quatre soirs et ce seront des matches durs physiquement. Nous n'aurons pas beaucoup de temps pour récupérer et il faudra les envisager un à un, sans se fixer d'objectif global.»

ÉCHOS... Le petit Suédois Mats Naslund a été couronné vainqueur de la troisième tranche de la Coupe Molson, reliée au choix des trois étoiles, suite à la rencontre de samedi. Naslund a récolté 20 points au cours de ce volet, à l'aide d'une sélection à titre de première étoile, une deuxième et deux troisième. Steve Shutt a terminé deuxième avec 15 points, suivi de Guy Carbonneau et Rick Green, avec 10 chacun... Bryan Murray, l'instructeur des Capitals, a fait une déclaration intéressante samedi: «Brian Engblom est le joueur le plus utile à notre équipe cette saison, a-t-il dit. Je ne comprends pas pourquoi Brian n'a pas été choisi au sein des équipes d'étoiles de la Conférence, comme ce fût le cas l'an dernier, alors qu'il était avec le Canadien. Est-il moins bon maintenant qu'il évolue à Washington?» Murray s'est aussi dit très surpris du choix de Ryan Walter comme ailier gauche de la première équipe d'étoiles de la conférence... Le prochain but de Guy Lafleur sera son 475e en carrière. Seulement 12 joueurs ont atteint ce sommet dans l'histoire dans la LNH.

Nattress à Halifax

Le Canadien de Montréal a cédé samedi le défenseur Ric Nattress aux Voyageurs de la Nouvelle-Écosse, où il pourra se maintenir en bonne condition physique en évoluant régulièrement. Il a disputé 26 matches dans l'uniforme du Canadien.

«Ric n'a que 20 ans et il est inutile de lui faire perdre son temps ici, a dit Bob Berry. Si jamais un de nos défenseurs est blessé, ce que je me souhaite pas toutefois, il sera toujours très facile de lui faire signe.»

Les Nordiques gagnent grâce à Réal Cloutier

QUÉBEC (PC) - L'entraîneur des Nordiques, Michel Bergeron, a eu un long entretien avec Réal Cloutier ces jours derniers, et tout indique que le tête-à-tête a porté fruit puisque Cloutier a marqué trois buts pour mener les Nordiques à une victoire de 6-4 contre les Devils du New Jersey au Colisée, samedi.

Bergeron a également eu la main heureuse en regroupant sur un même trio Cloutier, Michel Goulet et Dale Hunter. Les trois joueurs ont répété leurs exploits de la saison dernière et, ensemble, ils ont brillé dans ce triomphe arraché tard en troisième période par les Québécois contre la dernière équipe du circuit.

Cloutier effectuait un retour au jeu (jeudi il n'a fait qu'une présence à Hartford) après avoir raté plusieurs matches à cause d'une entorse au pouce. Il a maintenant 21 buts à sa fiche.

Goulet, avec son 36e but en plus de deux aides, et Dale Hunter, avec trois passes, ont bien complété le travail de ce trio qui a été le principal artisan de la victoire devant 15,056 spectateurs.

Les Nordiques, assez curieusement, ont regroupé leurs buts en moins de deux minutes, comptant à 28 secondes d'intervalle en deuxième, 25 secondes en début de troisième et à 53 secondes d'intervalle pour les deux derniers buts.

Dave Pichette et Anton Stastny ont marqué les autres buts des Nordiques tandis que Tambellini, Aaron Broten et Jeff Larmer ont repliqué pour les vaincus, qui ont offert une bonne résistance jusqu'au milieu du dernier vingt avant de rendre les armes. C'est Goulet qui a brisé l'égalité 4-4 à la 15e minute de jeu pour assurer le gain.

Le gardien Chico Resch a brillé dans la défaite. Il a fait face à 43 tirs contre 27 pour son opposant Daniel Bouchard.

Les Nordiques ont mal amorcée la rencontre et jusqu'en milieu de deuxième période, ils éprouvaient de la difficulté à s'organiser à l'attaque tandis que les défenseurs hésitaient et n'arrivaient pas à coordonner leurs mouvements avec leurs attaquants.

Michel Bergeron a utilisé trois trios dans l'espoir d'accélérer leur rythme mais encore là, l'échec-avant solide des Devils a compliqué davantage la tâche des Québécois qui, en plus, se sont butés à un Chico Resch en excellente forme.

Deux mauvais jeux des arrières-gardes Randy Moller et Blake Wesley ont pavé la voie aux deux premiers buts des visiteurs. En première période, Bob MacMillan s'est moqué de Moller le long de la rampe pour filer jusqu'au but de Bouchard et c'est Steve Tambellini qui a complété le jeu à 17:46 minutes en tirant du poignet dans le coin droit.

Les Canadiens aiment voir les Soviétiques à l'écran

TORONTO (PC) — Une moyenne de 3,5 millions de téléspectateurs ont suivi au petit écran les six rencontres qui ont opposé récemment les Soviétiques à six équipes de la ligue Nationale de hockey. C'est ce que révèle un sondage mené par la maison A.C. Neilsen.

Il semble donc que même si les joueurs et les propriétaires des équipes de la Ligue nationale sont à repenser ces affrontements, le public demeure grandement intéressé à de tels matchs.

«En vérité, nous sommes surpris de ces cotes d'écoute, a révélé un porte-parole officiel du réseau de télévision CTV, M. Tom Wells. Elles sont tout simplement incroyables. Nous n'en espérions pas tant car peu de publicité avait précédé ces rencontres. Ces résultats signifient donc clairement que les Canadiens aiment voir ls Soviétiques jouer au hockey.»

Neilsen a révélé en outre que 4,6 millions de foyers canadiens synthonisaient le réseau CTV le 28 décembre alors que les Oilers d'Edmoton ont défait les Soviétiques 4-3. Cette cote d'écoute est la plus élevée récoltée par une émission sportive depuis le 13 décembre 1981 alors qu'Équipe Canada avait rencontré les Soviétiques en finale de Coupe Canada. Le nombre de téléspectateurs s'était alors élevé à 5,7 millions.

Pour fin de comparaison, Hockey Night in Canada, le samedi soir, draine en moyenne 2,4 millions de téléspectateurs tandis que les séries éliminatoires de la coupe Stanley en ont attirés en moyenne, la saison dernière, 2,7 millions.

La rencontre de la coupe Grey entre les Eskimnos d'Edmonton et les Argonauts de Toronto de la ligue Canadienne de football, en novembre dernier, a été vue par 3,3 millions de Canadiens.

Les rencontres entre les Soviétiques et la LNH ont également dépassé en popularité le Super Bowl de 1982, qui opposait les Bengals de Cininnati aux 49ers de San Francisco. La Série mondiale 1982, mettant aux prises les Cardinals de St-Louis et les Brewers de Milwaukee, a attiré 2,3 millions de téléspectateurs.

«Les Soviétiques exercent encore une certaine fascination parce qu'on ne les voit pas souvent à l'oeuvre, a dit le le vice-président de la Ligue nationale, Brian O'Neill. J'attribue ce phénomène à la nouveauté.» O'Neill a également avancé que ces matches étaient populaires parce qu'aucun Canadien ne voudrait rater le moment où les Soviétiques s'inclineront devant les équipes de la ligue Nationale.

Voile

Jeantot presque renversé

PARIS (AFP) — Le Français Philippe Jeantot, meneur de la course en solitaire autour du monde à la voile après deux étapes, a connu de grosses difficultés ces derniers jours au cours de la troisième étape, Sydney-Rio, dont le départ a été donné le 16 janvier.

Samedi, le voilier de Jeantot a dû faire face à une tempête de force 9 environ sud-sud-est, au sud de la Nouvelle-Zélande.

Une déferlante particulièrement forte a failli retourner le voilier. Le mât est entré dans l'eau avant de se redresser.

Le 28 janvier, Jeantot occupait la position suivante: 51,07 degrés sud et 164,41 ouest. Vortreker était plus au nord (48,52-167,28), ce qui pourrait lui permettre de toucher des vents favorables avant le Français. De Roux était à 49,15 degrés sud et 170,26 ouest.

En principe, les premiers navigateurs devraient atteindre le Cap Horn dans une vingtaine de jours. L'arrivée de la troisième étape, à Rio, est prévue entre le 1er et le 15 mars.

SOMMAIRES

Devils 4, Nordiques 6

Première période
1—New Jersey, Tambellini (15)
MacMillan, Lever 17:06
Pénalités — Brumwell NJ 3:48, Kitchen NJ 11:45, Québec banc (servie par Tookey) 13:53.

Deuxième période
2—New Jersey, MacMillan (10) 0:24
3—Québec, Cloutier (19)
Goulet, Hunter 10:12
4—Québec, Pichette (3)
P. Stastny 10:40
5—New Jersey, Broten (7)
Larmer, Gagné 18:29
Pénalité — Aucune.

Troisième période
6—Québec, A. Stastny (22)
Paiement, Rochefort 7:05
7—Québec, Cloutier (20)
Goulet, Hunter 7:30
8—New Jersey, Larmer (13)
Gagné, Broten 9:25
9—Québec, Goulet (36)
Cloutier, Hunter 14:07
10—Québec, Cloutier (21)
P. Stastny, Pichette 15:00
Penalité — Marini NJ 14:31.

Tirs au but

New Jersey	7	10	10	27
Québec	12	16	15	43

Gardiens — Resch, New Jersey; Bouchard, Québec. A — 15,056.

Rangers 2, Penguins 1

Première période
1—Pittsburgh: Rissling (2)
Hannan, Boyd 6:23
2—NY Rangers:Pavelich (20)
Leinonen 12:59
Pénalités — Mio NYR (servie par McClanahan) 8:42, Laidlaw NYR maj., Rissling Pgh min., maj. 8:42, Buskas Pgh 11:11, Dave Maloney NYR, Boutette Pgh 14:15, Boyd Pgh 18:27

Deuxième période
3—NY Rangers: Baker (4)
Don Maloney, Rogers 3:41
Pénalités — Baxter Pgh 1:36, Chartraw NYR 9:04, Kontos NYR 15:14, Bullard Pgh 16:43.

Troisième période
—Aucun but.
Pénalités — Laidlaw NYR 9:28, Baxter Pgh 10:58, Hannan Pgh 16:09, Don Maloney NYR, Baxter Pgh 19:12.

Tirs au but

NY Rangers	15	7	6	28
Pittsburgh	10	8	14	32

Gardiens — Mio, NY Rangers; Dion, Pittsburgh. A—9,310.

Sabres 3, Maple Leafs 5

Première période
1—Buffalo, Ruff (9)
Peterson, Patrick 1:31
2—Buffalo, McCourt (10)
Seiling, Ramsay 2:18
3—Toronto, Melrore (2)
Terrion 6:16
Pénalités — Ruff Buf 4:09, Playfair Buf 8:09, Benning Tor 8:54, Playfair Buf 18:14.

Deuxième période
4—Toronto, Frycer (15)
Gavin, Benning 6:49
5—Toronto, Gavin (6)
Terrion, Martin 8:22
6—Buffalo, Perreault (23)
McKenna, Savard 9:22
7—Toronto, Frycer (16)
Korn 9:48
Pénalités — Van Boxmeer Buf 17:18, Playfair Buf 19:25.

Troisième période
8—Toronto, Martin (10)
Terrion 19:59
Pénalité — Buffalo banc (servie par Ramsey) 19:43.

Tirs au but

Buffalo	6	12	7	25
Toronto	4	14	7	25

Gardiens — Sauvé, Buffalo; Palmateer, Toronto. A — 16,382.

Jets 2, Whalers 2

Première période
1—Hartford, Neufeld (15) 11:57
2—Winnipeg, Smail (11)
Spring, Christian 13:57
3—Hartford, Neufeld (16)
Volcan, Sullivan 19:14
Pénalités — Hospodar Hart 3:00, Lundholm Wpg 5:18.

Deuxième période
Aucun but.
Pénalités — Smith Hart 3:34, Fridgen Hart 12:11, Christian Wpg 13:51.

Troisième période
4—Winnipeg, Steen (17)
Lundholm, Lindstrom 16:57
Pénalités — Spring Wpg 1:04, Hospodar Hart 4:17.

Tirs au but

Winnipeg	12	11	10	33
Hartford	15	7	11	33

Gardiens — Hayward, Winnipeg; Millen, Hartford. A — 10,416.

North Stars 2, Flyers 2

Première période
1—MINNESOTA: Ferguson (5)
Payne, Giles 2:28
Pénalités — Bathe Phi 5:12, Plett Min (min, maj) Holmgren Phi (maj) 16:12.

Deuxième période
2—PHILADELPHIE: Holmgren (13) 7:04
3—PHILADELPHIE: Clarke (19)
Carson, Allison 14:39
Pénalités — Clarke Phi 3:31, Maxwell Min, Taylor Phi 8:14, Clarke Phi 8:57.

Troisième période
4—Eaves (8)
Payne, Giles 5:31
Pénalités — Ferguson Min 8:10, Taylor Phi 8:23, Cocharne Phi, Plett (maj) 12:50.

Tirs au but

Philadelphie	6	7	14	27
Minnesota	11	6	12	29

Gardiens: Froese, Philadelphie; Meloche, Minnesota. A—15,435.

Islanders 5, Canucks 3

Première période
1—NY Islanders, Gilbert (6)
Hallin, Bourne 8:33
Pénalités — Gillies NYI 1:28, Tanti Vcr 2:47, Lanz Vcr 6:02, Tonelli NYI 14:57.

Deuxième période
2—NY Islanders, B. Sutter (10)
Bossy 6:45
3—NY Islanders, Gillies (14)
Bourne, Persson 10:47
4—Vancouver, Eldebrink (1)
Halward, Smyl 12:20
5—NY Islanders, Morrow (3)
Boutilier, Gillies 16:26
Pénalités — Bourne NYI double mineure 1:18, Smith NYI double mineure (servie par Carroll), Williams Vcr min., maj., double inc. de match 4:27, Lane NYI 12:55, Jonsson NYI, Rota Vcr 14:43.

Troisième période
6—Vancouver, Halward (8)
Lupul, Rota 10:43
7—NY Islanders, Bourne (11) 12:27
8—Vancouver, Lupul (7)
Lanz 19:28
Pénalités — Trottier NYI, Bubla Vcr 0:55.

Tirs au but

NY Islanders	9	5	6	20
Vancouver	11	8	19	38

Gardiens— Smith, NY Islanders; Brodeur, Vancouver. A—15,919.

Oilers 5,Flames 4

Première période
1—EDMONTON: Anderson (32)
Messier, Linseman 5:37
2—EDMONTON: Roulston (11)
Coffey, Lumley 8:26
3—EDMONTON: Linseman (24)
Anderson, Messier 16:10
Pénalité — Peplinski Cal 5:16.

Deuxième période
4—CALGARY: Bridgman (17)
Reinhart, Nilsson 5:19
5—CALGARY: Reinhart (10)
Eloranta 11:13
6—EDMONTON: Semenko (7)
..... 11:34
Pénalités — Boschman Edm 1:16,Linseman Edm 4:19, Lowe Edm 7:46, Chouinard Cal 8:13, Messier Edm 9:04, Lumley Edm 12:16, Christoff Cal 19:31.

Troisième période
7—EDMONTON: Jackson (2)
..... 10:22
8—CALGARY: Beers (5)
Chouinard, Reinhart 15:37
9—CALGARY: Hindmarch (19)
Eloranta 19:11
Pénalités — Risebrough Cal, Greeg Edm 7:25, Lumley Edm 7:48, Risebrough Cal (min, double inc), Dunn Cal, Lumley Edm, LinsemanEdm (min inc), Coffey Edm 9:59.

Tirs au but

Calgary	8	7	9	24
Edmonton	13	5	9	27

Gardiens: Lemelin, Calgarv; Moog, Edmonton. A—17,498.

Bruins 7, Red Wings 3

Première période
1—BOSTON: K. Crowder (22) 5:30
2—DETROIT:Boldirev (6)
Ogroodnick 5:26
3—BOSTON: Dufour (9)
Fergus, B. Crowder 5:43
Pénalité — Milbury Bos 12:00.

Deuxième période
4—DETROIT: Ogrodnick (25)
Boldirev, Leach 14:09
5—BOSTON: McNab (11)
O'Connell, Pederson 15:03
6—BSOTON: Pederson (29)
Middleton, Bourque 15:33
Pénalités — Larson Det 2:27, Boldirev Det 14:46.

Troisième période
7—BOSTON: Dufour (19)
B. Crowder 7:07
8—BOSTON: Fergus (23) 9:42
9—BOSTON: Dufour (11) 10:10
10—DETROIT: Gare (18)
Larson, Osborne 14:11
Pénalité — Kluzak Bos 13:11.

Lancers au but

Detroit	13	3	7	23
Boston	5	14	9	28

Gardiens—Stefan, Detroit; Peeters, Boston. A—13,903.

Les Redskins de Washington remportent le Super Bowl

■ Riggins établit un record

■ Theissmann lance 2 passes de touché

PASADENA, Californie (AP) — Les Redskins de Washington ont remporté le XVIIe Super Bowl hier soir en battant les Dolphins de Miami par le pointage de 27-17 devant une foule de 103,667 spectateurs au Rose Bowl de Pasadena, en Californie.

Il s'agissait d'un premier triomphe pour les Redskins en deux essais. Voilà dix ans, ils s'étaient inclinés devant ces mêmes Dolphins qui présentent pour leur part une fiche de 2-2 en quatre participations au Super Bowl.

Le centre-arrière John Riggins, du Washington, a été choisi le joueur le plus utile à son équipe après avoir amassé des gains au sol de 166 verges en 38 portées et compté le touché gagnant sur une course de 43 verges au quatrième quart.

Les Dolphins savaient que Riggins allait porter le ballon très souvent, mais ils n'ont su trouver le moyen de l'arrêter. Riggins a réussi le jeu du match alors que les Redskins tiraient de l'arrière par trois points avec 10 minutes à jouer dans le match. Avec un quatrième jeu et une verge à gagner, Riggins a brisé un plaqué pour s'échapper et courir 43 verges pour mettre ainsi les Redskins en avant pour de bon.

Washington a ensuite cloué le cercueil des Dolphins alors qu'il ne restait que 1:55 minute à écouler dans la rencontre quand le quart-arrière Joe Theismann a réussi une passe de touché de six verges au receveur éloigné Charlie Brown.

Avant le touché décisif de Riggins, le héros de ce Super Bowl semblait devoir être un joueur des unités spéciales des Dolphins, Fulton Walker, le spécialiste des retours de botté. Il avait en effet marqué le touché qui avait permis aux Dolphins de prendre les devants 17-10 vers la fin du deuxième quart en ramenant un botté sur une distance de 98 verges.

Walker avait également réussi un retour de 42 verges au premier quart pour préparer un placement de 20 verges du botteur de précision Uwe von Schamann.

Mais le jeune quart-arrière des Dolphins, David Woobley, n'a pu percer la défensive des Redskins, qui n'a pas alloué un seul point au Miami dans la seconde demie.

Woodley, qui avait complété quatre passes sur six durant la première mi-temps, dont une de touché d'une distance de 76 verges à Jimmy Cefalo, n'a pu en compléter une seule en neuf tentatives au cours des 30 dernières minutes de jeu.

Et quand les Dolphins, tirant de l'arrière par trois points après le touché de Riggins, ne purent mettre en branle une poussée qui aurait pu au moins leur permettre d'égaler le score, Theismann leur appliqua le coup de grâce.

Il écoula 6:54 minutes en 13 jeux avant de compléter sa passe à Brown dans le coin droit de la zone des buts des Dolphins pour concrétiser la victoire des Redskins qui, rappelons-le avaient conservé la meilleure fiche de toute la Ligue nationale de football au cours de la saison régulière écourtée par 57 jours de grève.

Les Dolphins, qui avaient gagné 142 verges au cours des 30 premières minutes de jeu, furent limités à seulement 34 verges et deux premiers jeux dans la deuxième mi-temps pendant que l'offensive des Redskins, affrontant pourtant la meilleure défensive de la LNF en regard des statistiques, amassait 211 verges pendant la seule seconde mi-temps.

La victoire du Washington constitue un second triomphe consécutif pour la conférence Nationale, un fait sans précédent. Les Packers de Green Bay avaient remporté deux Super Bowls d'affilée pour la Ligue nationale avant qu'elle ne se fusionne avec l'ex-Ligue américaine.

Riggins a amélioré le record pour les gains au sol que détenait Franco Harris, des Steelers de Pittsburgh, depuis 1975, avec 158 verges en 34 portées. Riggins s'est par ailleurs arrêté à une seule portée du record de l'histoire de la LNF en en effectuant 39.

«Champions du monde... que j'aime l'entendre dire», lançait le très joyeux Bexter Manley dans le vestiaire des Redskins de Washington, peu après que son équipe eut remporté son premier match du Super Bowl.

Manley, qui a mené la poussée défensive des Redskins depuis sa position d'ailier rapproché, était on ne peut plus heureux lorsque l'ultime victoire fut acquise. Ses cris de joie perçaient et il était de ceux, chez les Redskins, qui répétaient d'un ton saccadé: «Nous sommes numéros uns, nous sommes numéros uns, nous sommes les meilleurs».

«Nous avions déjà tiré de l'arrière avant et il n'était pas question que l'on abandonne à mi-chemin dans le match, a souligné le secondeur de ligne Neal Olkenicz, en ajoutant: nous n'avions pas du tout l'impression que nous allions perdre».

«Peu importe que nous ayons tiré de l'arrière par 7 ou 70 points, nous allions livrer bataille jusqu'à la fin».

Pour sa part, le centre Jeff Postic a déclaré: «Nous ne pensions pas que Miami nous avait surclassés au cours de la première demie, mais pas du tout. Nous savions que si nous pouvions tirer avantage d'une situation ou deux dans la dernière portion du match, la victoire serait nôtre».

Les Redskins ont, sur le plan statistiques, dominé la première demie mais accusaient du retard au tableau en raison de l'électrisant retour de botté record de 98 verges de Fulton Walker, bon pour un touché avec 98 secondes à écouler avant l'intermission.

«J'en ai presque avalé ma langue quand j'ai vu Walker effectuer sa course, a commenté le secondeur de ligne Larry Kubin. Quand vous êtes témoins de jeux comme celui là, c'est de quoi vous ébranler la foi. Vous vous demandez alors si la chance ne sourira qu'à l'autre clan».

«Il nous a fallu recourir à des ajustements mineurs en cours de route, ajustements que nous avons planifiés durant l'intermission», a précisé le coordinateur de la défensive Richie Petibone. «Nous avons demandé à nos bloqueurs de se concentrer à freiner les porteurs de ballon des Dolphins».

La stratégie a rapporté des dividendes en muselant l'attaque du Miami en deuxième demie, limitant les Dolphins à seulement 34 verges de gains au sol et à 17 verges par la voie des airs.

«Ce fut un effort total d'équipe, la sorte de rendement qu'on a eu des joueurs tout au long de la saison», a souligné le vétéran ailier défensif Dave Butz. Ce dernier est avec les Redskins depuis sept ans après avoir porté les couleurs des Cardinals de St. Louis pendant trois ans. «Ne le dites à personne mais, avoir su que c'était si bon une telle victoire, je n'aurais peut-être pas attendu si longtemps».

L'Italienne Quario surprend Hanni Wenzel aux Diablerets

LES DIABLERETS, Suisse (Reuter) — L'Italienne Maria Rosa Quario a remporté hier à la surprise générale l'épreuve de slalom des Diablerets comptant pour la Coupe du monde de ski, dans le temps d'une minute 22.72 secondes.

Quario, arrivée 3e à l'issue de la première manche avec un temps de 41,85 secondes, a effectué une seconde manche étincelante en un temps de 39,87 secondes.

Hanni Wenzel, du Liechtenstein, avait réalisé le meilleur temps lors de la première manche, mais a perdu un temps précieux lors de la seconde manche et a fini dans un temps global de 1:22.29, 0,21 secondes devant la Polonaise Dorota Tlalka, arrivée à la 3e place.

Mais cette seconde place et les points acquis lors de la descente de la veille portent Wenzel à la tête du classement général de la Coupe du monde devant l'Américaine Tamara McKinney.

En ce qui concerne, pour cette même Coupe du monde, le classement en slalom, Quario passe de la 3e à la 1ère place, supplantant la Suisdsesse Herika Hess et McKinney.

■ *Victoire de Gruber*

KRANJSKA GORA, Yougoslavie (AFP) — Franz Gruber, 23 ans, a poursuivi la série des succès autrichiens en Coupe du monde, en remportant, hier, le slalom de Kranjska Gora. Quatrième de la première manche, Gruber a réalisé ensuite le meilleur temps de la seconde pour remporter la première victoire de sa carrière et devancer de 34 centièmes le Suédois Stig Strand, qui prend la tête de la Coupe du monde de slalom, et Michel Canac, de 81 centièmes, premier Français à monter sur un podium de Coupe du monde depuis 10 ans.

La course, cinquième slalom de la saison, a été rendue particulièrement difficile par une neige friable et humide. Le slalom s'est traduit, dès la première manche, par une véritable hécatombe avec les éliminations notamment de l'Américain Phil Mahre, du Suédois Ingemar Stenmark, du Français Michel Vion et du Yougoslave Bojan Kryzaj.

À la suite de l'élimination dans la seconde manche du Suisse Pirmin Zurbrigen, le classement général de la Coupe du monde, dont le Suisse Peter Mueller reste le leader, n'a subi aucune modification.

■ *De Agostini imbattable*

LES DIABLERETS, Suisse (AFP, PC, Reuter) — La Suissesse Doris de Agostini a remporté, samedi aux Diablerets, sa troisième victoire de la saison dans une descente pour la Coupe du monde féminine, après celles de Val d'Isère et de Schruns.

De Agostini semble désormais imbattable. Elle a dévalé les 2,130 mètres de piste en 1:24.65 minute malgré des virages serrés, devant les Autrichiennes Elisabeth Kirchler (1:25.13) et Veronika Vitzthum (1:25.44).

Les Autrichiennes, qui ont placé cinq des leurs parmi les huit premières. Quant aux Canadiennes, elles se sont ressaisies après avoir déçues lors de la séance d'entraînement. Laurie Graham, d'Inglewood, Ont., a pris la 10e position, tandis que Gerry Sorensen, de Kimberley, Colombie-Britannique, terminait au 14e rang.

■ *Enn: une revanche*

KRANJSKA GORA, Yougoslavie (AFP, Reuter, PC) — Depuis longtemps Hans Enn aurait dû faire partie du peloton restreint des meilleurs en slalom géant du monde sans une invraisemblable série de coups durs. Sa victoire samedi, dans le slalom géant de Coupe du monde de Kranjska Gora est, pour cet Autrichien de 24 ans, une revanche sur le mauvais sort.

Médaillé de bronze en géant aux Jeux d'hiver 1980 à Lake Placid, victorieux la même saison à Watterville Valley, Enn, un spécialiste du géant, aurait en effet certainement pu viser plus haut. Mais il n'a plus ensuite effectué que des apparitions épisodiques dans le «cirque blanc».

Second du «super-g» de Madonna di Campiglio en décembre dernier, Enn vient ainsi d'accrocher sa deuxième victoire, trois ans après son premier succès, en devançant le Suisse Max Julen de 26 centièmes, et le Suédois Ingemar Stenmark, qui a décidément du mal à trouver ses marques en géant cet hiver, de 70 centièmes.

en bref...

■ *Lendl: 62e d'affiliée*

DETROIT (AP et AFP) — Le Tchécoslovaque Ivan Lendl a remporté hier le tournoi de tennis WCT de Detroit en battant Guillermo Vilas en quatre manches de 7-5, 6-2, 2-6 et 6-4. Pendant ce temps, à Marco Island, en Floride, l'Américaine Andrea Jaeger, première tête de série, n'a pris que 70 minutes pour remporter la finale du tournoi de l'endroit en éliminant la Tchécoslovaque Hana Mandlikova 6-1 et 6-3. Il s'agissait pour Lendl d'une 62e victoire consécutive. Elle lui a rapporté $125,000 contre $40,000 pour Vilas. Même si le Tchécoslovaque a remporté neuf de ses matches contre Vilas, il a fallu attendre le quatrième set hier pour qu'il parvienne à s'imposer. Lendl a réussi seulement sept as au cours du match, dont trois dans le dernier set.

■ *Bergerud 1er, Bulau 40e*

ENGELBERG (AFP) — Un vol de 115 mètres, sous la pluie et dans le vent, a permis au Norvégien d'Oslo Per Bergerud (27 ans) de s'adjuger la victoire sur le tremplin du Titlis à Engelberg, dans un concours comptant pour la Coupe du monde, et d'enlever du même coup la 20e semaine suisse. Le Norvégien, deuxième à St-Moritz et sixième à Gstaad, a bénéficié de meilleures conditions pour sauter. Ainsi, le Canadien Horst Bulau, qui s'élançait quelques minutes après lui, ne se posait qu'à 92 mètres, géné par les rafales de vent.

■ *Médaille canadienne en luge*

LAKE PLACID (PC) — Le Torontois d'origine tchécoslovaque, Miroslav Zajonic, a donné au Canada la première médaille de son histoire en Coupe du monde de luge, hier à Lake Placid. Zajonic a terminé au deuxième rang derrière l'Italien Paul Hildgartiner dans ce concours auquel participaient 12 pays.

Hildgartiner a signé un temps de 2:51.91 pour quatre descentes, soit 48 millièmes de seconde de moins que le représentant du Canada. La meilleurs performance canadienne précédente était la onzième place de Bruce Smith aux Jeux olympiques de 1980, également à Lake Placid.

■ *Duran s'impose par K.O.*

LOS ANGELES, (AFP) — Le Panaméen Roberto Duran a battu le Mexicain Jose «Pipino» Cuevas par K.O. à la 4e reprise d'un combat prévu en 12 reprises, dans la catégorie des super mi-moyens, samedi soir à Los Angeles. Ce match entre deux anciens champions du monde des mi-moyens a suscité un gros intérêt parmi la colonie latino-américaine de Los Angeles: les 16,000 places du «Sport Arena» où a eu lieu le combat avaient été vendues très rapidement. Duran avait laissé entendre auparavant qu'il abandonnerait la compétition en cas de défaite. Il a déclaré samedi qu'il «voulait maintenant disputer le titre mondial des poids super mi-moyens».

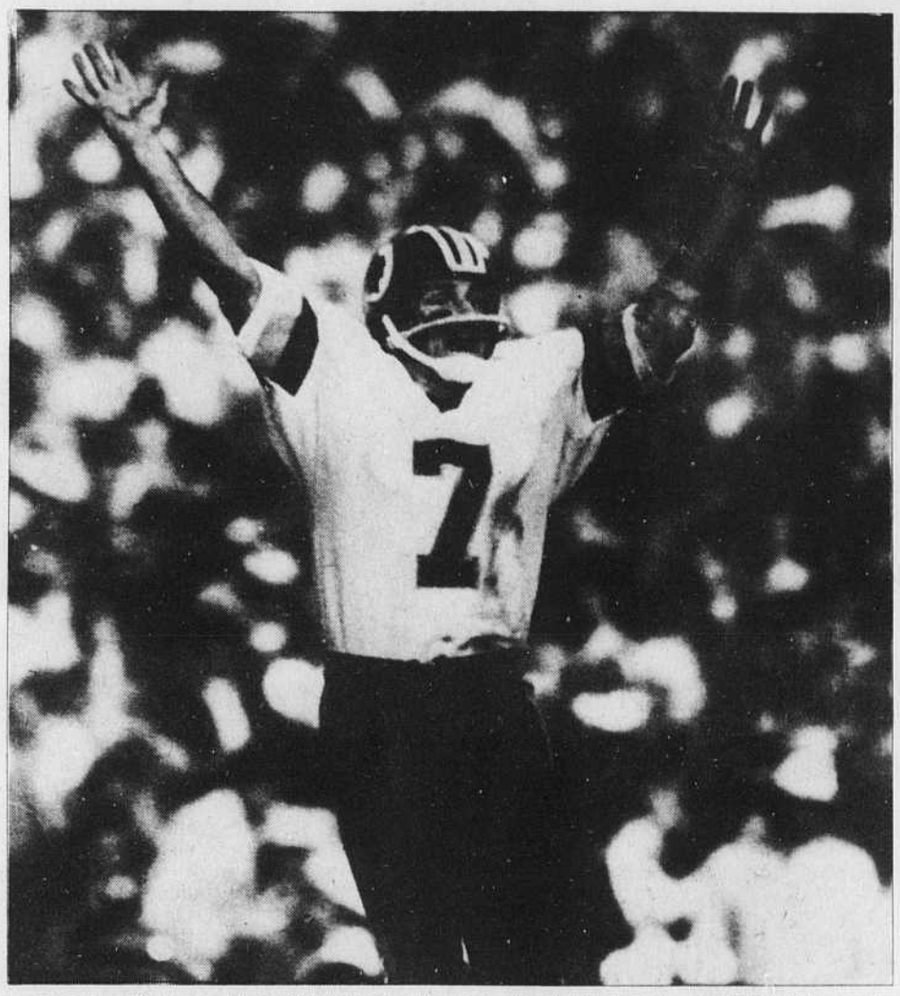

Le quart-arrière des Redskins de Washington, Joe Theismann, exulte de joie après avoir complété une passe de touché à Alvin Garrett, en première demie du 17e Super Bowl. Les Redskins, menés par Theismann et John Riggins, l'ont emporté 27-17 à Pasadena, hier. Photolaser AP)

Bradley renoue avec le succès

DEERFIELD BEACH, Floride (AP) — Pat Bradley a remporté hier sa première victoire en deux saisons sur le circuit de la LPGA en enlevant le tournoi de Deer Creek.

Bradley a ramené une carte de 66, six coups sous la normale, pour terminer ce premier tournoi de la saison avec un total de 272, 16 coups sous la normale. Son total est à un coup seulement du total record de ce tournoi établi il y a quatre ans par Hollis Stacy.

Bradley, âgée de 31 ans, l'a emporté avec une priorité de sept coups pour empocher le premier prix de $22,500 et les 150 points comptant pour le classement Mazda qui vaudra $125,000 à celle qui en terminera première à la fin de la saison.

«Je suis maintenant bien placée pour devenir la plus jeune golfeuse à atteindre le cap du million de dollars en bourses, a été la première réaction de Bradley, et j'en suis tout excitée», a-t-elle ajouté à l'issue de sa victoire. Il ne lui manque plus en effet que $31,366 pour se joindre au groupe restreint des golfeuses professionnelles qui ont atteint ce plateau.

Bradley détenait une mince avance de deux coups sur Beth Daniel au début de la dernière ronde. Elle a maintenu cette priorité jusqu'au neuf de retour, où Daniel a flanché sous la pression. Tandis que la gagnante réussissait des birdies aux 11e, 13e, 16e et 18e trous, Daniel commettait des bogeys aux 11e, 13e et 17e trous.

«Le point tournant de la ronde a été le 10e trou, a dit Daniel, qui a mené la LPGA au chapitre des gains en 1980 et 1981 et qui a remporté cinq tournois la saison dernière. J'ai alors raté un roulé qui m'aurait valu un birdie et rapproché à seulement un coup. Voulant ensuite forcer le jeu au trou suivant, j'ai raté un coup d'approche et ai dû me contenter d'un bogey. C'est là que j'ai probablement perdu la chance de rejoindre Bradley», a expliqué Daniel.

À Phoenix, Bob Gilder l'a emporté au huitième trou d'une ronde supplémentaire, grâce à un birdie d'une trentaine de pieds pour ainsi infliger une deuxième défaite consécutive en prolongation à Rex Caldwell.

Gilder, Caldwell, Mark O'Meara et Johnny Miller ont terminé le tournoi avec 271 coups, mais O'Meara et Miller ont été éliminés dès le deuxième trou supplémentaire.

Vicki Fergon a terminé troisième à neuf coups (280) de Bradley tandis que Jo Ann Washam, Amy Alcott, Dianne Dailey et Kathy Witworth ont terminé ex-aequo au quatrième rang avec une fiche de 284 coups. Quant à la Canadienne Judy Ellis, de Kitchener, Ont., elle a empoché une bourse de $1,500 en vertu d'une dernière ronde 73 et un total de 290 coups.

La mère de Kim se suicide

SÉOUL (AFP) — La mère de Kim Duk-Koo, le boxeur sud-coréen décédé à Las Vegas en novembre dernier des suites d'un K.O lors d'un match contre le champion du monde poids-plume, s'est suicidée, indiquent des informations publiées hier à Séoul.

Yang Sun-Neo, 66 ans, avait fait une dépression après la mort de son fils à l'hôpital de Las Vegas, cinq jours après son match contre l'Américain Ray Mancini.

La mère du boxeur avait autorisé les médecins à débrancher le système qui maintenait son fils en vie en apprenant qu'il était cliniquement mort.

Selon des savants finlandais, on peut stopper la calvitie

LONDRES — Deux specialistes finlandais déclarent avoir créé un traitement du cuir chevelu susceptible de stopper la calvitie et même, dans de nombreux cas, de stimuler une nouvelle pousse capillaire.

Les spécialistes qui ont mis le traitement sur le marché sous forme de lotion, déclarent que parmi les volontaires l'ayant appliquée sur leur cuir chevelu pendant 28 semaines, 60% ont constaté la reprise de la pousse capillaire et une diminution de la chute des cheveux, en l'espace de quatre semaines.

Cette déclaration fut toutefois accueillie avec des réserves par certains experts médicaux.

Le produit contient un détergent synthétique qui élimine les cheveux morts et autres impuretés obstruant les follicules pileux — les minuscules sacs membraneux dans lesquels les cheveux se développent.

Un autre ingrédient, un composé, amorce alors le processus auquel on attribue la reprise de la pousse capillaire.

Le texte qui précede et d'autres articles ont été publiés dans les plus grands journaux du monde entier a la suite de la présentation de ce mode de traitement lors d'un symposium organisé a Londres, Angleterre.

Les produits BIOSCAL sont offerts dans quelques instituts de beauté, salons de coiffure Unisex et maisons d'art capillaire.

Toutefois si vous n'en trouvez pas dans votre région veuillez écrire à

BIOSCAL Canada, Dept. LD
Box 113, Adelaide P.O., Toronto, Ont., M5C 2H8

CARTES D'AFFAIRES

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

TELEX / FACSIMILÉ
Services professionnels
émission et réception
de messages
12.50/mois
TEL ECONO
284-2246
(centre-ville)

SPÉCIAL
MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUE PORTATIVE
OLIVETTI PRAXIS 35
10-12-15 lettres au pouce. Dispositif de correction. Élément d'écriture (marguerite) et cartouche-ruban interchangeables.
CANADA DACTYLOGRAPHE INC
7035 av. du Parc, Montréal
270-1141

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
(Ci-devant ALAN SWABEY & CIE)
Agents de Brevets et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Telephone (514) 845-7126 Télex 05-24355

ROBIC, ROBIC & ASSOCIES ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton, Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Iles, Coaticook, Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

Résultats

loto-québec

6/36 — Prochain GROS LOT $430,000.00 approx

Date 28-01-83 — 3 9 14 28 30 34 — No complémentaire 11

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	217,271.00 $
5/6+	15	8,690.80 $
5/6	359	544.70 $
4/6	10822	50.20 $

Ventes totales 2,367,409.00 $

MISE-TÔT 11 15 24 33 — Gagnants 442 — Lot $113.10

Mini Loto — Date 28-01-83 — 177992 — 50 000$

	LOTS		LOTS
77992	5 000$	992	50$
7992	250$	92	5$

Provincial — 1723169 — 500 000$ — Date 28-01-83

	LOTS		LOTS
723169	50 000$	3169	100$
23169	1 000$	169	25$
		69	10$

Super Loto — Date 30-01-83

Lots de 100 000$ — Numéros non-décomposables: 383C961, 793A564, 723C183, 293A423, 663A879

1031629, 3690931, 2680760, 2031762 — 4 GROS LOTS 1 000 000$ chacun

pour chacun des 4 numéros ci-haut

6 derniers chiffres	50 000 $
5 derniers chiffres	5 000 $
4 derniers chiffres	500 $
3 derniers chiffres	100 $
2 derniers chiffres	10 $

La Quotidienne — Semaine du 24-01-83

Numéros décomposables

L	M	M	J	V	S
0281	9348	9112	6813	7934	7908

Numéros bonis 7 777$ Non décomposables

248128	206505	621684	438640	858633	395386

Lotto 6/49 — Prochain GROS LOT $500,000.00 approx

Date 29-01-83 — 8 22 26 27 34 42 — No complémentaire 14

	GAGNANTS	LOTS
6/6	2	1,152,467.20 $
5/6+	7	95,937.90 $
5/6	161	1,419.40 $
4/6	9093	64.60 $
3/6	143,643	10.00 $

Ventes totales 7,159,634.00$

Québec en cité — Carnaval de la pâtisserie DISRAELI 4-5-6 février — un des 53 événements commandités par Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des lots paraissent au verso des billets et des fiches de sélection. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

NOUS AVONS VÉCU AU-DESSUS DE NOS MOYENS!

+ 6%
1er avril 1983

$ 88,221 $ 74,182 $ 74,182 $ 74,182

MAIS PAS NOUS

Fédération des Affaires sociales FAS